

Aux utilisateurs/trices de ce dossier

Quand nous lisons une œuvre ancienne, comme les ACTES DES APÔTRES, nous le faisons avec notre expérience de la vie, de la foi, de la vie en Eglise aujourd'hui, avec ses joies et ses souffrances, et un certain nombre de questions qui nous habitent. Nous ne sommes pas neutres, mais marqués par notre propre histoire et les problématiques actuelles.

Il nous faut faire un effort pour entrer dans l'intelligence de textes bibliques

- écrits par un auteur déterminé, avec sa culture, sa formation, son tempérament, son expérience, son style...
- il y a près de deux mille ans, dans des contextes politiques, économiques, culturels et religieux très différents de ceux d'aujourd'hui,
- pour des chrétiens affrontés à d'autres problèmes que les nôtres.

Ce n'est qu'après ce travail qu'une confrontation des découvertes faites avec nos expériences et nos questions d'aujourd'hui sera véritablement fructueuse.

Les fiches proposées dans ce dossier voudraient faciliter cette démarche. Elles sont pour une bonne part le fruit d'un travail de formation avec différents groupes : des mouvements d'Eglise, des chrétiens en responsabilité dans l'animation liturgique, la catéchèse, la préparation aux sacrements, l'action sociale et caritative, des chrétiens en recherche...

Elles ne proposent de travailler qu'une partie des textes des Actes des Apôtres. Le livre est trop riche pour qu'il soit possible de les prendre tous. Elles se veulent simples, de nature à permettre une appropriation des textes bibliques par le plus grand nombre, en particulier par les milieux populaires et ceux et celles qui travaillent et réfléchissent avec eux. D'où une première publication, il y a quelques années, sous l'égide du GREPO (Groupe de recherche en pastorale ouvrière). Le présent dossier, polycopié et polycopiable, met à jour et actualise ces fiches. Toutes les remarques concernant leur utilisation ou leur amélioration seront les bienvenues.

Robert Strasser
27, rue des Juifs 67000 Strasbourg
robert.strasser@diocese-alsace.fr

CONTENU DU DOSSIER

Le présent dossier contient 7 séries de fiches :

- **Une première série de fiches intitulée « PRÉSENTATION GÉNÉRALE » :**
 - N° 1 : Le texte des Actes des Apôtres
 - N° 2 : L'auteur des Actes des Apôtres
 - N° 3 : Les destinataires
 - N° 4 : La date
 - N° 5 : Le contenu : vue d'ensemble

- N° 6 : Le genre littéraire : une théologie narrative
- N° 7 : L'empire romain au 1^{er} siècle
 - 7 bis : Les courants religieux
 - 7 ter : La Palestine au 1^{er} siècle
- N° 8 : Tableau chronologique
- N° 9 : Carte de la Palestine au 1^{er} siècle
 - 9 bis : Carte de l'empire romain au 1^{er} siècle
- N° 10 : Éléments de bibliographie

- **5 séries de fiches pour un travail personnel ou en équipe sur des textes des Actes :**

- « L'Esprit de Pentecôte » (Ac 2,1-13) ;
- « Le cœur de la Bonne Nouvelle » (Ac 2,14-41) ;
- « Les traits caractéristiques d'une communauté chrétienne »
(Ac 2,42-47 ; 4,32-35 ; 5,12-16)
- « Des hommes et des femmes remis debout » (Ac 3,1-10)
- « La gestion d'un conflit au sein de la communauté » (Ac 6,1-7)

Ces 5 séries sont toutes bâties sur le même plan :

- Fiche n° 1 : Proposition d'une démarche en 4 temps permettant de confronter l'expérience d'aujourd'hui avec ce que nous apprennent les Actes des Apôtres.
- Fiche n° 2 : Présentation aérée du texte biblique retenu (traduction utilisée : TOB 2010).
- Fiche n° 3 : Grille pour travailler ce texte biblique
- Fiche n° 4 : Précisions concernant le vocabulaire
- Fiche n° 5 : Synthèse (à confronter avec le travail fait personnellement ou en équipe avec les fiches n° 2 à 4)
- Fiches n° 6 à 8 : Textes récents d'Eglise pour élargir la recherche.

- **Une dernière série de fiches, plus synthétique, présente les principaux visages de la mission qui apparaissent dans les Actes et la diversité des acteurs, des « ministères » :**

- Fiche n° 1 : Plan de cette série de fiches
- Fiche n° 2 : Une mission aux multiples visages
- Fiche n° 3 : Une diversité d'acteurs ; relevé des passages qui parlent des apôtres
- Fiche n° 4 : Les apôtres
- Fiche n° 5 : Les Sept
- Fiche n° 6 : Des responsabilités prises par des réfugiés
- Fiche n° 7 : Des prophètes et des didascales
- Fiche n° 8 : Des prophètes
- Fiche n° 9 : Des missionnaires itinérants
- Fiche n° 10 : Les anciens
- Fiche n° 11 : La place des femmes
- Fiche n° 12 : Une période de créativité

LE TEXTE DES ACTES DES APÔTRES

Nous ne possédons pas le texte original des Actes des Apôtres, ni d'ailleurs celui des autres livres du Nouveau et de l'Ancien Testament. Il en est de même pour pratiquement tous les textes de l'Antiquité : seules des copies nous sont parvenues. Ainsi les plus anciens manuscrits des œuvres du poète latin Virgile (70-19 avant Jésus-Christ) que nous possédions datent de quatre siècles après lui ; treize siècles séparent le philosophe grec Platon (428-347 avant Jésus-Christ) des manuscrits de son œuvre qui nous sont parvenus ; cet écart se chiffre à seize siècles pour le poète grec Euripide (480-406 avant Jésus-Christ).

Nous sommes bien plus favorisés pour le Nouveau Testament : des milliers de papyrus et de parchemins sont conservés dans différents musées et bibliothèques.

Les papyrus étaient fabriqués à partir de fibres d'une plante des bords du Nil, une espèce de roseau: les Anciens en découpaient la tige en bandes étroites qu'ils juxtaposaient et collaient ensuite, ce qui donnait des espèces de feuilles. Ce matériau était fragile et se conservait difficilement.

Les parchemins sont des peaux de mouton, de chèvre ou de veau traitées. Ils peuvent être en rouleau (dans la synagogue de Nazareth, on donne à Jésus le livre du prophète Isaïe et il le déroule pour en lire un passage, cf. Lc 4,17) ou, plus souvent, en codex (feuilletés cousus ensemble comme nos livres modernes). Ce matériau est plus résistant, mais aussi plus cher.

Papyrus et parchemins sont écrits à la main, d'où le nom de **manuscrits**.

Tous les ouvrages du Nouveau Testament ont été écrits **en langue grecque** : il existe dans cette langue plus de 5.000 manuscrits dont les plus anciens sont rédigés sur papyrus et ne contiennent généralement que de brefs passages. Ainsi le papyrus le plus ancien, daté d'avant 150 et conservé à la bibliothèque Rylands, d'où son nom de papyrus Rylands : il a été découvert en Égypte et contient recto-verso le début et la fin des versets 18,31-33 et 37-38 de l'évangile de Jean.

Les plus anciens manuscrits grecs que nous possédions et qui contiennent la majeure partie ou l'intégralité du Nouveau Testament sont deux Bibles (le mot grec "*biblos*" signifie livre) sur parchemin qui datent du IV^{ème} siècle :

- le CODEX VATICANUS, de provenance inconnue, conservé à la Bibliothèque du Vatican : il manque un passage de l'épître aux Hébreux (9,14-13,25), Tite, l'épître à Philémon et l'Apocalypse ;
- le CODEX SINAITICUS, découvert au monastère Sainte Catherine du mont Sinaï, conservé au British Museum de Londres. Il comprend la totalité du Nouveau Testament et deux autres ouvrages : l'épître de Barnabé, une partie du "Pasteur d'Hermas".

Ces manuscrits sont écrits en majuscules ou onciales bibliques (voir fiche n° 1bis). Nous possédons environ 250 parchemins d'écriture identique ou plus ou moins analogue, datant du III^{ème} siècle au X^{ème} ou XI^{ème} siècle.

Un très important travail de critique textuelle a été réalisé pour reconstituer le texte ayant le plus de chances de se rapprocher du texte original, inventorier les différentes variantes.

Ont été pris en compte pour ce travail :

- * les manuscrits écrits en grec ;
- * les traductions dans les langues en usage chez les chrétiens des premiers siècles, essentiellement le latin, le syriaque et le copte : certaines de ces traductions ont été faites à partir d'originaux antérieurs au VATICANUS ou au SINAÏTICUS ;
- * les citations du Nouveau Testament dans les œuvres des Pères de l'Eglise des premiers siècles.

C'est sur ce travail que reposent les bonnes traductions françaises actuelles, en particulier :

- la traduction de l'École Biblique de Jérusalem,
- la TOB (Traduction œcuménique de la Bible).

Les notes au bas des pages rendent compte des variantes les plus importantes : celles-ci sont somme toute mineures.

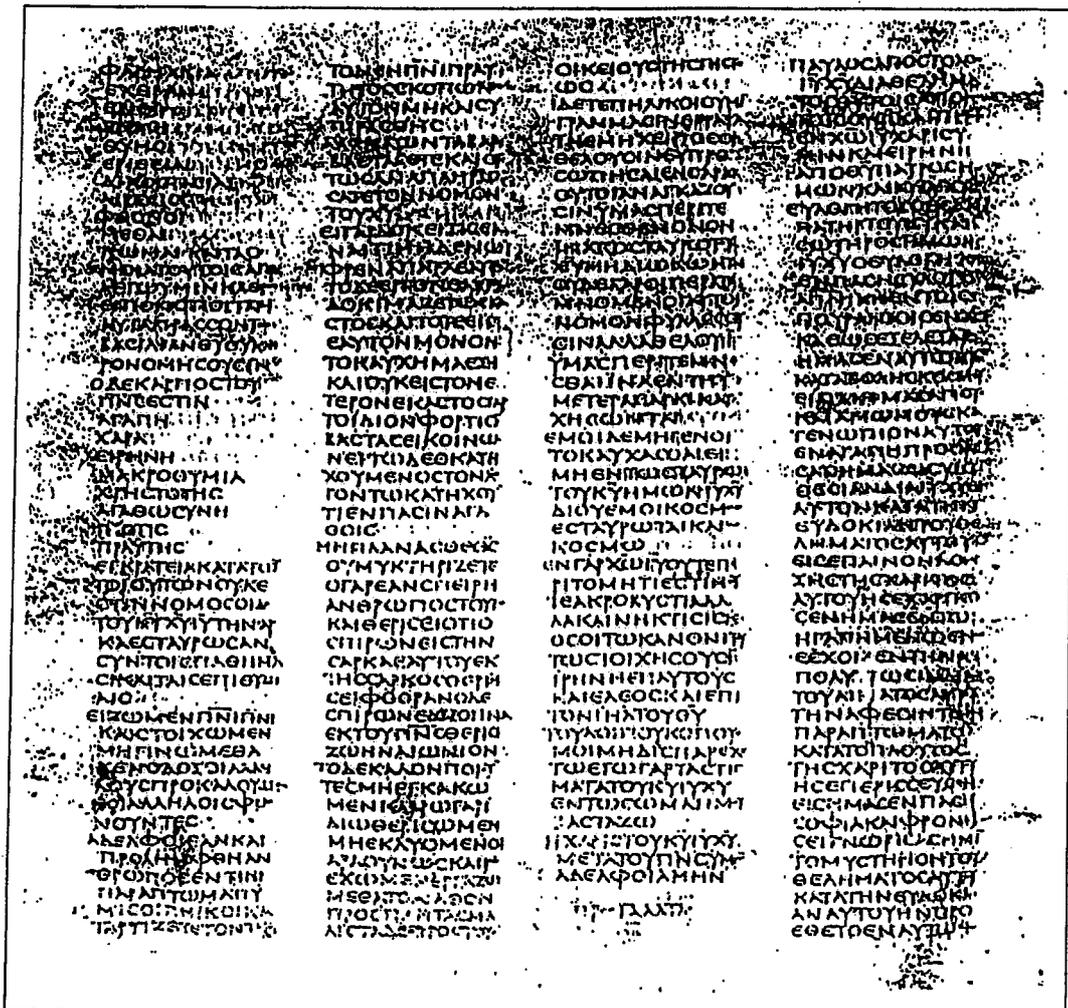
Le texte original grec ne comprenait ni sous-titres, ni numérotation des chapitres et des versets. Les sous-titres ont été introduits par les différents traducteurs, pour se repérer plus facilement dans le texte biblique. Les chapitres des différents livres ont été numérotés par Etienne LANGTON, au début du XIII^{ème} siècle ; l'imprimeur Robert ESTIENNE eut l'idée, au cours d'un voyage en diligence de Lyon à Paris, en 1551, de numéroté les phrases : c'est la division en versets.

Ce découpage en chapitres et versets ne correspond pas toujours au sens du texte. Mais il est très pratique, puisque toutes les Bibles l'ont adopté. Il permet d'indiquer simplement des références au lieu de citer le texte. Exemple : Ac 1,1 (= Actes des Apôtres, premier chapitre, premier verset).

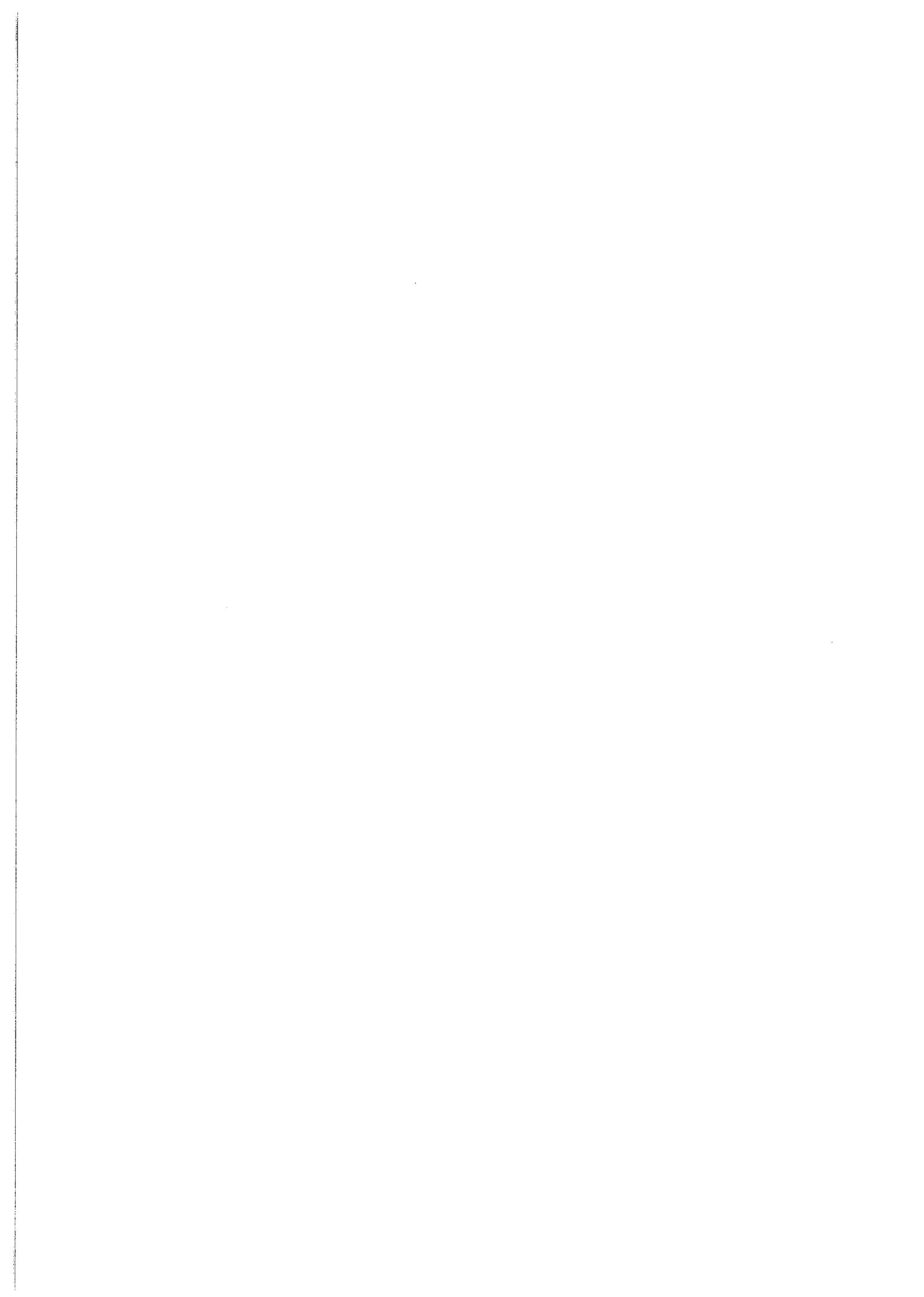
Source :

Etienne Charpentier, *Pour lire le Nouveau Testament*, Editions du Cerf, 1981, p. 120.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE, fiche n°1 bis



CODEX SINAITICUS, V^{ème} siècle :
de l'épître aux Galates (5,20) au début de l'épître aux Éphésiens.



L'AUTEUR DES ACTES DES APÔTRES

Il s'agit presque sûrement du même auteur que celui du troisième évangile. Une série d'arguments plaide en ce sens:

- l'unité de vocabulaire et de style,
- la langue (un beau grec),
- des thèmes communs aux deux œuvres,
- des scènes qui se répondent d'une œuvre à l'autre,
- l'introduction à chacun des deux livres, où l'auteur dévoile son projet,
- le témoignage de la Tradition.

Cet auteur, nous le connaissons principalement à travers son œuvre. Les introductions au troisième évangile et aux Actes fournissent des indications intéressantes.

Lc 1,1-4 :

- 1 *Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements accomplis parmi nous,*
- 2 *d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et qui sont devenus serviteurs de la parole,*
- 3 *il m'a paru bon, à moi aussi, après m'être soigneusement informé de tout à partir des origines, d'en écrire pour toi un récit ordonné, très honorable Théophile,*
- 4 *afin que tu puisses constater la solidité des enseignements que tu, as reçus.*

L'auteur ouvre son livre par un prologue à la manière des écrivains grecs de son temps. Il connaît l'existence d'autres "récits" ; il s'appuie sur le témoignage de ceux qui ont été les témoins oculaires de la vie et de la mission de Jésus et dont il n'a pas fait partie : il s'agit principalement des Douze. Il signale qu'il s'est soigneusement informé de tout depuis les origines. Il dédicace son livre à Théophile (dont le nom signifie "aimé de Dieu"), comme c'était l'usage. Celui-ci a déjà accédé à la foi, mais il veut lui permettre de l'approfondir par un "récit ordonné". Il s'agit donc d'une présentation construite, d'un enseignement sur la vie et la mission de Jésus. Ce projet par rapport à Théophile peut s'élargir à tout lecteur de l'évangile.

Ac 1,1-2 :

- 1 *J'avais consacré mon premier livre, Théophile, à tout ce que Jésus avait fait et enseigné, depuis le commencement*
- 2 *jusqu'au jour où, après avoir donné, dans l'Esprit Saint, ses instructions aux apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé.*

Nous retrouvons le même Théophile, comme destinataire de l'œuvre ; il s'agit bien d'une suite du premier livre. Celui-ci était consacré à tout ce que Jésus avait fait et enseigné. Le deuxième sera consacré à ce que les premières communautés chrétiennes ont fait et enseigné. La grande nouveauté est mentionnée d'emblée : Jésus n'est plus

physiquement présent, il "a été enlevé". Le troisième évangile se termine par un récit de l'Ascension. Les Actes, après avoir rappelé les apparitions du Christ ressuscité et sa recommandation au sujet de la venue de l'Esprit (versets 3 à 5), commencent par un nouveau récit de l'Ascension.

L'auteur est donc un croyant de la deuxième génération. Il a accédé à la foi grâce au témoignage et à l'enseignement de ceux qui ont été les témoins privilégiés de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus Christ.

Dès le II^{ème} siècle, la Tradition désigne Luc comme l'auteur du troisième évangile et des Actes, Elle l'identifie avec le Luc dont il est question dans d'autres écrits du Nouveau Testament :

- Épître aux Colossiens 4,14 : l'épître se termine par un certain nombre de salutations, dont celle qui mentionne Luc: « Vous avez les salutations de Luc, notre ami le médecin, et de Démas.»
- Deuxième épître à Timothée 4,11 : l'auteur donne des nouvelles d'un certain nombre de collaborateurs : « Luc seul est avec moi. Prends Marc à Milet et amène-le avec toi, car il m'est précieux pour le ministère. »
- Épître à Philémon 23-24 (il n'y a qu'un seul chapitre) : Luc figure à nouveau dans les salutations: « Epaphras, mon compagnon de captivité en Jésus Christ, te salue, ainsi que Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes collaborateurs. »

Dans les Actes, lors du grand voyage missionnaire de Paul (Ac 15,36 à 21,16), plusieurs passages sont rédigés en "nous" : Ac 16,10-17 ; 20,5-15 ; 21,1-18 ; 27,1 à 28,16. Si le "nous" indique que Luc a fait partie du groupe, nous avons là de précieuses indications sur une partie de sa vie et sa collaboration avec Paul. Mais Luc a pu utiliser un journal de voyage d'un compagnon de Paul et garder le "nous", par fidélité à ses sources.

LES DESTINATAIRES

Nous n'avons pas d'indications précises sur le public auquel le livre était destiné. La dédicace à Théophile fait partie des habitudes de l'époque. Il faut donc chercher des indices dans le livre lui-même.

L'introduction aux Actes des Apôtres de la TOB (édition de 2010) souligne les points suivants (p. 2357) :

« Le problème du public visé par l'auteur et des intentions qui l'ont amené à écrire est d'une importance particulière pour l'intelligence historique ou doctrinale de son œuvre.

L'auteur n'a probablement pas exclu les Juifs du cercle de ses lecteurs : certains d'entre eux pouvaient être sensibles à la fidélité juive des chrétiens circoncis ou au thème de l'accomplissement des Écritures.

Mais les Actes ne semblent pas avoir été destinés surtout à un public juif : l'auteur insiste trop sur le refus de l'Évangile par Israël ainsi que sur les responsabilités juives dans la mort de Jésus (Ac 2,23 ; 3,13-15 ; 13,27-29) et les difficultés rencontrées par la mission chrétienne.

L'hypothèse d'un public païen se présente mieux au premier abord. C'est aux païens que le salut est finalement proposé (Ac 28,28). Paul, le principal missionnaire chrétien, est citoyen romain de naissance (16,37 note). Son innocence est toujours reconnue par les tribunaux romains (18,15 note), et à juste titre, car "la Voie" qu'il prêche n'est ni un mouvement politique séditieux (17,7 note), ni une religion nouvelle illégale (18,13 note). S'il est invraisemblable que les Actes soient une plaidoirie destinée à défendre Paul devant le tribunal de l'empereur, il y a tout lieu de penser que l'auteur les a écrits en pensant qu'ils pourraient tomber avec profit sous les yeux de lecteurs encore païens.

Mais, en fin de compte, le contenu même du livre, la foi qui s'y exprime avec clarté et continuité, les problèmes qui y sont abordés, tout indique que l'auteur écrit avant tout pour un public chrétien.

Son intention première aurait-elle été dès lors de défendre les positions missionnaires de Paul contre les judéo-chrétiens ? Dans ce cas, il aurait sans doute voilé davantage la fidélité juive de la première génération chrétienne, qui ne pouvait que fournir des arguments à de tels adversaires.

En réalité ses préoccupations fondamentales semblent essentiellement positives: il écrit les Actes avant tout, comme son évangile, pour l'instruction et l'édification des chrétiens. C'est dans ce but qu'il raconte la diffusion de la Parole jusqu'au jour où elle retentit "avec assurance et sans entrave", à Rome même. En insistant sur le rôle de la foi, il s'oppose à des tendances judaïsantes éventuelles ; en respectant la fidélité juive des chrétiens circoncis, il désarme sans doute de possibles critiques de la part de leurs frères

incirconcis. Il est au fond l'homme de l'unité et de la communication, qui appelle l'Eglise à vivre, sous la conduite de l'Esprit Saint, comme l'église de Jérusalem qui n'avait qu'un cœur et qu'une âme. »

Ce projet apparaît nettement dans la dédicace du troisième évangile :

*« Il m'a paru bon, à moi aussi,
après m'être soigneusement informé de tout à partir des origines,
d'en écrire pour toi un récit ordonné,
très honorable Théophile,
afin que tu puisses constater la solidité
des enseignements que tu as reçus. » (Lc 1,3-4)*

LA DATE

Le livre des Actes n'est pas daté. Les événements dont il parle vont de la mort et de la résurrection de Jésus (date probable de la crucifixion de Jésus : vendredi 7 avril 30) à la résidence surveillée de Paul, à Rome (61-63). Il couvre donc une bonne trentaine d'années.

D'après le prologue (Ac 1,1-2), il est clair que les Actes ont été rédigés après le troisième évangile.

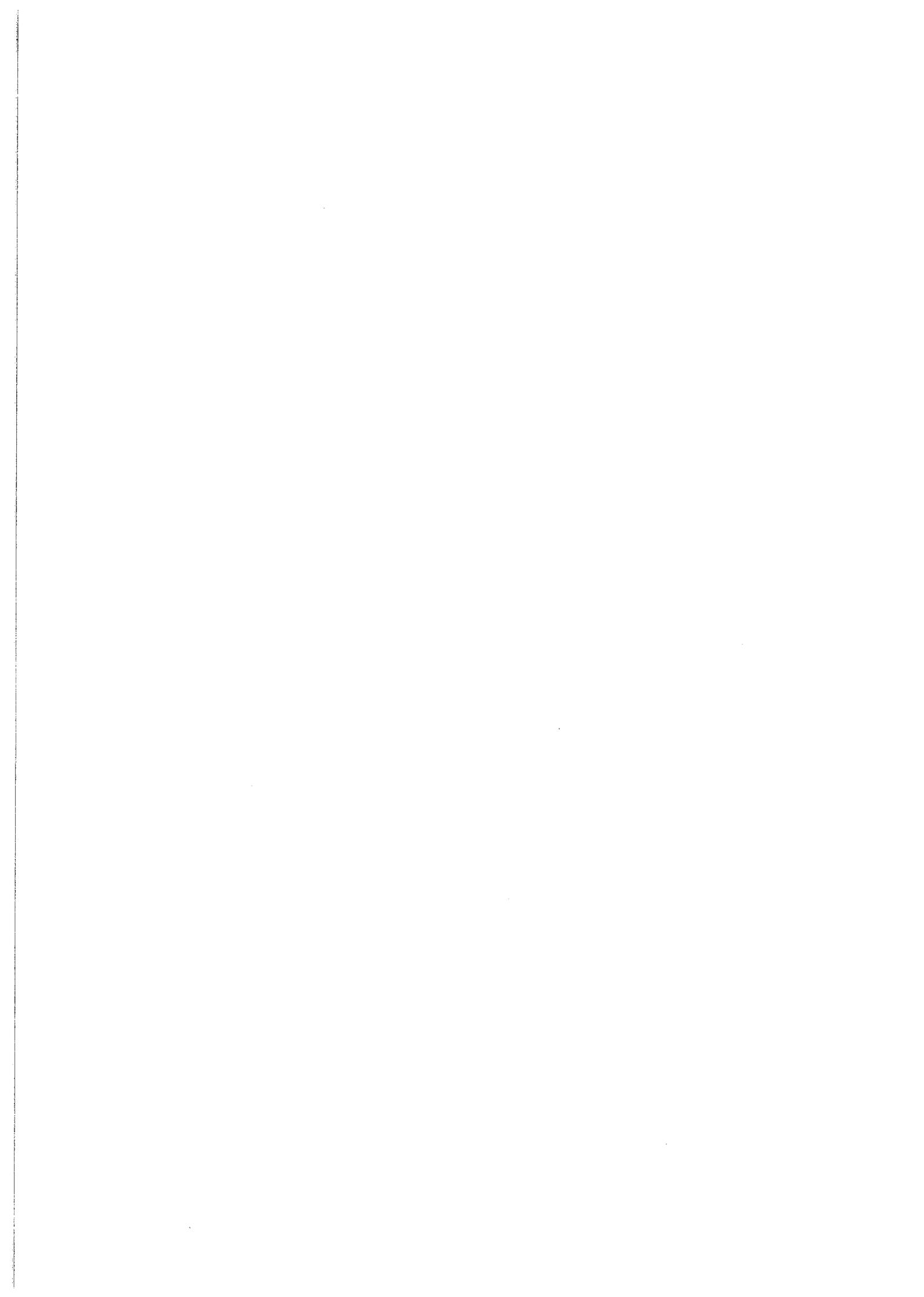
La rédaction définitive des évangiles de Matthieu et de Luc est généralement située aux environs de l'an 80. Les Actes dateraient donc du début des années 80. Certains biblistes vont jusque vers 90.

On s'était longtemps appuyé sur le fait que les Actes se terminent par la résidence surveillée de Paul à Rome et ne parlent pas de sa mort pour dater le livre d'avant la mort de Paul, donc vers 62-63. En Ac 28,30 il est en effet précisé que « Paul vécut ainsi deux années entières à ses frais ». Cette hypothèse ne peut être retenue : elle amènerait à dater l'évangile de Luc du début des années 60, ce qui est impossible.

Ce silence des Actes sur le martyre de Paul pose question. Mais, au moment où Paul, en résidence surveillée à Rome, y proclame le Règne de Dieu et y enseigne le Seigneur Jésus Christ avec une entière assurance et sans entraves (c'est le dernier verset des Actes), le programme tracé par le Christ ressuscité aux apôtres au début du livre, en Ac 1,8, est accompli :

*« mais vous allez recevoir une puissance,
celle du Saint Esprit qui viendra sur vous ;
vous serez alors mes témoins à Jérusalem,
dans toute la Judée et la Samarie,
et jusqu'aux extrémités de la terre. »*

Aux yeux de Luc la mission est accomplie : la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, partie de Jérusalem, le cœur du monde juif, est arrivée à Rome, le cœur du monde païen !



LE CONTENU : VUE D'ENSEMBLE

Plusieurs propositions de plan ont été faites.

Une première s'appuie sur Ac 1,8b :

<i>« vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »</i>	Une première partie des Actes (2,1 à 8,3) relate la naissance et la croissance de l'Eglise à Jérusalem, à partir de la Pentecôte. Après la mort d'Étienne, une persécution provoque l'annonce de la Bonne Nouvelle en Judée et en Samarie (8,4 à 11,18). Une troisième partie s'ouvre par la fondation de l'Eglise d'Antioche, se poursuit par les voyages missionnaires de Paul et se termine par l'arrivée de Paul à Rome.
--	--

Une deuxième distingue deux grands volets :

un premier centré sur Pierre, un second centré sur Paul
(2,1 à 11,18) (11,19 à 28,31)

À la charnière des deux se situe l'ouverture aux païens marquée par :

- la conversion de Corneille et de sa maison, par Pierre (Ac 10,1 à 11,18) ;
- la fondation de l'Eglise d'Antioche où la Bonne Nouvelle est également annoncée aux Grecs (Ac 11,19-26) ;
- le premier voyage missionnaire de Paul et Barnabé (Ac 13,1 à 14,28) ;
- la rencontre de Jérusalem, suite au conflit entre l'Eglise d'Antioche et celle de Jérusalem (Ac 15,1-35).

Le plan détaillé ci-dessous utilise les sous-titres de la TOB (édition de 2010).

Rappel: ces sous-titres ne font pas partie du texte original, mais ont été introduits par les traducteurs, pour aider à se repérer dans le texte.

Ac 1,1-5 : Prologue

NAISSANCE ET	Ac 1,6-11 : L'Ascension
CROISSANCE DE	Ac 1,12-14 : Le groupe des apôtres
L'EGLISE À	Ac 1,15-26 : L'adjonction de Matthias aux onze apôtres
JÉRUSALEM	Ac 2,1-13 : La venue du Saint Esprit Ac 2,14-36 : Discours de Pierre Ac 2,37-41 : Les premières conversions Ac 2,42-47 : La première communauté Ac 3,1-10 : La guérison d'un infirme au temple

Ac 3,11-26 : Discours de Pierre
Ac 4,1-22 : Pierre et Jean devant le Sanhédrin
Ac 4,23-31 : La communauté en prière
Ac 4,32 à 5,11 : Le partage des biens,
Barnabas, Ananias et Saphira
Ac 5,12-16 : Miracles des apôtres
Ac 5,17-42 : Arrestation et délivrance des apôtres
Ac 6,1-7 : L'institution des sept
Ac 6,8-15 : Activité et arrestation d'Étienne
Ac 7,1-53 : Le discours d'Étienne
Ac 7,54 à 8,1a : Lapidation d'Étienne

L'ANNONCE DE LA
BONNE NOUVELLE
EN JUDÉE ET EN
SAMARIE

Ac 8,1b-4 : La première persécution d'une Eglise
Ac 8,5-25 : La parole de Dieu en Samarie
Ac 8,26-40 : Philippe et l'eunuque éthiopien
Ac 9,1-19a : La vocation de Saul
Ac 9,19b-25 : Prédication de Saul à Damas
Ac 9,26-31 : Saul à Jérusalem
Ac 9,32-35 : La guérison d'Énée à Lydda
Ac 9,36-43 : La résurrection de Tabitha à Joppé
Ac 10,1-8 : La vision de Corneille à Césarée
Ac 10,9-33 : La vision de Pierre à Joppé
Ac 10,34-43 : Le discours de Pierre chez Corneille
Ac 10,44-48 : La venue de l'Esprit sur les païens
Ac 11,1-18 : Le récit de Pierre à Jérusalem
Ac 11,19-26 : La fondation de l'Eglise d'Antioche
Ac 11,27-30 : Un geste d'entraide
Ac 12,1-19 : Exécution de Jacques, arrestation
et délivrance de Pierre
Ac 12,20-25 : La mort du roi Hérode

LE PREMIER
VOYAGE
MISSIONNAIRE
DE PAUL ET
DE BARNABÉ

Ac 13,1-3 : L'envoi de Barnabas et Saul en mission
Ac 13,4-12 : À Chypre, Sergius Paulus
et le magicien Élymas
Ac 13,13-43 : À Antioche de Pisidie,
discours de Paul
Ac 13,44-52 : Paul et Barnabas se tournent vers les païens
Ac 14,1-7 : Paul et Barnabas à Iconium
Ac 14,8-20 : La guérison d'un infirme à Lystre ;
discours de Paul
Ac 14,21-28 : Retour de mission

**L'ASSEMBLÉE
DE JÉRUSALEM**

Ac 15,1-4 : Conflit à Antioche à propos de la circoncision
Ac 15,5-21 : Dénouement du conflit :
l'Assemblée de Jérusalem
Ac 15,22-35 : Les décisions et la lettre de l'Assemblée

**LE GRAND
VOYAGE
MISSIONNAIRE
DE PAUL ET
DE SILAS**

Ac 15,36-40 : Le départ de Paul en mission avec Silas
Ac 15,41 à 16,5 : Timothée associé à Paul et Silas
Ac 16,6-10 : Paul appelé en Macédoine
Ac 16,11-15 : À Philippes, la conversion de Lydie
Ac 16,16-40 : À Philippes, arrestation et délivrance de Paul
Ac 17,1-9 : Difficultés à Thessalonique
Ac 17,10-15 : Bon accueil à Bérée
Ac 17,16-34 : Paul et les philosophes d'Athènes
Ac 18,1-11 : La fondation de l'Eglise de Corinthe
Ac 18,12-17 : La comparution de Paul devant Gallion
Ac 18,18-23 : Passage de Paul à Antioche
Ac 18,24-28 : Apollos à Éphèse et à Corinthe
Ac 19,1-7 : L'arrivée de Paul à Éphèse
Ac 19,8-10 : La prédication de Paul à Éphèse
Ac 19,11-20 : La mésaventure des exorcistes juifs
Ac 19,21-40 : L'émeute d'Éphèse et le départ de Paul
Ac 20,1-6 : D'Éphèse à Troas par la Grèce
et la Macédoine
Ac 20,7-12 : La résurrection d'Eutyque à Troas
Ac 20,13-16 : De Troas à Milet
Ac 20,17-38 : À Milet, adieux de Paul aux anciens d'Éphèse
Ac 21,1-16 : La montée de Paul vers Jérusalem
Ac 21,17-26 : La rencontre de Paul et de Jacques
à Jérusalem

**L'ARRESTATION
DE PAUL ET SES
PLAIDOIRIES**

Ac 21,27-36 : L'arrestation de Paul au temple
Ac 21,37 à 22,29 : Plaidoyer de Paul devant les Juifs
Ac 22,30 à 23,11 : Paul devant le Sanhédrin
Ac 23,12-22 : Complot des Juifs contre Paul
Ac 23,23-35 : Transfert de Paul à Césarée
Ac 24,1-9 : Le réquisitoire de Tertullus
Ac 24,10-23 : La plaidoierie de Paul
Ac 24,24-27 : Paul en prison
Ac 25,1-12 : Paul devant Festus : appel à l'empereur
Ac 25,13-27 : Paul devant Agrippa et Bérénice
Ac 26,1-32 : Discours de Paul devant Agrippa

**EN ROUTE
POUR ROME**

Ac 27,1-12 : Embarquement pour Rome
Ac 27,13-26 : La tempête
Ac 27,27-44 : Sauvés du naufrage
Ac 28,1-10 : Paul à Malte
Ac 28,11-15 : Le voyage de Malte à Rome
Ac 28,16-31 : Paul à Rome

LE GENRE LITTÉRAIRE : UNE THÉOLOGIE NARRATIVE

Le livre des Actes se présente essentiellement sous la forme de **récits** et de **discours**, comme les évangiles. Ceci le rend vivant, concret, plus facile à lire que d'autres écrits du Nouveau Testament, comme les épîtres pauliniennes ou l'Apocalypse qui offrent des visages très différents.

Mais ces récits ne sont pas de simples anecdotes ou des reportages. Il s'agit de **relectures** d'événements qui ont marqué la vie des premières communautés chrétiennes, d'une partie d'entre elles. En reportant sur une carte les communautés chrétiennes dont il est question dans les Actes, on aboutit à une espèce d'arc-en-ciel allant de Jérusalem à Rome, en passant par la Judée, la Samarie, une partie de l'Asie Mineure et la Grèce. D'autres communautés chrétiennes, notamment celles d'Égypte, qui sont également très anciennes, sont passées sous silence.

Ces relectures sont l'œuvre d'un croyant qui souligne des éléments qui lui semblent fondamentaux, vitaux pour les chrétiens et les communautés chrétiennes. Il présente quelques uns des pionniers de l'annonce de la Bonne Nouvelle, avec une insistance particulière sur Pierre et Paul. À travers eux il souligne que c'est l'Esprit qui est à l'œuvre : c'est l'Esprit qui est le véritable moteur de la mission ; c'est à lui que Luc attribue la diffusion rapide, quasi irrésistible, de la Bonne Nouvelle.

Les discours peuvent être classés en deux grands groupes :

- les « discours missionnaires » de Pierre, d'Étienne, de Paul ; il ne s'agit pas de retranscriptions de discours prononcés tels quels ; ils sont pour une large part l'œuvre de Luc (cf. vocabulaire, thèmes) et constituent des espèces de résumés, de plans détaillés de ce qu'a été, à ses yeux, et compte tenu des informations dont il disposait, l'annonce de la Bonne Nouvelle à différents moments et à différents auditoires. Là aussi l'Esprit est à l'œuvre : c'est la concrétisation de ce qui a été manifesté à la Pentecôte ; l'Esprit rend les messagers de la Bonne Nouvelle capables de rejoindre leurs auditeurs dans leurs langues maternelles.
- les plaidoiries de Paul, après son arrestation à Jérusalem : Paul, et à travers lui Luc, plaide pour présenter le christianisme comme non dangereux, respectable, devant les autorités juives et romaines. Là encore l'Esprit intervient, conformément à la promesse de Jésus. Il donne l'assurance, permet de trouver les mots :

« Mais avant tout cela, on portera la main sur vous et on vous persécutera ; on vous livrera aux synagogues, on vous mettra en prison ; on vous traînera devant des rois et des gouverneurs à cause de mon nom. Cela vous donnera une occasion de témoignage. Mettez-vous en tête que vous n'avez pas à préparer votre défense. Car, moi, je vous donnerai un langage et une

sagesse que ne pourront contrarier ni contredire aucun de ceux qui sont contre vous. » (Lc 21,12-15)

Luc a certainement utilisé des **sources**. Elles ont pu être orales ou écrites. Il en respecte souvent le vocabulaire et le style. Ceci est difficile à repérer sur une traduction française et demande un travail approfondi sur le texte grec.

« Il est malheureusement très difficile d'isoler et de délimiter ces sources avec assurance, même dans le cas de "l'itinéraire" ou "journal de voyage" dont les passages en "nous" supposent l'existence... On voit mieux par contre où situer, dans la vie de l'Eglise primitive, l'origine de ces sources. Chaque Eglise devait conserver des souvenirs de sa fondation et de son histoire (voir 1 Th 1,6 ; 2,1 ; 1 Co 2,1-5 ; 3,5-6 ; etc.) et connaître certains épisodes de la vie de son fondateur (1 Th 2,2 ; 3,1-2 ; 2 Co 11,22 à 12,10 ; Ga 1,15 à 3,14 ; He 13,7 ; etc.). Édifiantes, étonnantes ou pittoresques, ces informations pouvaient passer d'une Eglise à l'autre (1 Th 1,8 ; 2,14 ; 1 Co 16,1 ; 2 Co 8,5 ; Ga 1,13-23 ; voir Ac 14,27 ; 15,3-4). Et des centres importants comme Jérusalem ou Antioche (11,9 note) devaient certainement être favorisés de ce point de vue et conserver, en vertu d'une transmission écrite ou orale, de nombreuses informations de ce genre. » (TOB, édition de 2010, p. 2352)

Il faut y ajouter **les lettres à des Eglises** dont une partie nous a été conservée, notamment une série de lettres de Paul. Primitivement adressées à une Eglise précise (exemples : Thessalonique, Corinthe, Rome) ces lettres ont été conservées d'abord au sein de cette Eglise, puis ont peu à peu passé à d'autres Eglises et ont fini par constituer la série de lettres qui est entrée dans la composition du Nouveau Testament ; on parle de « corpus paulinien ».

L'EMPIRE ROMAIN AU PREMIER SIÈCLE

PETITE HISTOIRE ROMAINE

Une cité d'Italie, ROME, fondée en 753 avant notre ère, achève la conquête du Bassin méditerranéen (voir carte, fiche n° 9 bis) au cours du I^{er} siècle avant Jésus-Christ :

- Pompée a pris Jérusalem en 63 ;
- Jules César termine la conquête de la Gaule vers 50 ;
- Octave (Auguste) annexe l'Égypte en 30.

La République romaine n'était au départ qu'une petite municipalité. Ses institutions vont se transformer pour faire face à cette expansion.

L'EMPIRE ROMAIN

Octave, devenu Auguste (le Sénat lui accorde ce titre le 16 janvier de l'an 27 avant Jésus-Christ), institue un nouveau régime, l'Empire, en conservant le cadre formel de la République. Strabon note : « Il eût été difficile d'administrer un Empire si grand autrement qu'en en venant au pouvoir d'un seul homme, comme à celui d'un père. »

Son pouvoir repose tout d'abord sur le consentement populaire : il a mis fin aux guerres civiles ; il est le restaurateur de la paix, de la liberté, de la sécurité, de la prospérité ; il exerce l'imperium, le pouvoir militaire de commandement et de décision ; d'une prodigieuse richesse, il fait d'énormes dépenses dans l'intérêt public et apparaît comme le protecteur et le bienfaiteur de tous. À la fin de son règne, en 14 après Jésus-Christ, l'Empire compte 4 millions de citoyens en Italie et environ 800.000 dans les provinces.

Ses successeurs seront :

- | | |
|---|--------------------------|
| - de 14 à 37 : Tibère | - de 69 à 79 : Vespasien |
| - de 37 à 41 : Caius (Caligula) | - de 79 à 81 : Titus |
| - de 41 à 54 : Claude | - de 81 à 96 : Domitien |
| - de 54 à 68 : Néron | |
| - L'année 68-69 connaîtra quatre empereurs. | |

L'Empire est divisé en provinces dont les gouverneurs sont désignés à Rome, par l'empereur ou par le Sénat : ce sont les proconsuls, légats, préfets ou procureurs. Dans des régions excentriques, quelques rois demeurent en place, mais avec des pouvoirs limités, ainsi Hérode le Grand en Palestine, sous l'empereur Auguste.

Luc inscrit la naissance et le début du ministère public de Jésus dans le cadre de l'histoire de cet Empire :

- « Or, en ce temps-là, parut un décret de César Auguste pour faire recenser le monde entier. Ce premier recensement eut lieu à l'époque où Quirinius était gouverneur de Syrie. » (Lc 2,1-2) ;
- « L'an quinze du gouvernement de Tibère César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de La Galilée... » (Lc 3,1).

LES CITÉS DE L'EMPIRE

Elles ont perdu leur indépendance, mais gardent une large autonomie dans leur administration intérieure. La cité ne se limite pas au territoire urbain : elle englobe la campagne environnante. Les cités les plus importantes à l'époque sont : Rome, Alexandrie (en Égypte), Antioche (en Syrie), Ephèse (en Asie Mineure), Corinthe (en Grèce).

LES COMMUNICATIONS

Un imposant réseau de voies terrestres sillonne l'Empire. Aucun transport ne dépasse 500 kg, en raison des limites des attelages ; les marchandises parcourent 30 km par jour. Les entreprises privées de poste ne dépassent pas 60 km, la poste impériale atteint 150 km, mais en roulant de jour et de nuit.

Les ports jouent un rôle important. Les charges des navires peuvent atteindre plusieurs centaines de tonnes. Certains navires céréaliers dépassent 1000 tonnes. Le navire sur lequel se trouve Paul en Ac 27,37 transporte 276 passagers. L'historien juif Flavius Josèphe a été sur un bateau avec 600 passagers (Autobiographie, 15). La navigation s'arrête de novembre à mars. Les chapitres 27 et 28 des Actes font bien apparaître les conditions de la navigation à l'époque et ses dangers.

L'UNITÉ CULTURELLE

L'Empire est le rassemblement d'une multitude de peuples qui conservent leurs coutumes, leurs langues et leurs cultures. En Palestine, on parle l'araméen, de la même famille que l'hébreu.

Deux langues s'imposent dans l'ensemble de l'Empire :

- le grec : à la suite des conquêtes d'Alexandre (356-323), il est devenu la langue commune de tout l'Orient. On l'appelle la *koinè* (mot grec qui signifie *commune*). C'est la langue de la culture, de la philosophie, des échanges commerciaux. C'est dans cette langue qu'est écrit le Nouveau Testament.
- le latin : langue de Rome, puis de l'Occident. Il a d'abord une diffusion moins grande que le grec, mais il est pour tout l'Empire la langue de l'administration et du droit. Dans l'Eglise, il sera utilisé comme langue habituelle, en Afrique d'abord, dès la fin du II^{ème} siècle, puis à Rome, puis dans tout l'Occident chrétien au cours du III^{ème} siècle.

Sources :

Jean COMBY, *Pour lire l'histoire de l'Eglise*

Tome 1: Des origines au XV^e siècle

Editions du Cerf, Paris, 1984, pp.23-27

Paul PETIT, *Histoire générale de L'Empire romain*

I. Le Haut-Empire (27 avant J.-C. - 161 après J.-C.),

Editions du Seuil, collection Histoire, 1974.

LES COURANTS RELIGIEUX

En schématisant, on peut en distinguer quatre principaux :

LES RELIGIONS TRADITIONNELLES

Dans les campagnes, la religion agraire demeure vivace. Il s'agit de cultes "naturistes" qui honorent les forces mystérieuses qui assurent la fécondité de la nature, des sols et des animaux : ce sont les divinités protectrices des récoltes, des troupeaux et des sources.

Chaque cité avait ses propres divinités, les cités grecques, les cités latines, etc. Avec les conquêtes, ces dieux de la Grèce et de Rome ont été plus ou moins adoptés partout. On a établi des équivalences entre les divinités grecques et romaines:

Zeus - Jupiter,
Hermès - Mercure,
Poséidon - Neptune...

Les cités ayant perdu leur indépendance, ces religions sont en perte de vitesse. Elles sont souvent très utilitaires (*do ut des* : je te donne pour que tu me donnes) et ne satisfont plus les esprits éclairés et les véritables besoins religieux. Cependant, même si le cœur n'y est plus, on y reste fidèle, car il s'agit de la « coutume héritée des ancêtres ». Auguste essaie de leur redonner un peu de vie, car il voit en elles un ciment social. C'est un acte de civisme que de participer aux cultes de la cité, même si on est parfaitement sceptique. Traces dans les Actes : Ac 14,12-13 (Zeus, Hermès), Ac 19,23-40 (Artémis).

LE CULTE DE L'EMPEREUR

Ce culte est originaire d'Orient où les souverains hellénistiques, les successeurs d'Alexandre, l'ont développé. Mais, en Occident, il apparaît comme une nouveauté quand les empereurs s'efforcent de le généraliser dans l'ensemble de l'Empire. Cependant, si certains empereurs manifestèrent leur mégalomanie comme par exemple Caligula, beaucoup se montrèrent modérés. Dans les provinces d'Orient, l'empereur était divinisé de son vivant ; à Rome, seulement après sa mort.

Participer au culte de Rome et d'Auguste constitue un geste de loyalisme politique. Le culte impérial ne devient une obligation qu'au III^{ème} siècle. Auparavant, seuls les magistrats et les soldats devaient y participer.

LA PHILOSOPHIE

Les esprits plus philosophiques s'acheminent lentement vers le monothéisme, vers un Dieu unique et transcendant, vers une religion du devoir à accomplir et de l'adversité à supporter. Ainsi, le stoïcisme qui demande la soumission à l'ordre de l'univers. Les stoïciens réinterprètent les religions anciennes et le vieux polythéisme dans un sens psychologique et individuel. Après tout, les dieux multiples ne sont que des manières différentes de parler de la divinité. Tout en gardant une fidélité aux rites, les stoïciens mettent l'accent sur la purification morale.

Traces dans les Actes : le discours de Paul à Athènes (Ac 17).

LES RELIGIONS ORIENTALES OU RELIGIONS À MYSTÈRES

Cet autre courant suscite de plus en plus d'intérêt dans tous les milieux et souvent dans les milieux les plus populaires. Des esclaves transplantés, des soldats, des fonctionnaires, des marchands apportent à Rome et dans tout l'Occident des religions d'Asie Mineure et d'Égypte.

Ces cultes répondent à l'angoisse existentielle de l'homme, inquiet et malheureux. Leur rituel, dans lequel on rencontre le meilleur et le pire, est loin du formalisme des anciens cultes. Ce sont des processions, des chants langoureux et une musique enivrante. Ces religions nouvelles proposent à un petit nombre d'élus une initiation mystérieuse dans laquelle ils rencontrent personnellement le dieu. Purifié au cours de diverses épreuves, le fidèle a le sentiment d'être sauvé et d'appartenir à un groupe privilégié. Les religions agraires célébraient la mort et la résurrection de la nature. Dans les mystères, c'est le fidèle lui-même qui meurt et qui renaît à une vie nouvelle...

Les plus répandues de ces religions orientales sont le culte d'Isis venu d'Égypte, celui de Mithra, originaire de Perse, et celui de Cybèle-Attis né en Phrygie (Asie Mineure).

« Les égouts de l'Oronte (rivière d'Antioche) coulent dans le Tibre », ironise un poète satirique romain. Mais rien ne semble pouvoir arrêter la progression de ces religions nouvelles.

Ces multiples courants religieux s'acheminaient vers **un large syncrétisme**, c'est-à-dire vers la fusion de leurs divers éléments en une religion universelle. C'est dans ce contexte qu'apparaît le christianisme, lui aussi religion orientale capable de combler les désirs d'élévation morale et de salut.

Source :

Jean COMBY, *Pour lire l'histoire de l'Eglise*
Tome 1: Des origines au XV^e siècle,
Editions du Cerf, Paris, 1984, pp.28-30.

LA PALESTINE AU PREMIER SIÈCLE

SITUATION POLITIQUE

Hérode le Grand avait su habilement manœuvrer pour réussir à gouverner, sous la tutelle des Romains, véritables maîtres du pays depuis 63 avant Jésus-Christ.

Peu avant son décès, en 4 avant Jésus-Christ, il avait réglé sa succession:

- Archélaüs héritait du titre royal ;
- Hérode Antipas devenait tétrarque de Galilée et de Pérée ;
- Hérode Philippe II, devenait tétrarque de Gaulanitide, de Batanée et de Trachonitide (à l'est de la Gaulanitide), ainsi que de l'Idumée (au nord ouest de la Gaulanitide). Voir carte : fiche n°9.

Dès le début de son règne, Archélaüs dut réprimer une révolte fomentée par les pharisiens ; en même temps, son titre lui était contesté par Hérode Antipas qui avait été précédemment désigné par Hérode pour lui succéder. Plusieurs délégations vinrent à Rome pour plaider leur cause auprès de l'empereur. L'empereur Auguste, après réflexion, confirma à peu près le testament d'Hérode :

- Archélaüs gardait la Judée, l'Idumée et la Samarie mais se contentait du titre d'éthnarque ;
- Hérode Antipas et Hérode Philippe II restaient tétrarques.

Cet arrangement ne dura pas: Archélaüs, réputé cruel et brutal, fut mis en accusation devant Auguste par une députation de Judéens et de Samaritains. En 6 après Jésus Christ, il fut déposé et exilé en Gaule.

La Judée, la Samarie et l'Idumée furent confiées à un procurateur, fonctionnaire dépendant de l'empereur et placé sous l'autorité du gouverneur de la province de Syrie. Le procurateur réunit dans ses mains les pouvoirs civils, militaires et judiciaires. Habituellement il réside à Césarée, mais au moment des fêtes importantes il monte à Jérusalem, pour prévenir les risques de troubles liés à ces grands rassemblements.

Hérode Philippe II est mort en 34 ; Hérode Antipas, victime des intrigues d'Agrippa I, fut exilé à Lyon, par l'empereur Caligula, en 39.

Hérode Agrippa I va hériter des possessions de ses oncles : tout d'abord de la tétrarchie de Hérode Philippe II, puis de la Galilée et de la Pérée que l'empereur Caligula lui confie en 39, et enfin, en 41, de l'éthnarquie de Judée-Samarie avec le titre de roi. Jusqu'à sa mort, en 44, il aura donc réuni l'ancien royaume de son grand-père Hérode le Grand.

Après son décès, Rome a sans doute repris l'administration directe de la plus grande partie de la Palestine. Cependant vers 50, Hérode Agrippa II qui avait vécu jusque-là à Rome, reçoit la principauté de Chalcis ; depuis 49, il est également gouverneur du Temple avec le droit de superviser la nomination des grands prêtres. En 53, en échange de Chalcis, il reçoit l'Abylène et l'ancienne tétrarchie de Transjordanie. L'empereur Néron lui donnera en outre des parties importantes de la Galilée et de la Pérée et quelques villes.

Après la grande révolte juive contre Rome (66-70), ces principautés disparaissent d'autant plus facilement que la famille des Hérodiens s'est éteinte.

Les étapes principales de la guerre juive figurent sur le tableau chronologique de la fiche n° 8.

SITUATION ÉCONOMIQUE

Le pays a la forme d'un trapèze dont les bases mesurent 50 et 100 kilomètres, pour une hauteur de 220 kilomètres. La population est relativement dense pour l'époque: 600.000 habitants, pour une superficie de 20.000 km².

L'agriculture : la Palestine du I^{er} siècle est un pays assez riche au plan agricole, satisfaisant largement ses besoins. Le blé constitue la base de l'alimentation. Il est cultivé un peu partout, surtout en Galilée : celle-ci constitue des stocks en prévision des famines, tout en alimentant la Judée et Jérusalem dont les besoins sont énormes à cause de l'afflux des pèlerins pendant les fêtes. La ville passe alors de 50.000 habitants à plus de 180.000. Autres cultures importantes: l'orge, farine des plus pauvres et utilisé pour l'élevage, les figuiers et les oliviers, la vigne, d'autres fruits et légumes tels que les lentilles, les pois chiches, la salade, la chicorée, le cresson, les grenades, les dattes. La Palestine de l'époque est relativement boisée. Elle exporte certains de ses produits jusqu'à Rome.

L'élevage : Il ne suffit pas à couvrir les besoins. Les troupeaux sont nombreux en Judée, essentiellement des brebis et des agneaux. Il y a aussi des bovins et de la volaille ; les colombes sont chassées au filet. C'est le Temple qui est le principal consommateur de viande ainsi que les couches aisées de la population.

L'industrie : Les principales industries sont: la pêche, la conserverie (par salaison), le bâtiment (agrandissement du Temple, pavage des rues de Jérusalem, nouveaux remparts...), la filature et le tissage, l'industrie du cuir, la poterie, le bitume, un artisanat de luxe pour le Temple (à Jérusalem)

Source :

Cahiers Evangile, n° 27 :
La Palestine au temps de Jésus,
Service biblique Evangile et Vie, Editions du Cerf, février 1979, pp. 14-23.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DATES	EMPIRE ROMAIN	PALESTINE	EGLISE
19 août 14	Mort de l'empereur AUGUSTE. TIBÈRE lui succède (14-37).		
7 avril 30			Date probable de la mort de JÉSUS
Pentecôte 30			Naissance de l'Eglise à JÉRUSALEM (Ac 2)
Automne 36		Rappel à Rome de Ponce Pilate, préfet de la Judée depuis 26	
Hiver 36-37 (?)			Martyre d'Étienne et dispersion d'une partie de la communauté (Ac 7). Peu après, conversion de Paul (Ac 9,1-19)
37-41	CALIGULA empereur	Marcellus préfet de la Judée	
Vers 39			Paul s'échappe de Damas (2 Co 11,32-33), et fait une première visite aux responsables de l'Eglise (Ga 1,18-19).
41-54	CLAUDE empereur	41 : Agrippa I ^{er} se voit octroyer la Judée et la Samarie	
Vers 43			Paul et Barnabé à Antioche (Ac 11,26) qui devient le centre des chrétiens hellénistes

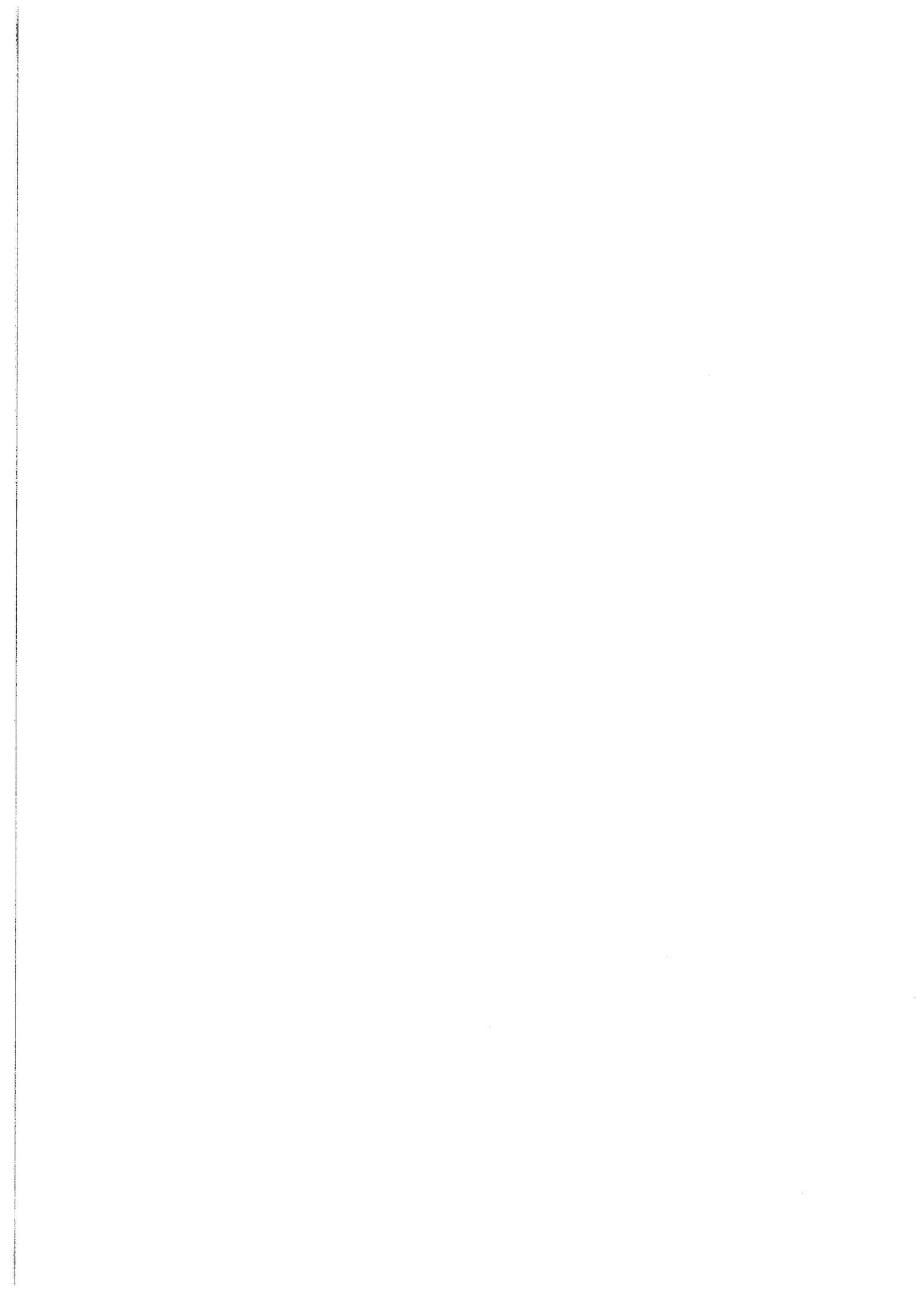
43 ou 44		Agrippa I ^{er} fait décapiter Jacques le frère de Jean (Ac 12,1-2).	
Printemps 44		À la mort d'Agrippa I ^{er} la Judée redevient province procuratorienne (44-66).	
44-46		Cuspius Fadus procureur	
Entre 45 et 49			Premier voyage missionnaire de Paul et Barnabé (Ac 13,1 à 14,28)
46-48		Tibère Alexandre procureur.	
Vers 48 48-52		Famine en Judée. Vendilius Cumanus procureur	
48 ou 49			L'assemblée de Jérusalem (Ac 15,1-35)
49	CLAUDE « chasse de Rome les Juifs qui s'agitent à l'instigation de Chrestos » (Suétone)		
50-52			Deuxième voyage missionnaire de Paul, avec Silas (Ac 15,36 à 18,21) Hiver 50 à été 52 : Paul à Corinthe (Ac 18,1-11). En 51, <i>J^{ère} épître aux Thessaloniens</i>
52(plutôt que 51)		Gallion, frère de Sénèque, proconsul d'Achaïe	Printemps 52 : comparution de Paul devant Gallion (Ac 18,12-17)
52-60		Antonius Félix procureur	
Été 52			Paul se rend à Jérusalem (Ac 18,22), puis à Antioche.

53-58			<p>Troisième voyage missionnaire de Paul</p>
54-68	NÉRON empereur		<p>54-57 : Paul séjourne deux ans et trois mois à Éphèse. En 56 (?) : <i>Épîtres aux Corinthiens et aux Galates.</i> 56-57 : <i>Épître aux Philippiens</i></p> <p>Hiver 57-58 : Paul à Corinthe (Ac 20,3). <i>Épître aux Romains</i></p> <p>Pâque 58 : Paul à Philippi (Ac 20,6), puis, par mer et par étapes, à Césarée (Ac 21,8-14)</p>
Été 58 Pentecôte 58			<p>Paul à Jérusalem</p> <p>Arrestation de Paul au Temple et comparution devant le Sanhédrin (Ac 21,27 à 23,11)</p> <p>Complot de Juifs contre Paul et transfert de Paul à Césarée (Ac 23,12-35). Comparution de Paul devant Félix (Ac 24,1-23)</p>
60-62 Automne 60		Porcius Festus procureur	<p>60 : Paul comparaît devant Festus et en appelle à César (Ac 25,1-12)</p> <p>Transfert de Paul à Rome, naufrage, hiver passé à Malte (Ac 27,1 à 28,15)</p>
61-63			<p>Paul à Rome, sous garde militaire (Ac 26,16-31)</p> <p><u>Les Actes des Apôtres s'arrêtent là !</u></p>

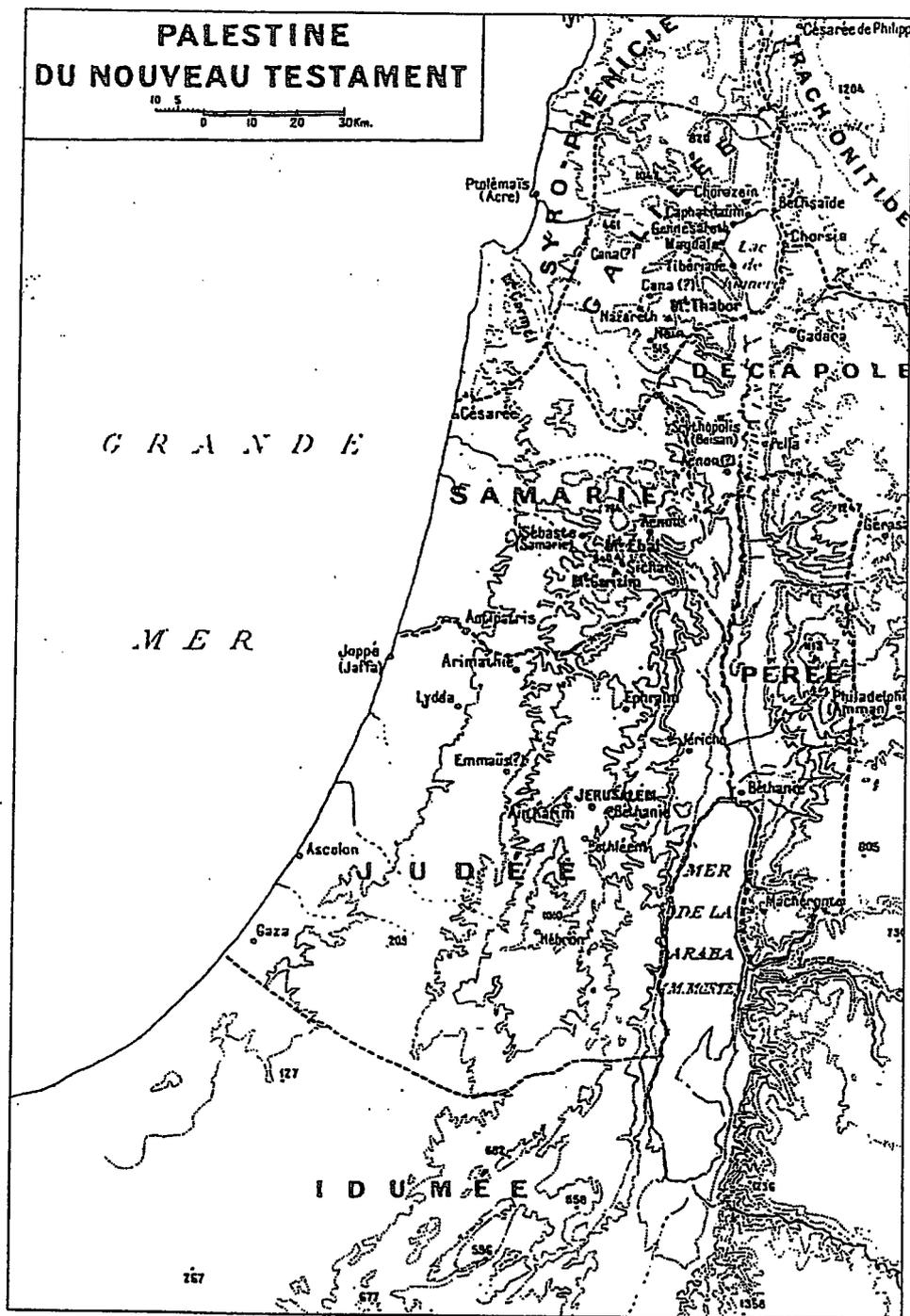
62-64		Lucceius Albinus procurateur	
Juillet 64	Incendie de Rome et persécution des chrétiens		
64 (ou 67)			Martyre de Pierre à Rome
64-66		Gessius Florus procurateur	
		Été 66 : Florus fait crucifier des Juifs à Jérusalem ; troubles à Césarée et dans tout le pays.	Entre 65 et 70 : <i>L'évangile selon saint Marc</i>
	NÉRON désigne Vespasien et son fils Titus pour rétablir l'ordre en Palestine	Septembre 66 : Gouvernement insurrectionnel à Jérusalem.	
		67 : Vespasien reconquiert la Galilée ; 68 : Vespasien occupe la plaine maritime et la vallée du Jourdain (destruction de Qumrân) ;	
Avril 68	GALBA empereur		
Juin 68	Suicide de Néron		
		69 : Vespasien soumet la Judée ; les sicaires se maintiennent à Jérusalem, et aussi à l'Hérodition, à Masada et à Machéronte.	
69-79	VESPASIEN empereur	Vespasien confie à Titus le siège de Jérusalem. Pâque 70 : Titus investit Jérusalem avec quatre légions ; 29 août 70 : prise du parvis intérieur et incendie du Temple	

Fin 70		La Judée province impériale ; Césarée colonie romaine.	
71-72		Lucilius Bassus légat de Judée	
Été 71	À Rome, triomphe de Vespasien et Titus		
73		Flavius Silva légat de Judée. Pâque 73 : siège de Masada par F. Silva. Éléazar et ses sicaires s'entr'égorgent plutôt que de se rendre.	
79-81	TITUS empereur	Rabbi Johannan ben-Sakkaï fonde l'académie de Yabné (Jamnia)	<i>Vers 80 : l'évangile selon saint Matthieu, l'évangile selon saint Luc, les Actes des Apôtres</i>
81-96	DOMITIEN empereur		<i>Entre 80 et 90 : l'évangile selon saint Jean et les épîtres de saint Jean. Vers 95 : l'Apocalypse</i>
96-98	NERVA empereur		

Source : Tableaux chronologiques de la TOB 2010, pages 2741 à 2743.

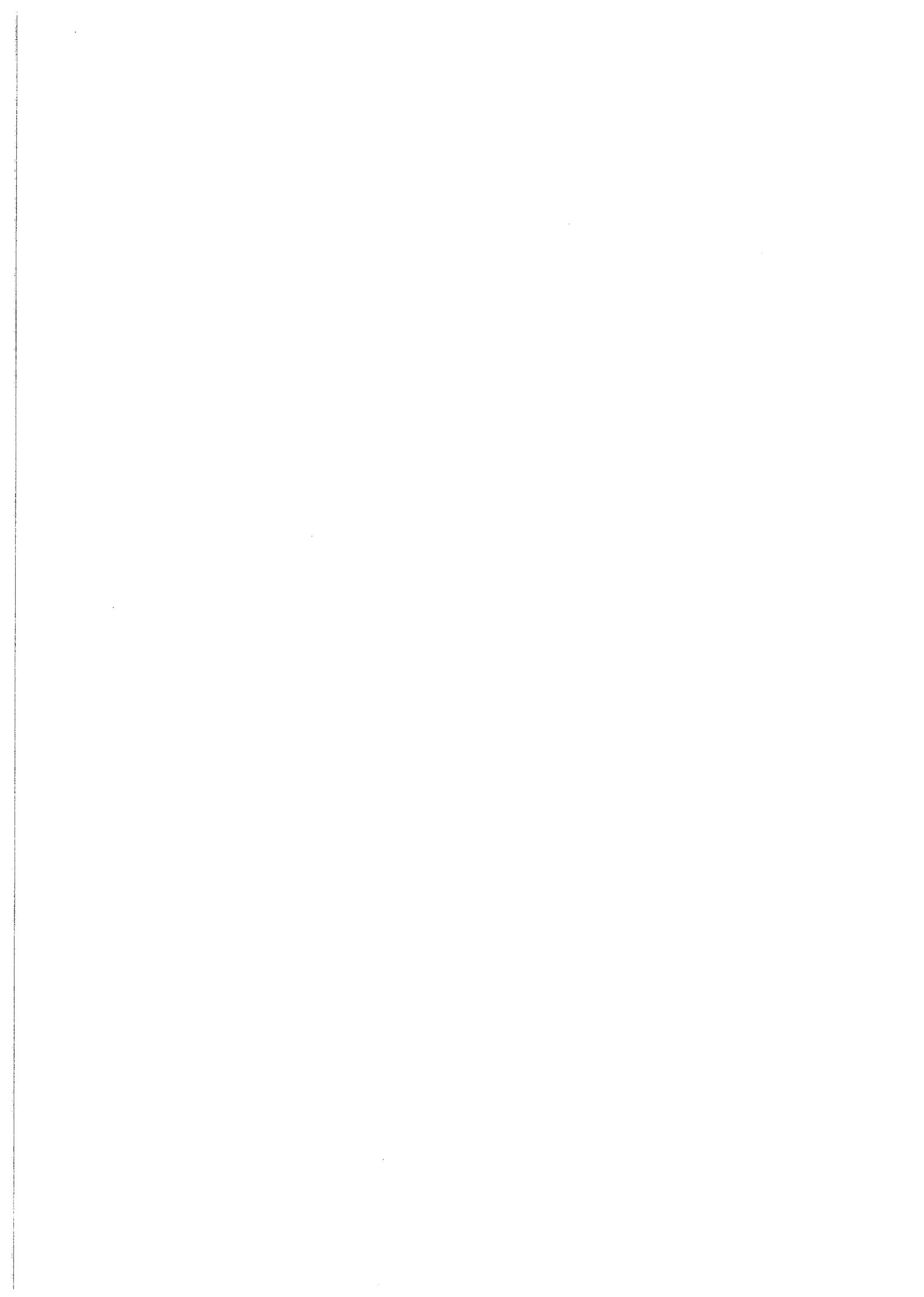


LA PALESTINE AU 1^{er} SIÈCLE

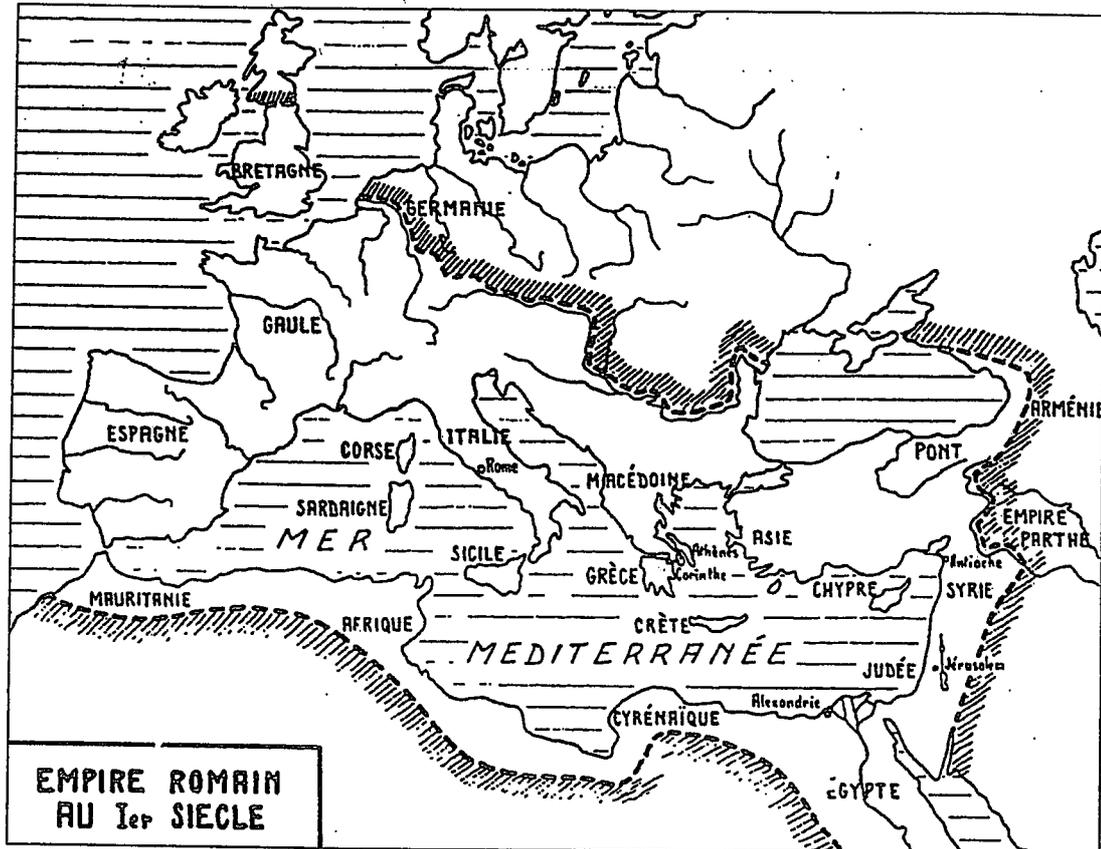


Source:

Traduction Oecuménique de la Bible,
Nouveau Testament, Edition de 1972, p. 818.

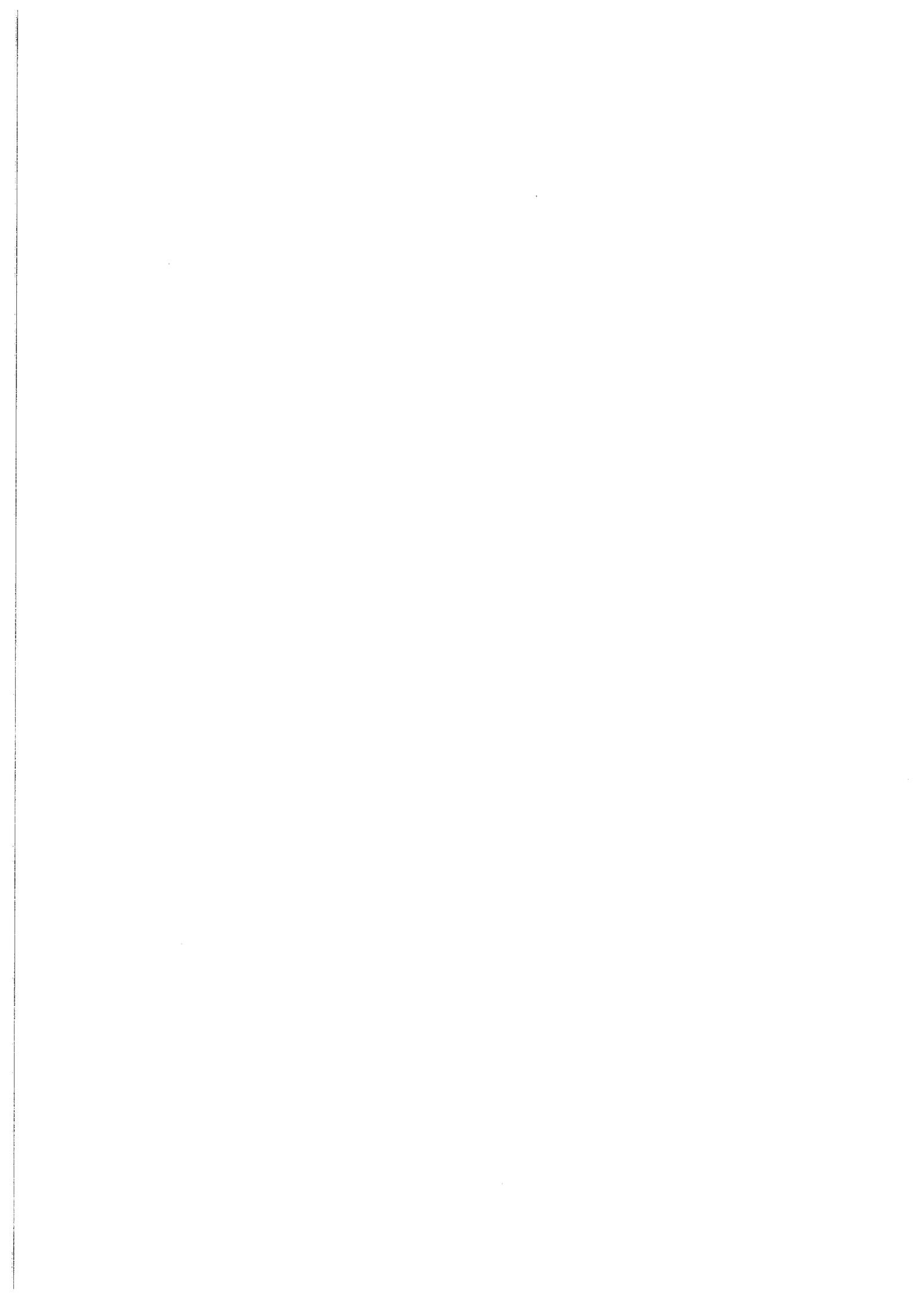


L'EMPIRE ROMAIN AU 1^{er} SIÈCLE



Source:

Francis DUMORTIER,
Croyants en terres païennes
Première épître aux Corinthiens,
Editions Ouvrières, 1982, p. 189.



ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

1. Introductions à l'ensemble du Nouveau Testament :

- Sous la direction de Daniel MARGUERAT,
*Introduction au Nouveau Testament.
Son histoire, son écriture, sa théologie,*
Labor et Fides, 2000, 2001², 2004³, 2008⁴, 547 pages.
- Jean BRIÈRE, Philippe GRUSON, Fernand PROD'HOMME,
Marie-Noëlle THABUT,
*Lire le Nouveau Testament.
Une initiation.
Tome 2 : Actes des apôtres, épîtres, Apocalypse,*
Service Biblique *Évangile et Vie*, 1999, 164 pages.
- Camille FOCANT, Daniel MARGUERAT,
Le Nouveau Testament commenté, Bayard, 2012.

Texte intégral des 27 livres du Nouveau Testament, dans la Traduction œcuménique de la Bible de 2010. Chacun des livres est précédé d'une introduction et muni de notes explicatives.

- Cahiers *Évangile* publiés par le Service « *Évangile et vie* »,
aux Éditions du Cerf :

N° 60 (juin 1987) : *Mission et communautés (Ac 1-12)*
Auteur : Michel GOURGUES.

N° 67 (mars 1989) : *L'Évangile aux païens (Ac 13-28)*
Auteur : Michel GOURGUES.

2. Commentaires des Actes des Apôtres :

- Charles L'ÉPLATTENIER, *Le livre des Actes*,
Bayard Éditions / Centurion, 1994, 289 pages.
- Daniel MARGUERAT,
*Les Actes des Apôtres
(1-12)*,
Labor et Fides, 2015.

- Daniel MARGUERAT,
Les Actes des Apôtres
(13-28),
Labor et Fides, 2015.

3. Autres livres :

- Jean-Pierre LÉMONON, *Les débuts du christianisme... De 30 à 135*,
Collection « Tout simplement », Éditions de l'Atelier, 2003, 199 pages.
- Supplément aux Cahiers Évangile, n° 142, décembre 2007 :
Écrire l'histoire à l'époque du Nouveau Testament
(Marie-Françoise BASLEZ).
- Daniel MARGUERAT, *L'aube du christianisme*,
Bayard, 2008.

L'aube du christianisme s'étend jusqu'aux années 90 de notre ère. Dans cette phase où tout se met en place, le christianisme n'est pas encore une religion autonome, mais le processus est lancé avec des premiers écrits où se fixent les principaux traits de la mémoire chrétienne. Daniel Marguerat présente dans cet ouvrage les étapes majeures de ce processus encore mystérieux : Jésus de Nazareth, Paul, les premiers évangélistes, Marc et Matthieu, et enfin Luc, le premier historien du christianisme.

- Daniel MARGUERAT, *Le Dieu des premiers chrétiens*,
Labor et Fides, 2011.

Quatrième édition revue et augmentée. Le premier christianisme des années 30 à 90 se développe dans un foisonnement culturel et religieux dont on peine souvent à comprendre l'unité. Quel est son Dieu, quel est son message par-delà une diversité déconcertante à première vue ? Le livre que voici est devenu, depuis sa première parution en 1991, un classique de l'initiation à la théologie des premiers chrétiens. Son succès a poussé Daniel Marguerat à réaliser une complète mise à jour intégrant les avancées de la recherche la plus récente.

- Daniel MARGUERAT, *L'historien de Dieu : Luc et les Actes des Apôtres*,
Cerf, 2018.

Peut-on raconter Dieu ? Peut-on raconter l'histoire des hommes et en même temps montrer comment Dieu s'y infiltre ? Voilà le défi que relève Luc, auteur des Actes des Apôtres. Il fut le premier à écrire un Évangile suivi d'une histoire des débuts du christianisme. Sans lui, nous ignorerions quels furent les commencements obscurs et risqués de ce mouvement religieux qui deviendra une religion universelle. Daniel Marguerat, spécialiste des Actes des Apôtres, présente dans ce livre le bilan de vingt années de recherche. Il expose avec clarté comment Luc construit son grand récit des origines.

DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS :

- Lorsque vous pensez à l'Esprit ou à l'Esprit Saint, quels mots vous viennent à l'esprit ? Notez- les sur une feuille, puis essayez de les classer.
- Si vous êtes en groupe, confrontez les mots et les classements ainsi obtenus.
- Par quels verbes, quelles expressions caractériseriez-vous l'action de l'Esprit Saint aujourd'hui, dans le monde et dans l'Eglise ?
- Quelles convictions et questions se dégagent de ce travail ?

DEUXIÈME TEMPS :

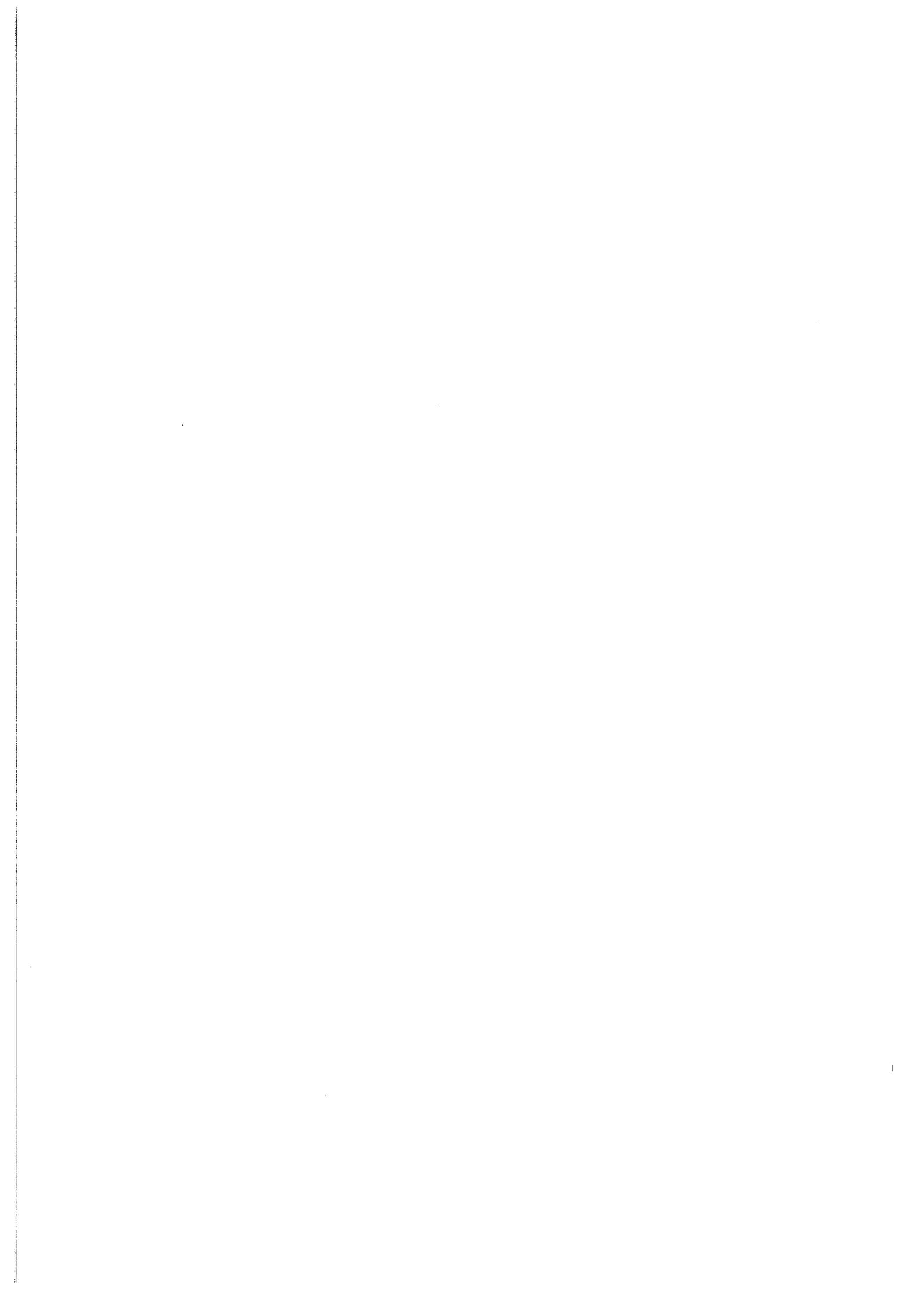
- Travaillez le texte proposé (Actes 2,1-13) à l'aide des fiches n ° 2 à 5, en veillant à bien prendre le texte pour lui-même, sans faire intervenir les convictions et les questions dégagées lors du premier temps.

TROISIÈME TEMPS :

- Confrontez les résultats de ce travail sur le texte des Actes avec les questions dégagées à la fin du premier temps.
- Qu'est-ce qui s'éclaire ?
Qu'est-ce qui fait problème ?

QUATRIÈME TEMPS :

- Travail personnel ou en équipe :
Élargissez la recherche à l'aide des fiches n° 6 à 8 (textes récents de l'Eglise).

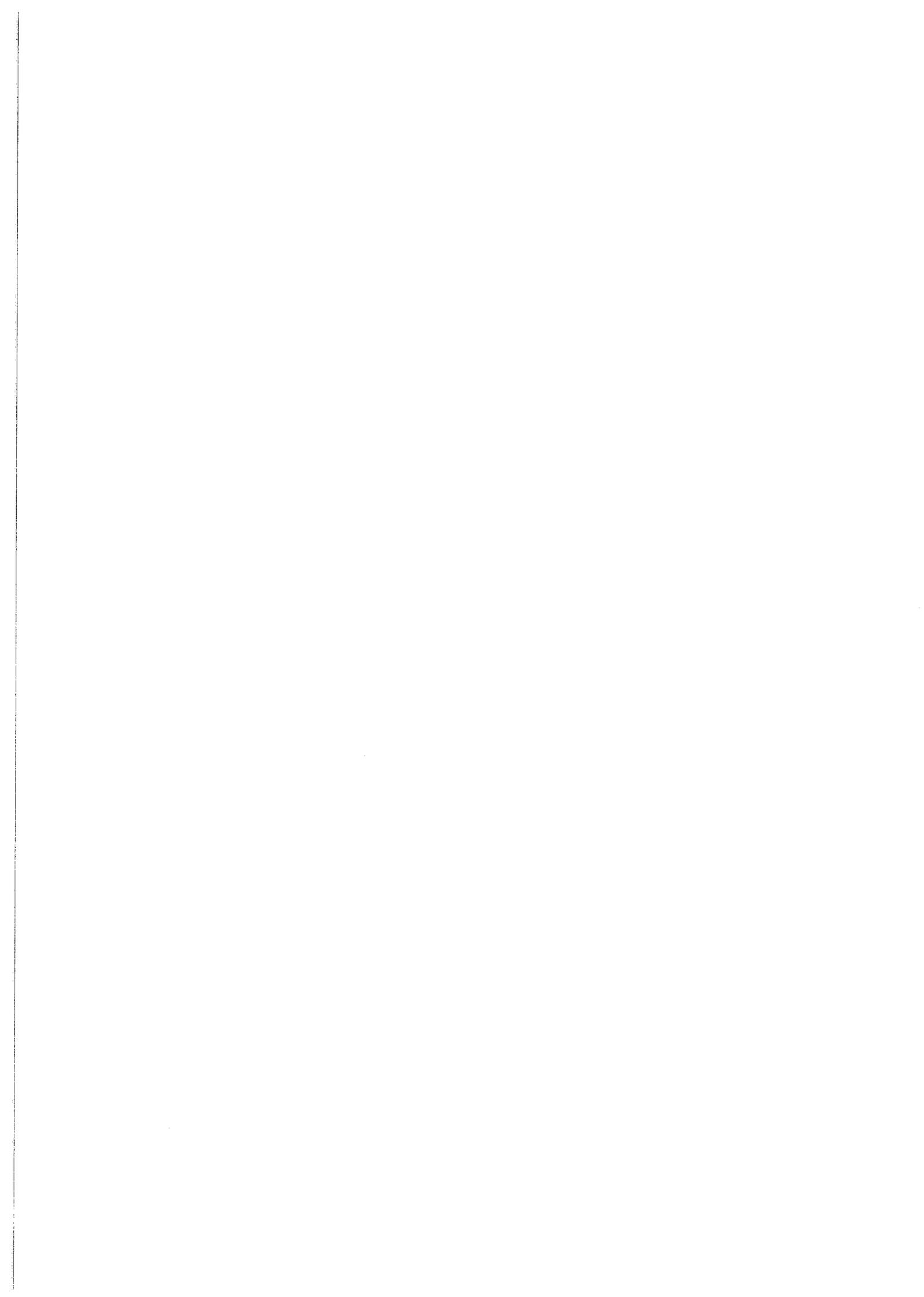


LE RÉCIT DE LA PENTECOTE : LE DON DE L'ESPRIT

(Actes 2,1-13)

- 1 Quand le jour de la Pentecôte arriva,
ils se trouvaient réunis tous ensemble.
- 2 Tout à coup il y eut un bruit qui venait du ciel
comme le souffle d'un violent coup de vent :
la maison où ils se tenaient en fut toute remplie ;
- 3 alors leur apparurent comme des langues de feu
qui se partageaient et il s'en posa une sur chacun d'eux.
- 4 Ils furent tous remplis d'Esprit Saint
et se mirent à parler d'autres langues,
comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.

- 5 Or, à Jérusalem, résidaient des Juifs pieux,
venus de toutes les nations qui sont sous le ciel.
- 6 À la rumeur qui se répandait, la foule se rassembla
et se trouvait en plein désarroi,
car chacun les entendait parler sa propre langue.
- 7 Déconcertés, émerveillés, ils disaient :
*« Tous ces gens qui parlent ne sont-ils pas des Galiléens ?
Comment se fait-il que chacun de nous les entende
dans sa langue maternelle ?
Parthes, Mèdes et Elamites, habitants de la Mésopotamie,
de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie,
de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte
et de la Lybie cyrénaïque, ceux de Rome en résidence ici,
tous, tant Juifs que prosélytes, Crétois et Arabes,
nous les entendons annoncer dans nos langues
les merveilles de Dieu. »*
- 12 Ils étaient tous déconcertés,
et dans leur perplexité ils se disaient les uns aux autres :
« Qu'est-ce que cela veut dire ? »
- 13 D'autres s'esclaffaient :
« Ils sont pleins de vin doux. »



GRILLE POUR TRAVAILLER LE TEXTE

1. Situer le texte dans les Actes des Apôtres, notamment par rapport au chapitre 1.

2. Lire attentivement le texte (fiche n° 2) :
il a été disposé pour faire apparaître sa structure.
La partie narrative a été imprimée en caractères droits,
les paroles en italique.

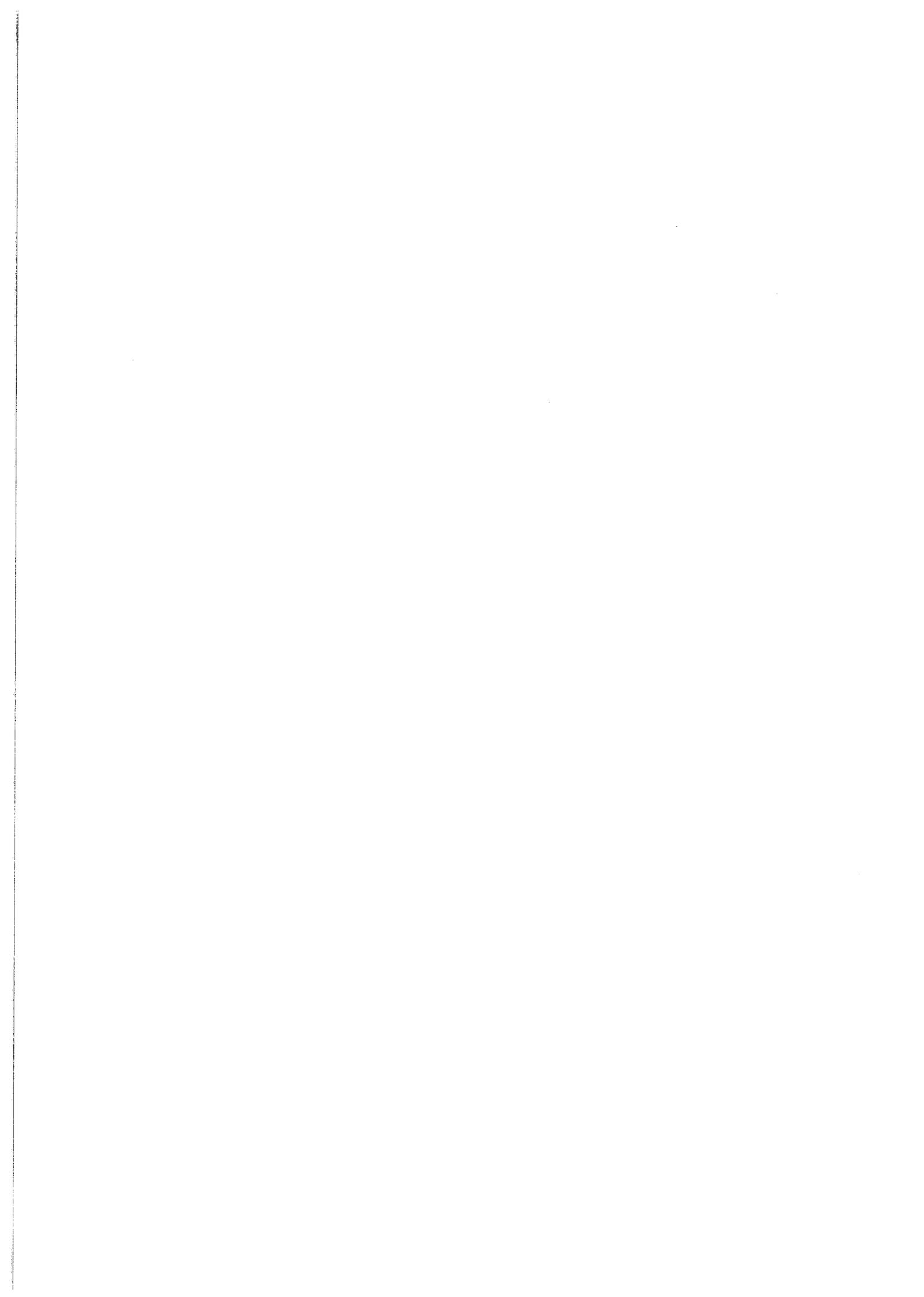
3. Voir la fiche n° 4 (Précisions concernant le vocabulaire) : elle explique un certain nombre de mots importants.

4. Relever les personnes et les groupes qui interviennent dans ce récit,
les traits qui les caractérisent,
les verbes employés pour parler de l'action de chaque personne, de chaque groupe.

5. Dégager les étapes du récit.

6. Quelles découvertes ce travail vous a-t-il fait faire ?
Quelles questions vous posez-vous ?

7. Par rapport à l'action de l'Esprit Saint, sur quoi est mis l'accent ?



PRÉCISIONS CONCERNANT LE VOCABULAIRE

LA FÊTE JUIVE DE LA PENTECÔTE

"Pentecôte" vient du grec "*pentécostê*" qui signifie le cinquantième. La Pentecôte était célébrée le cinquantième jour après la Pâque. La Pâque faisait mémoire de la sortie d'Égypte, la Pentecôte commémorait l'alliance du Sinaï. Primitivement il s'agissait d'une fête de la moisson où on offrait à Dieu les prémices des fruits de la terre.

Le livre de l'Exode relate la conclusion de cette alliance entre Yahvé et le peuple aux chapitres 19 à 24. C'est vers cette alliance que tendaient la sortie d'Égypte et la marche au désert. Le récit est complexe et réunit plusieurs traditions difficiles à démêler. Une partie des images utilisées se retrouvent dans le récit des Actes.

LIVRE DE L'EXODE

ACTES DES APÔTRES

19,16	Or, le troisième jour, quand vint le matin, il y eut des voix (*), des éclairs, une nuée pesant sur la montagne et la voix d'un cor très puissant ; ...	2,2	Tout à coup il y eut un bruit qui venait du ciel comme le souffle d'un violent coup de vent : la maison où ils se tenaient en fut toute remplie ;
19,18	Le mont Sinaï n'était que fumée, parce que le SEIGNEUR y était descendu dans le feu ; sa fumée monta, comme la fumée d'une fournaise et toute la montagne trembla violemment. La voix du cor s'amplifia:	2,3	alors leur apparurent comme des langues de feu qui se partageaient et il s'en posa sur chacun d'eux.
19,19	Moïse parlait et Dieu lui répondait par la voix du tonnerre.	2,4	Ils furent tous remplis d'Esprit Saint et se mirent à parler d'autres langues, comme l'Esprit leur donnait de s'exprimer.

(*) Le même mot hébreu signifie *bruit, voix et tonnerre* (voir Psaume 29).
Ici, il s'agit du tonnerre, mais au verset 19, ce tonnerre va devenir la voix de Dieu
(note de la TOB).

LE SOUFFLE DUN VIOLENT COUP DE VENT, LE FEU

Les deux évoquent la puissance de Dieu à l'œuvre, comme jadis au Sinaï. C'est donc bien d'une nouvelle alliance qu'il s'agit. Elle ne reposera plus sur des commandements gravés sur des tables de pierre, mais sur le don de l'Esprit.

LES LANGUES DE FEU

Elles évoquent les éclairs de la manifestation de Dieu au Sinaï. Mais l'image se modifie : elles se partagent (elles ont donc une source unique) et il s'en pose sur chacun d'eux. Il s'agit sans doute du groupe mentionné en Ac 1,14 et pas seulement des Douze. À noter dans ce récit le passage de l'image (les langues de feu) aux langues maternelles.

L'Esprit va rendre les Douze capables de bouleverser les cœurs de leurs auditeurs (Ac 2,37). Comment ne pas penser à la réaction des disciples d'Emmaüs, après leur rencontre du Christ ressuscité ?

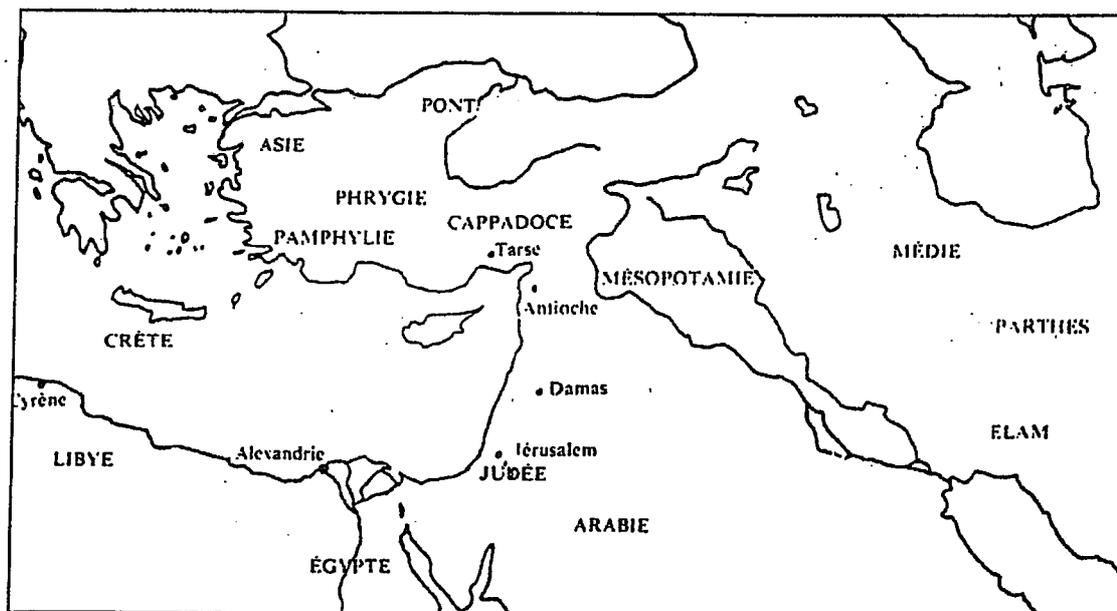
« Notre cœur ne brûlait-il pas en nous tandis qu'il nous parlait en chemin et nous ouvrait les Écritures ? » (Lc 24,32).

DES JUIFS PIEUX, VENUS DE TOUTES LES NATIONS

Il ne semble pas qu'il s'agisse seulement de pèlerins venus à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. Ce sont aussi et peut-être surtout des Juifs qui avaient passé une partie de leur vie dans différentes régions de l'Empire romain (voir la carte ci-dessous) et qui étaient revenus se fixer à Jérusalem.

PROSÉLYTES

Ici et en Ac 6,5 ce terme désigne des hommes qui, sans être Juifs de naissance, s'étaient agrégés au peuple élu non seulement en observant la Loi, mais en acceptant la circoncision (cf. note de la TOB). Ailleurs, par exemple en Ac 13,43, le mot désigne des milieux qui partageaient la foi juive mais n'avaient pas fait le pas de la circoncision.



Des Juifs de toutes les nations qui sont sous le ciel
(Cahiers Évangile n° 60, page 25)

LE DON DE L'ESPRIT

Le récit de la Pentecôte ouvre véritablement le temps de l'Eglise. Jésus n'est plus physiquement présent : l'évangile de Luc se termine par un récit de l'Ascension (Lc 24,50-53), les Actes des Apôtres commencent par un nouveau récit de l'Ascension (Ac 1,6-11). La promesse du Ressuscité se réalise :

« C'est comme il a été écrit : le Christ souffrira et ressuscitera des morts le troisième jour, et on prêchera en son nom la conversion et le pardon des péchés à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. C'est vous qui en êtes les témoins. Et moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez, d'en haut, revêtus de puissance. » (Lc 24,46-49)

« Vous allez recevoir une puissance, celle du Saint Esprit qui viendra sur vous ; vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Ac 1,8)

LES BÉNÉFICIAIRES DU DON DE L'ESPRIT

Il s'agit du groupe des Douze, qui vient de remplacer Judas par Matthias (Ac 1,15-26), et, sans doute, d'un groupe plus large comprenant quelques femmes dont Marie la mère de Jésus et les frères de Jésus (Ac 1,14), et des disciples, en tout environ cent vingt personnes (cf. Ac 1,15).

La puissance de l'Esprit va transformer les bénéficiaires. Ils vont devenir des témoins courageux, audacieux, n'hésitant pas à tenir tête à ceux qui cherchent à les intimider : *« Nous ne pouvons certes pas, quant à nous, taire ce que nous avons vu et entendu. »* (Pierre et Jean devant le Sanhédrin, le grand conseil juif, en Ac 4,20) ; *« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »* (Pierre et les apôtres devant le même Sanhédrin, en Ac 5,29). Quel contraste avec l'attitude de Pierre et du groupe lors de l'arrestation de Jésus : Pierre le renie (Lc 22,54-62) ; les familiers se tiennent à distance lors de sa mort (Lc 23,49).

UNE NOUVELLE ALLIANCE

Luc emprunte des traits au récit de la première alliance, celle conclue au Mont Sinaï (voir fiche n° 4). Cette nouvelle alliance ne repose plus sur des tables de pierre, comme celle du XIII^{ème} siècle avant Jésus-Christ, mais sur le don de l'Esprit. Ainsi se réalise, bien mieux qu'après le retour de l'Exil, ce que le prophète Ézéchiel avait annoncé :

« Je leur donnerai un cœur loyal ; je mettrai en vous un esprit neuf ; je leur enlèverai du corps leur cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils marchent selon mes lois, qu'ils gardent mes coutumes et qu'ils les accomplissent. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. » (Ézéchiel 11,19-20)

Comme le baptême de Jésus (Lc 3,21-22) avait inauguré sa mission, la Pentecôte inaugure la mission de l'Eglise. Le même Esprit est à l'œuvre dans la vie de Jésus et dans la vie de l'Eglise. L'Esprit Saint est le véritable initiateur de la mission.

LE DON DES LANGUES

Le récit de la Pentecôte met l'accent sur le don des langues : l'Esprit rend les témoins de Jésus capables de parler d'autres langues (Ac 2,4), de rejoindre leurs auditeurs dans leurs langues maternelles. Ceux-ci, déconcertés, émerveillés, disent :

« Tous ces gens qui parlent ne sont-ils pas des Galiléens ? Comment se fait-il que chacun de nous les entende dans sa langue maternelle ? ... Tous, tant Juifs que prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons annoncer dans nos langues les merveilles de Dieu. » (Ac 2,7-8.11)

La différence des langues n'entraîne plus la confusion, l'impossibilité de travailler ensemble, comme dans l'épisode de la tour de Babel (Genèse 11,1-9). L'Esprit rend les messagers de la Bonne nouvelle capables d'assumer les différences. Il ne s'agit pas simplement de la glossolie que Luc connaît et mentionne dans les Actes (voir par exemple Ac 10,46 et 19,6 : une expérience religieuse forte, que les mots n'arrivent plus à traduire, où les mots se bousculent, demandent à être décodés), mais d'une capacité à transposer l'annonce de la Bonne Nouvelle dans d'autres cultures. La suite du livre des Actes en fournira des exemples : le même Paul va s'adresser différemment à des Juifs de la diaspora à Antioche de Pisidie (Ac 13,14-43), à des païens polythéistes à Lystre (Ac 14,8-18), à des milieux cultivés grecs à Athènes (Ac 17,10-34).

Ce qui dans le récit de la Pentecôte apparaît comme donné instantanément va s'avérer comme un gros travail et susciter bien des conflits et des incompréhensions, déjà au temps des Actes, et tout au long de la vie de l'Eglise : cf. les débats et les recherches sur l'inculturation. L'Esprit rend possible une unité qui soit autre chose qu'une uniformité, une unité qui assume ce que chaque culture a de bon et de valable, sans rien trahir de l'Évangile.

LES RÉACTIONS DES AUDITEURS

Les uns s'interrogent : *« Qu'est-ce que cela veut dire ? »* (Ac 2,12). Ils vont pouvoir accueillir le discours de Pierre, leur révélant le sens des événements qui viennent de se produire. D'autres ont déjà leur réponse : *« Ils sont pleins de vin doux. »* (Ac 2,13). Luc souligne souvent dans les Actes les réactions divergentes des auditeurs, allant de l'accueil au rejet et à l'hostilité. Il en était déjà de même après les miracles ou les prises de position de Jésus.

PRIÈRES À L'ESPRIT

Hymne de la liturgie de la Pentecôte :

Viens, Esprit Saint, en nos cœurs
et envoie du haut du ciel un rayon de ta lumière.

Viens en nous, père des pauvres, viens, dispensateur des dons,
viens, lumière de nos cœurs.

Consolateur souverain, hôte très doux de nos âmes, adoucissante
fraîcheur.

Dans le labeur, le repos ; dans la fièvre, la fraîcheur ; dans les pleurs,
le réconfort.

O lumière bienheureuse, viens remplir jusqu'à l'intime le cœur de tous
tes fidèles.

Sans ta puissance divine, il n'est rien en aucun homme, rien qui ne
soit perverti.

Lave ce qui est souillé, baigne ce qui est aride, guéris ce qui est
blessé.

Assouplis ce qui est raide, réchauffe ce qui est froid, rends droit ce
qui est faussé.

À tous ceux qui ont la foi et qui en toi se confient
donne tes sept dons sacrés.

Donne mérite et vertu, donne le salut final,
donne la joie éternelle. Amen.

Prier au quotidien,
"Viens Esprit-Saint", supplément au n°131, mai 1991 :

L'Esprit de vérité vous guidera

Viens, Esprit Saint, ouvre notre cœur à ta discrète présence. Sois notre
défenseur dans l'adversité, notre avocat-conseil dans les épreuves, le
premier Témoin du Christ vivant en nous et dans notre communauté.

Viens, Esprit de Vérité, donne-nous d'aimer, de comprendre et de vivre toujours mieux les paroles et les gestes du Christ Jésus. Illumine le regard intérieur de notre foi, afin que nous puissions entrer en communion avec le Christ vivant et devenir ainsi nous-mêmes des vivants.

Viens Esprit-Saint, unifie et diversifie le Peuple de Dieu. Fais de notre Eglise une grande famille capable de vivre l'universalité et la communion des différences, une symphonie d'amour à plusieurs voix, une incarnation toujours nouvelle de l'Appel de Dieu.

VATICAN II

Décret sur l'apostolat des laïcs

N°3 : Fondements de l'apostolat des laïcs

« Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat. S'ils sont consacrés sacerdoce royal et nation sainte (cf. 1 Pierre 2,4-10), c'est pour faire de toutes leurs actions des offrandes spirituelles, et pour rendre témoignage au Christ sur toute la terre. Les sacrements et surtout la sainte eucharistie, leur communiquent et nourrissent en eux cette charité qui est comme l'âme de tout apostolat (1).

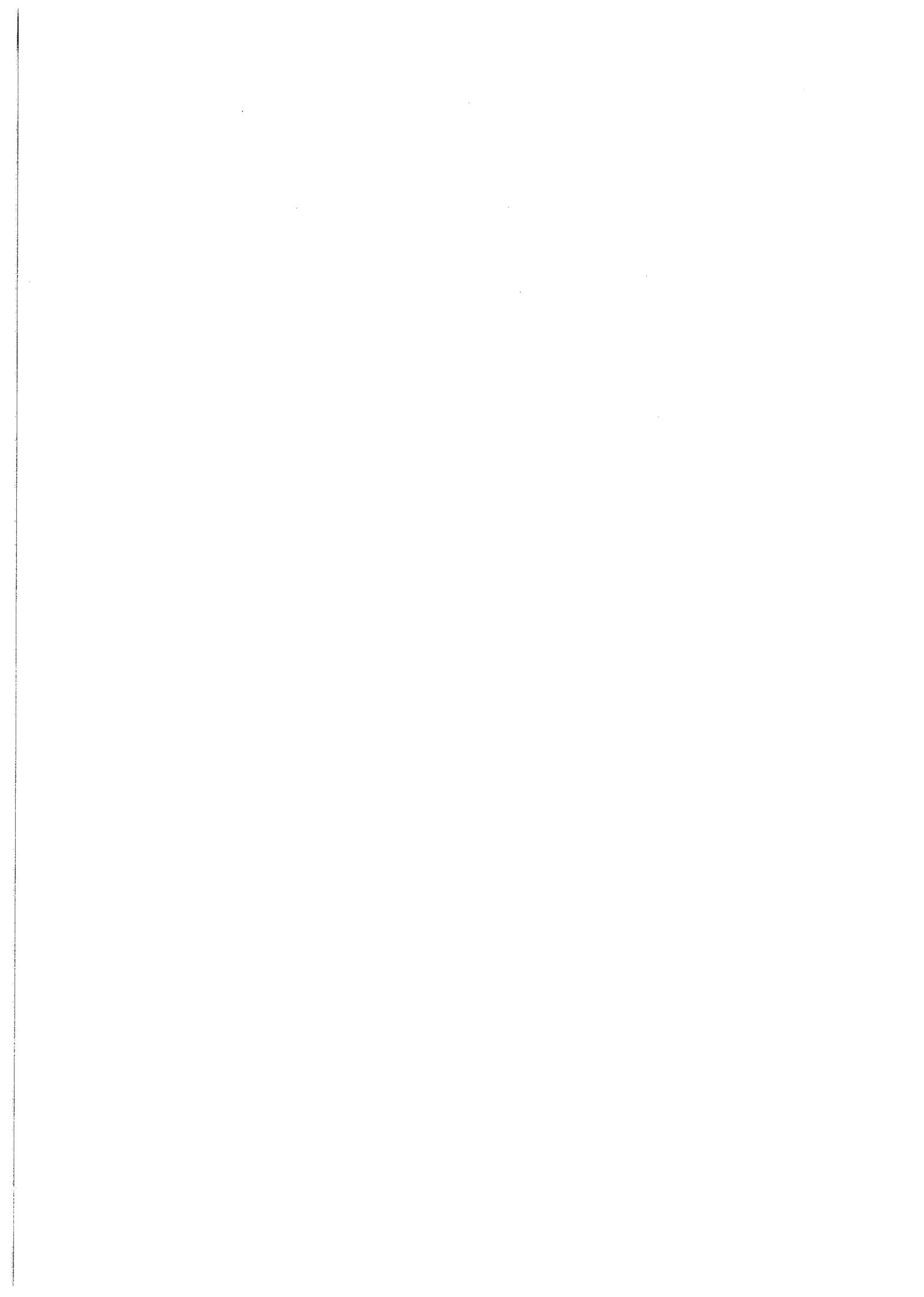
L'apostolat se vit dans la foi, l'espérance et la charité que le Saint-Esprit répand dans les cœurs de tous les membres de l'Eglise. Bien plus le précepte de la charité, qui est le plus grand commandement du Seigneur, presse tous les chrétiens de travailler à la gloire de Dieu par la venue de son règne et à la communication de la vie éternelle à tous les hommes : « qu'ils connaissent le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ » (cf. Jean 17,3).

À tous les chrétiens donc incombe la très belle tâche de travailler sans cesse pour faire connaître et accepter le message divin du salut par tous les hommes sur toute la terre.

Pour l'exercice de cet apostolat, le Saint-Esprit qui sanctifie le Peuple de Dieu par les sacrements et le ministère accorde en outre aux fidèles des dons particuliers (cf. 1 Corinthiens 12,7), les « répartissant à chacun comme il l'entend » (cf. 1 Cor. 12,11) pour que tous et « chacun selon la grâce reçue se mettant au service des autres » soient eux-mêmes « comme de bons intendants de la grâce multiforme de Dieu » (1 Pierre 4,10), en vue de l'édification du Corps tout entier dans la charité (cf. Éphésiens 4,16). De la réception de ces charismes même les plus simples, résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Eglise et dans le monde, pour le bien des hommes et l'édification de l'Eglise, dans la liberté du Saint-Esprit qui « souffle où il veut » (Jean 3,8), de même qu'en communion avec ses frères dans le Christ et très particulièrement avec ses pasteurs. C'est à eux qu'il appartient de porter un jugement sur l'authenticité et le bon usage de ces dons, non pas pour éteindre l'Esprit, mais pour éprouver tout et retenir ce qui est bon (cf. 1 Thessaloniens 5,12.19.21) (2).

(1) Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise, n° 33 : AAS 57 (1965), p.39. - Cf. aussi n° 10, ibid., p.14.

(2) Cf. ibid., N°12 : AAS 57 (1965), p.16.



LA PENTECÔTE ET LE DON **DU SAINT ESPRIT**

Extraits du Catéchisme pour adultes des évêques de France

« Lorsque Jésus, sur la croix, "remit l'esprit" (Jn 19,30), "le rideau du Temple se déchira en deux, du haut en bas ; la terre trembla et les rochers se fendirent. Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent" (Mt 27,51-52). C'est, peut-on dire, la fin du monde ancien, manifestée à travers les images traditionnelles de l'Écriture (cf. Ézéchiel 37,12 ; Daniel 12,2 ; etc.). Les fondements de ce vieux monde sont ébranlés. À l'intérieur de la création et des institutions anciennes (symbolisées par le Temple) qui ont désormais fait leur temps, un passage est ouvert. Le souffle divin, qui a opéré cet ébranlement, va maintenant se répandre sur la terre des hommes. » (N° 219, page 139)

Souffle de Dieu révélé dans l'Écriture (N° 220 et 221, pages 139-140)

« C'est à travers le symbolisme du souffle que, dans l'Ancien Testament déjà, s'annonce la révélation de celui que l'Eglise confesse comme le Saint-Esprit, la troisième personne de la Sainte Trinité...

C'est cet Esprit que l'Eglise reconnaît à l'oeuvre dans la création du monde, à la première page du livre de la Genèse : "La terre était informe et vide, les ténèbres étaient au-dessus de l'abîme et le souffle de Dieu planait au-dessus des eaux" (Gn 1,2).

C'est l'Esprit qui est à l'oeuvre dans l'histoire du peuple de Dieu. Il suscite les Juges (c'est-à-dire les chefs d'Israël), en "fondant" sur ces hommes que rien ne semblait spécialement prédestiner à de telles responsabilités (cf. Juges 14,6 ; 1er livre de Samuel 11,6 ; etc.). Il marque de son empreinte les rois, au moment de l'onction qui les investit de leur pouvoir (cf. 1er livre de Samuel 16,13) et il les assiste dans leur gouvernement (cf. Isaïe 11,2 et suivants : le nouveau David, le Messie annoncé, recevra la plénitude des dons de l'Esprit). Il "parle par les prophètes", comme l'Eglise le confesse dans le Credo (cf. Ézéchiel 11,5 ; Zacharie 7,12 ; etc.). Il repose en particulier sur le mystérieux Serviteur de Dieu qui "annoncera la justice aux nations" (Isaïe 42,1) et, par sa souffrance, "justifiera des multitudes" (Isaïe 53,11) : ce Serviteur derrière lequel se profile de manière saisissante la figure de Jésus.

Le don de l'Esprit est annoncé en plénitude par les prophètes, et lié à l'Alliance nouvelle : "Voici venir des jours, déclare le Seigneur, où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une Alliance nouvelle... Je mettrai ma Loi au plus profond d'eux-mêmes ; je l'inscrirai dans leur cœur" (Jérémie 31,31-33; cf. Ézéchiel 11,9 ; cf. aussi Joël 3,1-5, que cite saint Pierre après le miracle des langues à la Pentecôte en Actes 2,17-21). »

L'Esprit Saint dans la vie et les paroles de Jésus (N° 222, pages 140-141)

« De fait, au départ de la création nouvelle, avec la venue et l'œuvre de Jésus, l'Esprit de Dieu est là. L'ange de l'Annonciation annonce qu'il viendra sur la Vierge Marie, de telle sorte que celui qui naîtra d'elle "sera saint et sera appelé Fils de Dieu" (Lc 1,35).

Plus tard, au baptême de Jésus, les cieux s'ouvrent, et Jésus voit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui (cf. Mt 3,16). C'est l'Esprit qui le conduit au désert et c'est par la force de l'Esprit qu'il résiste au Tentateur. Toute son action, l'autorité de sa Parole, les miracles, comme les gestes les plus simples qu'il accomplit sont l'œuvre de cet Esprit que Dieu lui donne "sans compter" (Jn 3,34).

Cet Esprit, Jésus l'a promis à ses disciples au moment de les quitter : "Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous : c'est l'Esprit de vérité" (Jn 14,16). En effet, pour que l'Esprit soit répandu, il est nécessaire que Jésus, son œuvre accomplie, s'en aille : "Si je ne m'en vais pas, le Défenseur ne viendra pas à vous; mais si je pars, je vous l'enverrai" (Jn 16,7).

Le départ de Jésus, c'est son retour au Père. Pour que l'Esprit soit donné, dans la plénitude de ce don, il fallait, en effet, que Jésus soit glorifié (cf. Jn 7,39). »

L'événement de la Pentecôte (N° 223, page 141)

« Le don de l'Esprit est réalisé dans tout son éclat au jour de la Pentecôte, qui fait partie intégrante du mystère pascal.

Ainsi, dans l'année liturgique, le temps pascal s'étend de Pâques à la Pentecôte et comporte, entre ces deux fêtes, la célébration de l'Ascension du Seigneur.

La Pentecôte juive, originellement fête de la moisson, était devenue, à la fin de l'époque du Nouveau Testament, la fête de la conclusion de l'Alliance et du don de la Loi.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le récit de l'événement de la Pentecôte, relaté dans les Actes des Apôtres (cf. Ac 2,1-13). »

L'événement de la Pentecôte (N° 224 à 226, pages 141-143)

« Le bruit, "comme celui d'un violent coup de tonnerre", rappelle la scène où Dieu, sur la montagne, s'apprête à proclamer le code de l'Alliance : les dix commandements. Des langues de feu se manifestent alors, qui vont se poser sur chacun des douze apôtres, pour signifier le don fait à chacun de l'Esprit Saint. Car l'Esprit, donné à tous, a la puissance de les rassembler dans l'unité et de rejoindre chacun d'eux dans sa particularité.

Il se manifeste encore dans la possibilité qui est donnée aux apôtres d'annoncer l'Évangile dans les différentes langues de ces multiples peuples qui avaient convergé à Jérusalem pour célébrer la fête. À Babel les hommes avaient voulu défier le ciel, mais avaient vu alors "leur langage embrouillé" et leur œuvre brisée en son principe (cf. Genèse 11,1-9). L'Église en train de naître à la Pentecôte rassemble au contraire dans son unité

les hommes de tout pays, de toute langue, de toute nation, sans supprimer l'originalité de chacun.

À partir de cet événement fondateur, les apôtres vont porter l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde, reproduisant, dans la force de l'Esprit, les signes que Jésus avait accomplis durant sa vie terrestre, affrontant avec audace les puissants, subissant sans se laisser abattre les pires adversités, heureux d'avoir été jugés dignes de subir des humiliations pour le nom de Jésus" (Ac 5,41)...

En même temps que l'Esprit pousse les disciples à porter toujours plus loin l'Évangile du salut, il les unit dans une commune prière, dans le partage des biens, dans une même fidélité "à écouter l'enseignement des apôtres et à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières" (Ac 2,42).

Que l'Esprit Saint soit à la source de la prière chrétienne, saint Paul le met à son tour en relief : "L'Esprit Saint vient au secours de notre faiblesse, car nous ne savons pas prier comme il faut" (Rm 8,26). Il "affirme à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu" (Rm 8,16), capables de crier 'Abba', Père (Rm 8,15). De même c'est l'Esprit qui seul nous permet de confesser en vérité : "Jésus est le Seigneur" (1 Co 12,3). »

"Il vous fera accéder à la vérité tout entière"

« L'Esprit Saint est par excellence le don de la fin des temps inaugurée par la venue, la mort et la résurrection du Fils de Dieu et par son œuvre en faveur des hommes.

Car, si tout a été dit dans le Verbe incarné, mort et ressuscité, c'est le Verbe incarné lui-même qui déclare : "L'Esprit... vous guidera vers la vérité tout entière" (Jn 16,13). Cet Esprit, laissé par Jésus en héritage à l'Eglise, ne parle pas de son propre chef, mais dit ce qu'il reçoit de Jésus, dont il est inséparable, et qu'il vient "glorifier" (cf. Jn 16,14). Il entretient vivante la mémoire de Jésus et de ses paroles, dont il donne l'intelligence.

Si donc la révélation sur Jésus est achevée avec la Résurrection et la Pentecôte, les disciples n'en ont pas pour autant compris d'un seul coup toutes les implications. Ce sera l'œuvre d'une longue méditation inspirée par l'Esprit Saint, sur l'identité et l'histoire de leur Maître, à la lumière de sa résurrection et des prophéties de l'Ancien Testament. C'est ainsi que les premiers disciples, après avoir annoncé le salut accompli dans la mort et la résurrection du Christ, pénètrent toujours mieux la signification de sa vie terrestre, de ses gestes, de ses paroles. Ils voient de plus en plus clairement sa personne et son histoire inscrites à l'intérieur du dessein de Dieu dont témoignent les Écritures. Ils en perçoivent avec toujours plus d'acuité l'impact sur leur propre vie et sur leur mission.

Les évangiles ont été écrits dans ces perspectives. Plus largement, c'est sous la mouvance de l'Esprit et dans la contemplation du mystère du Christ comme centre de l'histoire du salut qu'ont été rédigés l'ensemble des écrits du Nouveau Testament. »

"Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie" (N° 228 et 229, page 144)

« La pleine révélation de l'Esprit Saint est intrinsèquement liée à celle du Christ. Pour saint Irénée (II^{ème} siècle), le Fils de Dieu et l'Esprit sont comme les deux mains par lesquelles Dieu façonne le monde et son histoire.

Certes, nous ne connaissons l'Esprit Saint que dans le mouvement où il nous révèle le Fils et nous dispose à l'accueillir dans la foi : l'Esprit, qui fait connaître le Verbe, la Parole de Dieu, ne parle pas de lui-même (cf. Jn 16,13). Mais si l'Esprit est bien l'Esprit de Jésus, il n'en a pas moins une identité propre. Il est une personne, une autre personne divine, que Jésus annonce comme "un autre défenseur" (Jn 14,16), en référence à sa propre présence personnelle auprès des apôtres, au cours de sa vie terrestre (cf. Jn 14,26). Il est la troisième personne de la Sainte Trinité, Personne-Amour. (Il est) Personne-don... d'où découle comme d'une source tout don accordé aux créatures : le don de l'existence à toutes choses par la Création ; le don de la grâce aux hommes par toute l'économie du salut" (Encyclique du pape Jean-Paul II sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Eglise et du monde Dominus et vivificantes 1986, n° 10).

Que l'Esprit Saint soit une personne divine, l'Eglise formule cette vérité en le confessant d'abord comme Seigneur, c'est-à-dire comme Dieu, doué du pouvoir propre de donner la vie : "Il est Seigneur et il donne la vie. Il procède du Père et du Fils. Avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire" (Symbole de Nicée-Constantinople).

Puisque c'est le Père qui envoie l'Esprit de son Fils, la prière chrétienne, pour demander l'Esprit Saint, s'adresse au Père, par son Fils. Mais l'Esprit, qui nous apprend à prier (cf. Rm 8,26) peut aussi être prié lui-même : "Viens, Esprit Saint, remplis le coeur de tes fidèles... »

DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS :

- Essayez de formuler en quelques phrases ce qui, à vos yeux, est fondamental dans le message chrétien.
- Si vous êtes en groupe, partagez les formulations, repérez les convergences et les divergences.
- Cherchez à préciser d'où peuvent venir ces convergences et ces divergences.
- Quelles questions cela vous pose-t-il ?

DEUXIÈME TEMPS :

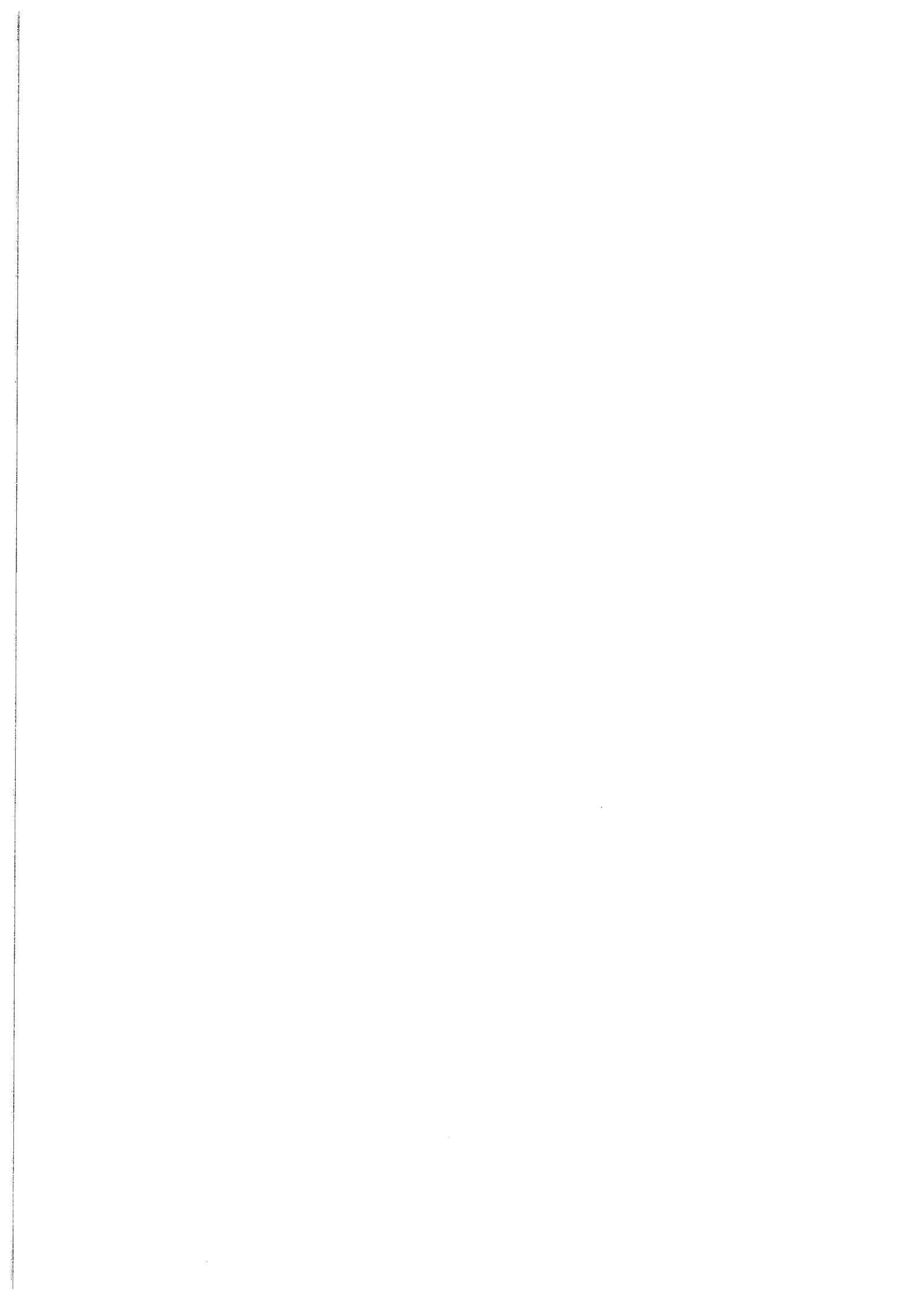
- Travaillez le texte proposé (Actes 2,14-41) et les compléments, à l'aide des fiches n°2 à 5.

TROISIÈME TEMPS :

- Confrontez les résultats de ce travail sur les textes des Actes avec les questions dégagées à la fin du premier temps.
- Qu'est-ce qui s'éclaire ?
Qu'est-ce qui fait problème ?

QUATRIÈME TEMPS :

- Travail personnel ou en équipe :
Élargissez la recherche à l'aide des fiches n° 6 à 8 (textes récents de l'Eglise).



LE DISCOURS DE PIERRE LE JOUR DE LA PENTECÔTE (Actes 2,14-36)

- 14 Alors s'éleva la voix de Pierre, qui était là avec les Onze ;
il s'exprima en ces termes :
- « Hommes de Judée, et vous tous qui résidez à Jérusalem,
comprenez bien ce qui se passe et prêtez l'oreille à mes paroles.
- 15 Non, ces gens n'ont pas bu comme vous le supposez :
nous ne sommes en effet qu'à neuf heures du matin
[littéralement : à la troisième heure du jour]
- 16 mais ici se réalise cette parole du prophète Joël :
- 17 *Alors, dans les derniers jours, dit Dieu,
je répandrai de mon Esprit sur toute chair,
vos fils et vos filles seront prophètes,
vos jeunes gens auront des visions,
vos vieillards auront des songes ;*
- 18 *oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes
en ces jours-là je répandrai de mon Esprit
et ils seront prophètes.*
- 19 *Je ferai des prodiges là-haut dans le ciel
et des signes ici-bas sur la terre,
du sang, du feu et une colonne de fumée.*
- 20 *Le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang
avant que vienne le jour du Seigneur, grand et glorieux.*
- 21 *Alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.*
[cf. Joël 3,1-5 cité d'après l'Ancien Testament grec]
- 22 Israélites, écoutez mes paroles :
Jésus le Nazôréen, homme que Dieu avait accrédité
auprès de vous en opérant par lui des miracles, des prodiges
et des signes au milieu de vous, comme vous le savez,
- 23 cet homme, selon le plan bien arrêté par Dieu
dans sa prescience, vous l'avez livré et supprimé
en le faisant crucifier par la main des impies ;
- 24 mais Dieu l'a ressuscité en le délivrant des douleurs de la mort,
car il n'était pas possible que la mort le retienne en son pouvoir.
- 25 David en effet dit de lui :
- Je voyais constamment le Seigneur devant moi,
car il est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé.*
- 26 *Aussi mon cœur était-il dans la joie
et ma langue a chanté d'allégresse.*
- 27 *Bien mieux, ma chair reposera dans l'espérance,
car tu n'abandonneras pas ma vie au séjour des morts
et tu ne laisseras pas ton saint connaître la décomposition.*
- 28 *Tu m'as montré les chemins de la vie,
tu me rempliras de joie par ta présence.*
[cf. Psaume 16,8-11 cité d'après l'Ancien Testament grec]

- 29 Frères, il est permis de vous le dire avec assurance :
le patriarche David est mort, il a été enseveli,
son tombeau se trouve encore aujourd'hui chez nous.
- 30 Mais il était prophète et savait que Dieu *lui avait juré*
par serment *de faire asseoir sur son trône quelqu'un*
de sa descendance, issu de ses reins ;
[littéralement : fruit de tes reins ; Psaume 132,11; 2ème livre de Samuel 7,12-13; voir Psaume
89,4-5]
- 31 il a donc vu d'avance la résurrection du Christ
et c'est à son propos qu'il a dit :
il n'a pas été *abandonné au séjour des morts*
et sa chair *n'a pas connu la décomposition.*
- 32 Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, nous tous en sommes témoins.
- 33 Exalté par la droite de Dieu, il a donc reçu du Père
l'Esprit Saint promis et il l'a répandu
comme vous le voyez et l'entendez.
- 34 David, qui n'est certes pas monté au ciel, a pourtant dit :
Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
assieds-toi à ma droite
- 35 *jusqu'à ce que j'aie fait de tes adversaires*
un escabeau sous tes pieds.
[Psaume 110,1]
- 36 Que toute la maison d'Israël le sache donc avec certitude :
Dieu l'a fait et Seigneur et Christ,
ce Jésus que vous, vous aviez crucifié.»

LA MORT ET LA RÉSURRECTION DE JÉSUS **DANS LES DISCOURS MISSIONNAIRES** **DES ACTES**

Discours de Pierre, après la guérison d'un infirme au Temple (Ac 3,13-26) :

- 13 Le Dieu d' Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son Serviteur Jésus que vous, vous aviez livré et que vous aviez refusé en présence de Pilate décidé, quant à lui, à le relâcher.
- 14 Vous avez refusé le Saint et le Juste, et vous avez réclamé pour vous la grâce d'un meurtrier.
- 15 Le prince de la Vie que vous aviez fait mourir, Dieu l'a ressuscité des morts - nous en sommes les témoins...

Discours de Pierre devant le Sanhédrin (Ac 4,9-13) :

- 9 Chefs du peuple et anciens, on nous somme aujourd'hui, pour avoir fait du bien à un infirme, de dire par quel moyen cet homme se trouve sauvé.
- 10 Sachez-le donc, vous tous et tout le peuple d'Israël, c'est par le nom de Jésus Christ, le Nazôréen, crucifié par vous, ressuscité des morts par Dieu, c'est grâce à lui que cet homme se trouve là, devant vous, guéri...

Témoignage de Pierre et des apôtres devant le Sanhédrin (Ac 5,29-32) :

- 29 Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.
- 30 Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous aviez exécuté en le pendant au bois.
- 31 C'est lui que Dieu a exalté par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la conversion et le pardon des péchés...

Discours d'Étienne devant le Sanhédrin (Ac 7,2-53) :

- 51 Hommes à la nuque raide, incirconcis de cœur et d'oreilles, toujours vous résistez à l'Esprit Saint ; vous êtes bien comme vos pères.
- 52 Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste, celui-là même que maintenant vous avez trahi et assassiné...

Discours de Pierre, chez Corneille (Ac 10,34-43) :

- 39 Et nous autres sommes témoins de toute son œuvre sur le territoire des Juifs comme à Jérusalem. Lui qu'ils ont supprimé en le pendant au bois,
- 40 Dieu l'a ressuscité le troisième jour,

- et il lui a donné de manifester sa présence,
41 non pas au peuple en général,
mais bien à des témoins nommés d'avance par Dieu,
à nous qui avons mangé et bu avec lui
après sa résurrection d'entre les morts.
42 Enfin, il nous a prescrit de proclamer au peuple
et de porter ce témoignage : c'est lui que Dieu a désigné
comme juge des vivants et des morts ;
43 c'est à lui que tous les prophètes rendent le témoignage que voici :
le pardon des péchés est accordé par son Nom
à quiconque met en lui sa foi.

Discours de Paul à Antioche de Pisidie (Ac 13,15-41) :

- 26 Frères, que vous soyez des fils de la race d'Abraham
ou de ceux, parmi vous, qui craignent Dieu,
c'est à nous que cette parole de salut a été envoyée.
27 La population de Jérusalem et ses chefs ont méconnu Jésus ;
et, en le condamnant, ils ont accompli les paroles
des prophètes qu'on lit chaque sabbat.
28 Sans avoir trouvé aucune raison de le mettre à mort,
ils ont demandé à Pilate de le faire périr
29 et, une fois qu'ils ont eu accompli tout ce qui était écrit à son sujet,
ils l'ont descendu du bois et déposé dans un tombeau.
30 Mais Dieu l'a ressuscité des morts
31 et il est apparu pendant plusieurs jours
à ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem,
eux qui sont maintenant ses témoins devant le peuple...

Discours de Paul à Athènes (Ac 17,22-31):

- 30 Et voici que Dieu, sans tenir compte de ces temps d'ignorance,
annonce maintenant aux hommes
que tous et partout ont à se convertir.
31 Il a en effet fixé un jour où il doit juger le monde
avec justice par l'homme qu'il a désigné,
comme il en a donné la garantie à tous
en le ressuscitant d'entre les morts.

GRILLE POUR TRAVAILLER LE TEXTE

1. Situer le texte dans les Actes des Apôtres, notamment par rapport à celui qui le précède immédiatement.

2. Lire attentivement le texte (fiche n° 2) :
il a été disposé pour faire apparaître sa structure.
La partie narrative a été imprimée en caractères droits,
les paroles en italique.

3. Faire un plan du discours de Pierre, faisant apparaître :
 - les grandes parties,
 - le contenu de chacune d'entre elles.

4. Qu'est-ce qui est dit de Jésus lui-même ?

5. Comparer ce qui est dit de Jésus lui-même avec ce qu'en disent les autres discours missionnaires des Actes (cf. fiche n° 2 bis).

Relever les convergences et les divergences.

Quelles réflexions vous inspire ce travail ?



PRÉCISIONS CONCERNANT LE VOCABULAIRE

Jésus le Nazôréen :

L'expression revient souvent dans les Actes : 2,22 ; 3,6 ; 4,10 ; 6,14 ; 22,8 ; 24,5 ; 26,9. Elle est déjà utilisée en Lc 19,37 et en Mt 2,23 et 26,71. Il est difficile d'en préciser le sens. En Mt 2,23 le lien est fait avec Nazareth : « il vint habiter Nazareth, pour que s'accomplisse ce qui avait été dit par les prophètes : il sera appelé Nazô-réen. »

Mais on ne voit pas à quel(s) passage(s) des livres des prophètes Matthieu veut renvoyer. En Mt 26,71 le mot est utilisé comme synonyme de galiléen.

Des miracles, des signes et des prodiges :

Cette formule se retrouve déjà dans l'Ancien Testament, par exemple dans le livre de l'Exode (Ex 7,3) où le Seigneur dit à Moïse : « *Je multiplierai mes signes et mes prodiges au pays d'Egypte* ». Dans le Nouveau Testament elle vise principalement les guérisons opérées par Jésus, où il agit avec la puissance de Dieu, et après lui, dans les Actes, par Pierre, Jean, les apôtres, qui agissent "au nom de Jésus".

Selon le plan bien arrêté par Dieu dans sa prescience :

« Pour les Actes, l'histoire du salut se déroule selon un *plan*, un dessein que la volonté de Dieu (21,14 ; 22,14) a établi et que sa *main* (4,28.30 ; 11,21 ; 13,11) réalise. Commencée dans l'Ancien Testament (voir 13,36) où la prescience de Dieu en annonce la suite par la bouche des prophètes (3,18 note), la réalisation de ce plan est entrée dans une phase décisive avec la venue de Jésus (voir 4,28.30), selon des temps et des moments fixés par Dieu (1,7). Ni les oppositions (5,38s) ni les méconnaissances (3,17 note) humaines ne peuvent entraver cette réalisation qui est inévitable (3,21 note). Proclamer ce plan de Dieu est le premier devoir du missionnaire chrétien (20,27) dont la prédication en rappelle l'essentiel (2,14 note). » (note de la TOB, page 2362)

La main des impies :

Littéralement : la main des sans-loi. L'expression désigne les païens et ici plus précisément les Romains auxquels les Juifs ont dû avoir recours pour pouvoir condamner Jésus à mort.

Seigneur et Christ :

« En ressuscitant et en *exaltant* Jésus, le Seigneur Dieu l'a intronisé comme le *Seigneur à sa droite* du Psaume 110 (cité aux versets 34 et 35), comme le Christ dont parlaient les Psaumes 16 (cité aux versets 25 à 28) et 132 (cité au verset 30). En proclamant cet aboutissement du plan de Dieu, la prédication apostolique (cf. 2,14 note) atteint son sommet :

- Jésus est *le Christ*, c'est-à-dire le Roi-Messie annoncé par l'Écriture comme les missionnaires l'annoncent et le prouvent aux Juifs (5,42 ; 9,22 ; 17,3 ; 18,5.28).

- Le titre de *Seigneur* comporte également cette signification messianique - *mon Seigneur* du Psaume 110,1 est le Roi-Messie - mais il la dépasse. Au fil de leurs récits, les Actes appellent Dieu *le Seigneur*, à la suite de l'Ancien Testament grec qui traduisait ainsi le tétragramme YHWH, le nom propre de Dieu ; mais, comme Luc (7,13 note), ils donnent aussi ce nom à Jésus et il est souvent difficile de savoir avec certitude qui est désigné par le terme *le Seigneur* : cette ambiguïté oriente vers le mystère de Jésus dans sa relation à Dieu (voir 5,41 note). La prédication apostolique enseigne en tout cas le *Seigneur Jésus Christ* (28,31) pour que tous puissent croire en lui (11,17), en Jésus Seigneur (20,21 ; voir Rm 10,9 ; 1 Co 12,3 ; Ph 2,11). Voir 9,20 note (Fils de Dieu). » (note de la TOB, page 2362)

Ceux qui sont au loin :

Il s'agit des non-Juifs, des païens. Cf. Esaïe 57,19 : « Paix, paix à celui qui est éloigné et à celui qui est proche, a dit le SEIGNEUR. Oui, je le guérirai. »

Dans les Actes, la mission va se réaliser selon le schéma : d'abord les Juifs, puis les païens.

LE DISCOURS MISSIONNAIRE DE PIERRE

Il est soigneusement construit, rythmé par quatre phrases qui visent à capter l'attention de l'auditoire :

- verset 14b : « Hommes de Judée, et vous tous qui résidez à Jérusalem, comprenez bien ce qui se passe et prêtez l'oreille à mes paroles. »
- verset 22a : « Israélites, écoutez mes paroles »
- verset 29a : « Frères, il est permis de vous le dire avec assurance »
- verset 36a : « Que toute la maison d'Israël le sache donc avec certitude »

Le public visé est constitué des habitants de la Judée et des Juifs de la diaspora revenus résider à Jérusalem ou présents pour la fête de la Pentecôte. Pierre se solidarise de plus en plus nettement avec son auditoire : "hommes de Judée", "Israélites", "frères".

PLAN DU DISCOURS :

Verset 14b : appel à l'attention de l'auditoire

Versets 15-21 : révélation du sens des événements qui viennent de se produire :
ces gens n'ont pas bu,
(accrochage à partir de la réaction du verset 13 : « ils sont pleins de vin doux »)
c'est la prophétie de Joël qui s'accomplit.

Versets 22-28 : annonce de Jésus-Christ :
son oeuvre (verset 22 b) ;
sa mort et sa résurrection (versets 23-24) ;
une preuve de la résurrection tirée de l'Écriture :
citation du Psaume 16,8-11 (versets 25-28).

Versets 29-35 : développement des preuves scripturaires :
Psaume 16,8-11 ;
Psaume 132,11 ;
Psaume 110,1.

Verset 36 : conclusion solennelle :
« Dieu l'a fait et Seigneur et Christ, ce Jésus que vous,
vous aviez crucifié. »

LES DISCOURS MISSIONNAIRES DANS LES ACTES

Le livre des Actes en fournit un nombre assez important. Ils sont plus ou moins développés :

- Ac 2,14-36 : discours de Pierre, le jour de la Pentecôte

- Ac 3,12-26 : discours de Pierre, après la guérison d'un infirme au Temple
- Ac 4,9-12 : discours de Pierre devant le Sanhédrin
- Ac 5,29-32 : témoignage de Pierre et des apôtres devant le Sanhédrin
- Ac 7,1-53 : discours d'Étienne devant le Sanhédrin
- Ac 10,34-43 : discours de Pierre, chez Corneille, à Césarée
- Ac 13,16-41 : discours de Paul à Antioche de Pisidie
- Ac 14,15-17 : discours de Paul à Lystre
- Ac 17,22-31 : discours de Paul à Athènes

Le discours d'adieux de Paul aux anciens d'Éphèse (Ac 20,18-35) est d'une autre nature ; les discours de la dernière partie des Actes, après l'arrestation de Paul, forment également un ensemble original : il s'agit de plaidoyers pour le christianisme devant les autorités juives et romaines.

Les discours missionnaires ne sont pas la reprise de discours que Pierre, Étienne ou Paul auraient prononcé sous cette forme. Ces discours ont été composés par Luc : ils portent la marque de son vocabulaire, de ses thèmes, de son style, ce qui n'exclut pas l'utilisation de sources.

Ils se présentent sous la forme de résumés, de schémas reprenant les principaux éléments que comprenait, aux yeux de Luc, l'annonce de la Bonne Nouvelle à différents types d'auditoires.

La présentation effective s'est sans doute déroulée sur un temps plus long et a sans doute été plus développée que ce que nous trouvons dans les Actes : c'est ainsi que ce que Jésus a dit et fait ne s'est pas réduit à une simple phrase, comme c'est souvent le cas dans les Actes (voir par exemple Ac 2,22 : « *Jésus le Nazôrien, cet homme que Dieu avait accrédité auprès de vous en opérant par lui des miracles, des prodiges et des signes au milieu de vous, comme vous le savez* »), mais cet aspect a déjà été développé dans les évangiles et n'est donc qu'évoqué ici.

Il revient à Pierre, en présence des Onze, d'inaugurer ces discours missionnaires. Nous avons ici un schéma de l'annonce de la Bonne Nouvelle à des milieux juifs, insistant sur l'accomplissement de ce que les Écritures (l'Ancien Testament) avaient annoncé.

LES RÉFÉRENCES À L'ANCIEN TESTAMENT

Le discours de Pierre en comporte deux : au prophète Joël, à des Psaumes. Les citations de l'Ancien Testament dans les Actes sont en général faites d'après la traduction des Septante. Il s'agit d'une traduction en grec de l'Ancien Testament hébreu, faite à Alexandrie, en Égypte, aux III^{ème} et II^{ème} siècles avant Jésus-Christ, à l'intention de Juifs marqués par la culture grecque. Luc a sans doute lu l'Ancien Testament dans cette traduction.

Pour éclairer les événements qui viennent de se produire, Pierre recourt au prophète Joël (Joël 3,1-5). Le livre de Joël est difficile à dater : il a une parenté avec le vocabulaire et la pensée de théologies de la fin du VII^{ème} siècle et du début du VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Les mots soulignés permettent de repérer les modifications par rapport au texte de la Septante. La principale concerne le premier verset : remplacement de "après cela" par "dans les derniers jours".

« L'événement de Pentecôte doit être compris comme un signe que les temps eschatologiques (d'un mot grec "eschaton" qui signifie "discours sur la fin" ; dans les textes bibliques il s'agit du sens temporel : la fin de l'histoire et son but l'avènement du Règne de Dieu) sont arrivés ; on est entré dans l'ère du salut définitif annoncé par les prophètes. Dans les Septante, l'expression "dans les derniers jours" ouvre notamment en Esaïe 2,2 l'oracle concernant le rassemblement de toutes les nations à Jérusalem, thème auquel Pierre peut légitimement penser. L'adjonction de Luc, par ailleurs, se justifie, dans la mesure où la fin du texte cité évoque lui-même le fameux "Jour du Seigneur", expression typique de l'eschatologie de l'Ancien Testament (verset 20). Le sens est clair : au long de l'histoire d'Israël, l'Esprit de Dieu tombait exceptionnellement sur quelques individualités, choisies pour dire la Parole prophétique. Mais Joël a annoncé des jours où le peuple tout entier recevra pleine mesure de l'Esprit, les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes : tous les membres de la communauté des derniers temps prophétiseront, c'est-à-dire proclameront le message de Dieu. Pour insister sur le rapport entre le don de l'Esprit et la "prophétie" Luc accentue le parallélisme des versets 17-18 en redoublant le verbe prophétiser à la fin du verset 18. »

« S'il poursuit ensuite la citation jusqu'au verset 5 du texte de Joël, c'est pour aboutir à cette affirmation majeure d'un salut largement offert : "alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé." (verset 21). Luc renoue ici pour la première fois dans les Actes avec ce vocabulaire du salut, qui tient une place particulière dans toute son œuvre et en marquera encore la finale (cf. Ac 28,28). L'ensemble des termes "sauver", "Sauveur" ou "salut" se rencontrent 27 fois dans son évangile et 27 fois dans les Actes. »

« Si l'on a bien vu que là réside la vraie pointe de la référence à la prophétie de Joël, on ne se laissera pas troubler par l'étrangeté des versets 19-20, qui évoquent "prodiges célestes et signes sur la terre, sang, feu, colonne de fumée, soleil changé en ténèbres" ! C'est là une imagerie apocalyptique traditionnelle qui sert à signaler des

interventions divines, en référence à la grande manifestation initiale du Sinaï (cf. "feu et fumée" en Exode 19, 18). Pierre ne songe pas à affirmer que tous les prodiges accumulés dans le texte de la prophétie s'accomplissent à la lettre : il donne à ce langage valeur de signe, mot qu'il ajoute en surimpression au texte cité au verset 19. Le lecteur de Luc se souvient que Jésus lui-même a emprunté la même imagerie, tirée de textes voisins comme Ésaïe 13,10 ou Ézéchiël 32,7 (Lc 21,25). »

« La fin de la citation va permettre à Pierre d'accrocher à cette annonce du salut la proclamation essentielle qu'il a maintenant à faire entendre" (concernant Jésus-Christ). (Charles L'Eplattenier, *Les Actes des Apôtres*, Labor et Fides, 1987, pages 35-36)

La résurrection de Jésus est mise en rapport avec plusieurs passages de Psaumes, successivement

- Psaume 16,8-11 (versets 25-28),
- Psaume 132,11 (versets 30),
- Psaume 110,1 (versets 34-35).

« La référence à l'Écriture ne joue pas ici à titre de preuve. Pierre ne tire pas l'affirmation de la résurrection d'une déduction exégétique : la certitude lui en a été donnée par l'expérience des apparitions pascales. C'est a posteriori que cette foi trouve confirmation dans une lecture à nouveaux frais de tel ou tel texte de l'Ancien Testament. »

Tous les Psaumes sont attribués à David, en qui la tradition juive voit l'ancêtre du Messie.

« La formule d'introduction, au verset 25, "David en effet dit de lui", présuppose une lecture au second degré, car dans le psaume David s'exprime à la première personne pour dire son espoir que le Seigneur n'abandonnera pas sa vie au séjour des morts : ce texte n'est pas comme tel une prédiction relative au Messie futur. » (Charles L'Eplattenier, ouvrage cité, page 37).

Le fait de citer le Psaume 16, 8-11 dans la traduction grecque qui traduit le mot "fosse" par "décomposition" (versets 27 et 31) facilite la mise en rapport avec la Résurrection.

L'ANNONCE DE LA MORT ET DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS

La mort et la résurrection de Jésus tiennent une place centrale dans les discours missionnaires des Actes. Elles sont au cœur de la Bonne Nouvelle.

La mort de Jésus est toujours mise sur le compte de ceux qui en ont été historiquement les responsables (une partie des leaders politiques et religieux juifs) et de ceux qui ont approuvé ou laissé faire :

- « cet homme... vous (les Juifs auxquels Pierre s'adresse) l'avez livré et supprimé en le faisant crucifier par la main des impies » (Ac 2,23) - « ce Jésus que vous, vous aviez crucifié » (Ac 2,36)
- « son serviteur Jésus que vous, vous aviez livré et que vous aviez refusé en présence de Pilate décidé quant à lui, à le relâcher. Vous avez refusé le Saint et le Juste et vous avez réclamé pour vous la grâce d'un meurtrier. Le Prince de la Vie que vous aviez fait mourir... (Discours de Pierre après la guérison d'un infirme au Temple : Ac 3,13-15)
- « Jésus-Christ le Nazôreen, crucifié par vous » (Discours de Pierre devant le Sanhédrin : Ac 4,10)
- « Jésus que vous aviez exécuté en le pendant au bois » (Témoignage de Pierre et des apôtres devant le Sanhédrin : Ac 5,30)
- « Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste, celui-là même que maintenant vous avez trahi et assassiné » (Discours d'Étienne devant le Sanhédrin : Ac 7,52)
- « Et nous autres sommes témoins de toute son œuvre sur le territoire des Juifs à Jérusalem. Lui qu'ils ont supprimé en le pendant au bois » (Discours de Pierre chez Corneille : Ac 10,39)
- « La population de Jérusalem et ses chefs ont méconnu Jésus; et, en le condamnant, ils ont accompli les paroles des prophètes qu'on lit chaque sabbat. Sans avoir trouvé aucune raison de le mettre à mort, ils ont demandé à Pilate de le faire périr et, une fois qu'ils ont eu accompli tout ce qui était écrit à son sujet, ils l'ont descendu du bois et déposé dans un tombeau. » (Discours de Paul à des Juifs, à Antioche de Pisidie : Ac 13,27-29)

La résurrection est toujours présentée comme l'œuvre de Dieu, la réponse de Dieu à la mort injuste de Jésus :

- « mais Dieu l'a ressuscité en le délivrant des douleurs de la mort, car il n'était pas possible que la mort le retienne en son pouvoir » (Ac 2,24)
- « Il (David) a donc vu d'avance la résurrection du Christ et c'est à son propos qu'il a dit : il n'a pas été abandonné au séjour de la mort et sa chair n'a pas connu la décomposition. Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité, nous tous en sommes les témoins. Exalté par la droite de Dieu, il a donc reçu du Père l'Esprit Saint promis et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez. » (Ac 2,31-33)
- « Dieu l'a fait et Seigneur et Christ, ce Jésus que vous, vous aviez crucifié. » (Ac 2,36)

- « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son Serviteur Jésus (Ac 3,13)... Le Prince de la Vie que vous aviez fait mourir, Dieu l'a ressuscité des morts - nous en sommes les témoins. » (Ac 3, 15)

- « Jésus-Christ le Nazôréen, crucifié par vous, ressuscité des morts par Dieu » (Ac 4, 10)

- « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous aviez exécuté en le pendant au bois. C'est lui que Dieu a exalté par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la conversion et le pardon des péchés. Nous sommes témoins de ces événements, nous et l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. » (Ac 5,30-32)

- « Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il lui a donné de manifester sa présence, non pas au peuple en général, mais bien à des témoins nommés d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts. Enfin, il nous a prescrit de proclamer au peuple et de porter ce témoignage : c'est lui que Dieu a désigné comme juge des vivants et des morts; c'est à lui que tous les prophètes rendent le témoignage que voici : le pardon des péchés est accordé par son Nom à quiconque met en lui sa foi. » (Ac 10,40-43)

- « Mais Dieu l'a ressuscité des morts et il est apparu pendant plusieurs jours à ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem, eux qui sont maintenant ses témoins devant le peuple. » (Ac 13,30-31)

- « Nous aussi, nous vous annonçons cette bonne nouvelle : la promesse faite aux pères, Dieu l'a pleinement accomplie à l'égard de nous, leurs enfants, quand il a ressuscité Jésus, comme il est écrit au psaume second : *Tu es mon fils, moi, aujourd'hui je t'ai engendré.* [Psaume 2,7]. Que Dieu l'ait ressuscité des morts, sans retour possible à la décomposition, c'est bien ce qu'il avait déclaré : *Je vous donnerai les saintes, les véritables réalités de David.* [Esaïe 55,3] C'est pourquoi, il est dit aussi dans un autre passage : *Tu ne laisseras pas ton Saint connaître la décomposition* [Psaume 16,10]. Or David, après avoir servi, en son temps, le dessein de Dieu, s'est endormi, a été mis auprès de ses pères et a connu la décomposition. Mais celui que Dieu a ressuscité n'a, pas connu la décomposition. Sachez-le donc, frères, c'est grâce à lui que vous vient l'annonce du pardon des péchés, et cette justification que vous n'avez pu trouver dans la loi de Moïse, c'est en lui qu'elle est accordée à tout homme qui croit. » (Ac 13,32-39)

- « Il a en effet fixé un jour où il doit juger le monde avec justice par l'homme qu'il a désigné, comme il en a donné la garantie à tous en le ressuscitant d'entre les morts. » (Ac 17,31)

DES IMAGES POUR EXPRIMER L'ÉVÉNEMENT DE PÂQUES

Source : Étienne CHARPENTIER,
Pour lire le Nouveau Testament,
Éditions du Cerf, Paris, 1981, 128 pages.

« L'étude, même rapide, des discours des Actes montre que l'événement de Pâques est au cœur de la foi chrétienne. Mais cet événement - ce mystère comment les disciples l'expriment-ils ? Nous avons pris, nous, l'habitude de le faire uniquement avec le mot résurrection. En était-il de même pour eux ? Quelles images complémentaires utilisaient-ils pour en faire pressentir les différents aspects ? (Étienne CHARPENTIER, livre cité, page 35)

Les discours des Actes privilégient le verbe "ressusciter"; le verbe français traduit deux verbes grecs :

- "egeirô" (= se réveiller, se lever d'entre les morts) :

- * "Dieu l'a ressuscité des morts" (Ac 3,15)
- * "ressuscité des morts par Dieu" (Ac 4,10)
- * "Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus" (Ac 5,30)
- * "Dieu l'a ressuscité le troisième jour" (Ac 10,40)
- * "Dieu l'a ressuscité des morts" (Ac 13,30)

- * "celui que Dieu a ressuscité" (Ac 13,37)

- "an-(h)istêm" (= se lever d'entre les morts) :

- * "Dieu l'a ressuscité" (Ac 2,24.32)
- * en Ac 3,26 la TOB traduit ce verbe par "susciter"
- * "après sa résurrection d'entre les morts" (Ac 10,41)
- * "Il a ressuscité Jésus" (Ac 13,33)
- * "que Dieu l'ait ressuscité des morts" (Ac 13,34)
- * "en le ressuscitant d'entre les morts" (Ac 17,31)

Le mot "résurrection" (en grec : "anastasis") revient une seule fois (Ac 2,31).

D'autres images et expressions sont utilisées dans ces discours missionnaires des Actes :

- "en le délivrant des douleurs de la mort" (Ac 2,24)
- "il n' a pas été abandonné au séjour des morts" (Ac 2,31)
= citation du Psaume 16,10 d'après le grec
- "sa chair n'a pas connu la décomposition" (Ac 2,31)
= citation du Psaume 16,10 d'après le grec
- "Exalté par la droite de Dieu" (Ac 2,33)

- "Dieu l'a fait et Seigneur et Christ" (Ac 2,36)
- "C'est lui que Dieu a exalté par sa droite comme Prince et Sauveur" (Ac 5,31)
- "il lui a donné de manifester sa présence, non pas au peuple en général, mais à des témoins nommés d'avance par Dieu" (Ac 10,40)
- "Il est apparu..." (Ac 13,30)
- "sans retour possible à la décomposition" (Ac 13,34)
- "n'a pas connu la décomposition" (Ac 13,37).

Le rôle des témoins est souligné à plusieurs reprises (Ac 2,32 ; 3,15 ; 5,32 ; 10,41.42 ; 13,31). La résurrection est également mise en rapport avec le don de l'Esprit (Ac 2,33 ; 5,32), la conversion et le pardon des péchés (Ac 5,31 ; 10,43) et le jugement à venir (Ac 10,42 et 17,31).

Les différentes images utilisées peuvent être regroupées selon deux grands axes : les unes expriment surtout que Jésus a retrouvé la vie perdue par la mort; les autres qu'il ne s'agit pas d'un simple retour à la vie d'avant, mais de l'entrée dans une vie nouvelle, auprès de Dieu.

Étienne Charpentier l'a bien souligné dans le tableau ci-dessous (à la page 35 de l'ouvrage cité) :

DEUX IMAGES

« Les chrétiens ont senti qu'une seule image ne pouvait tout dire du mystère de Pâques ; ils en ont utilisé plusieurs qu'on peut regrouper, en simplifiant, en deux grands types :

Avant/après ou le retour à la vie

Celui qui meurt tombe dans le "trou" (le schéol ou les enfers) ou dans le "sommeil" ; la résurrection est le fait d'en *resurgir* ou de *se réveiller*. On retrouve après la mort la vie d'avant. Lazare ressuscite, écrit saint Jean.

L'avantage de ce type d'image est évident : il situe dans l'histoire; il marque clairement la continuité; c'est bien le même qu'avant. Ceux qui l'ont connu peuvent le reconnaître.

Il a l'inconvénient de ne rien dire sur ce qu'est cette vie retrouvée : on dit aussi bien *Lazare est ressuscité* (et il est re-mort) que *Jésus est ressuscité*.

Bas/haut ou l'entrée dans la gloire

Puisqu'on place instinctivement Dieu en haut, dans le ciel, on dit que celui qui est mort est introduit près de Dieu, il est *exalté*, *glorifié*, il *monte au ciel*. Cette image s'est certainement nourrie des réflexions sur le Fils d'homme, symbole de ceux qui restent fidèles à Dieu jusqu'au martyre, que Daniel montrait introduit sur les nuées, devant Dieu (Daniel 7).

L'avantage de cette image est de dire clairement qu'il ne s'agit pas d'un simple retour à la vie d'avant. Il y a du "surplus". On peut dire que Lazare est ressuscité, mais pas qu'il est exalté ou glorifié.

Son inconvénient, si elle est employée seule, est qu'on pourrait imaginer que quelque chose de l'homme (son esprit, son âme) va au ciel, mais que ce n'est pas l'homme tout entier, avec son corps, qui est glorifié.

Le Ressuscité exalté

Les disciples ont senti qu'il fallait utiliser les deux types d'images : Jésus est *ressuscité* et c'est donc bien le même être qu'on a connu avant qui est maintenant vivant ; ses amis le reconnaissent. Il est *exalté*, *glorifié*, *monté au ciel* : il ne retrouve donc pas simplement la vie d'avant, il est introduit dans une vie nouvelle, celle même de Dieu. »

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Il continue à être utilisé dans la liturgie de l'Eglise, en particulier lors de la célébration de l'eucharistie dominicale. Il remonte sans doute au II^{ème} siècle et était à l'origine utilisé dans le cadre de la préparation au baptême d'adultes. Il formulait les grands points de la foi que la catéchèse baptismale s'attachait à développer.

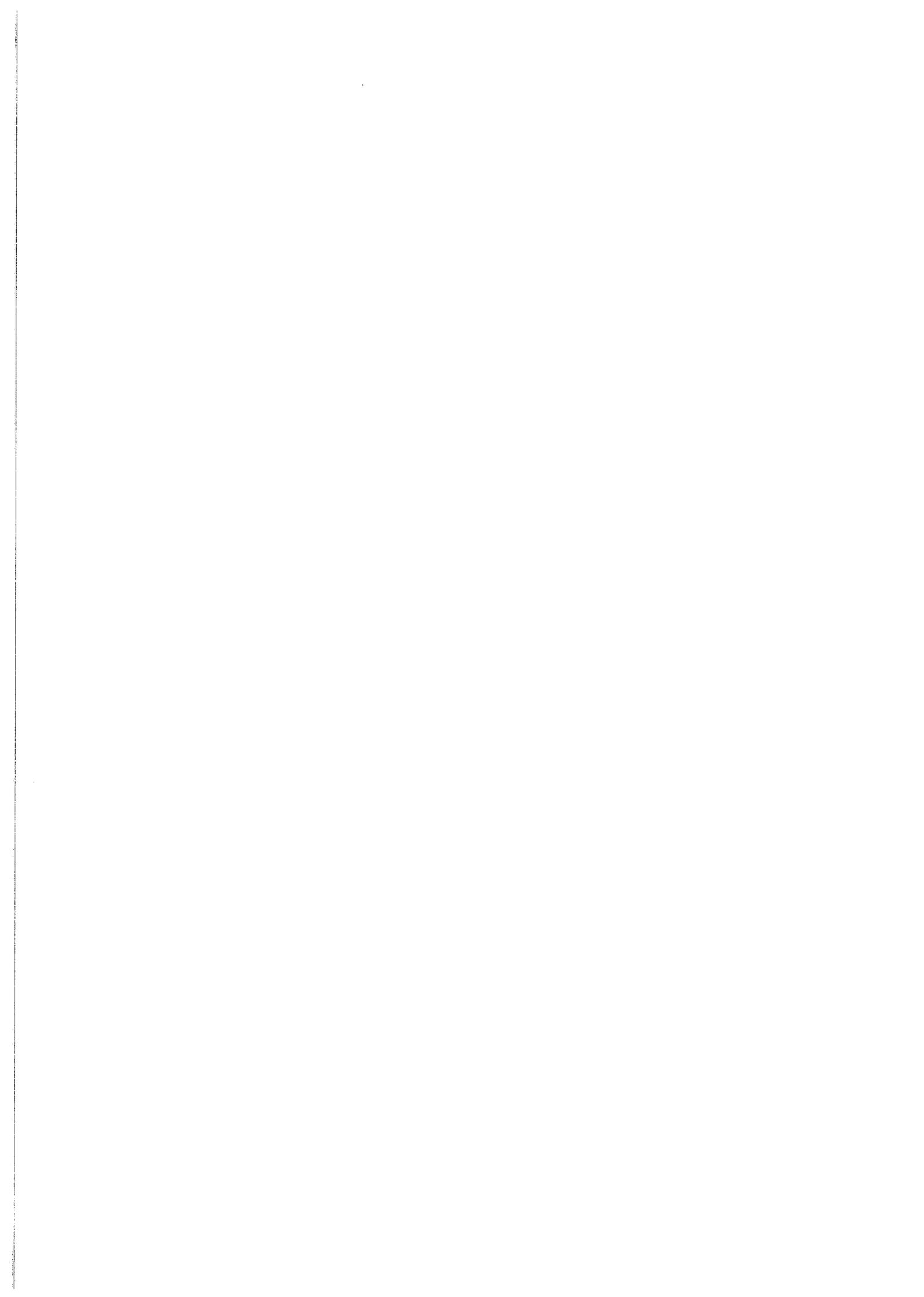
Je crois en Dieu, le Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre.

Et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
qui a été conçu du Saint-Esprit,
est né de la Vierge Marie,
a souffert sous Ponce Pilate,
a été crucifié, est mort et a été enseveli,
est descendu aux enfers,
le troisième jour est ressuscité des morts,
est monté aux cieux,
est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit Saint,
à la sainte Eglise catholique,
à la communion des saints,
à la rémission des péchés,
à la résurrection de la chair,
à la vie éternelle.

Amen.

À noter là aussi la place centrale de la passion et de la résurrection de Jésus.
La formulation est très proche de celles des discours missionnaires des Actes.



DES REPÈRES INTÉRESSANTS POUR **L'ANNONCE DE LA BONNE NOUVELLE** **AUJOURD'HUI**

La façon dont Luc aborde la question de la mort et de la résurrection de Jésus dans les discours missionnaires des Actes me semble très intéressante pour aujourd'hui. Luc s'adresse à des lecteurs qui, pour une large part, ne viennent pas du judaïsme, sont peu familiarisés avec des notions comme celles de rachat, de rédemption, et risquent de pousser trop loin certaines images utilisées par l'Ancien Testament.

Il met toujours la mort de Jésus sur le compte de ceux qui, historiquement, se sont opposés à Jésus et ont finalement choisi de l'éliminer. Les formules utilisées sont parfois très larges :

"vous" (Ac 2,23.36 ; 4,10 ; 5,30 ; 7,52), "ils" (Ac 10,39).

Quand l'annonce de la Bonne Nouvelle sort de la Judée et atteint des populations juives de la diaspora, comme à Antioche de Pisidie, les responsables sont nommés de façon plus précise : "la population de Jérusalem et ses chefs" (Ac 13,27).

Avertis par l'histoire - la catéchèse chrétienne dans sa façon de parler des Juifs a eu une certaine responsabilité dans l'antisémitisme - nous aurions intérêt aujourd'hui à éviter toute généralisation et à désigner de façon aussi précise que possible les responsables de la mort de Jésus : un certain nombre de responsables politiques et religieux de Jérusalem et un attroupement de gens gagnés à leur cause.

Attention aussi à la façon de mettre en rapport la mort de Jésus avec Dieu. Les discours missionnaires ne la présentent jamais comme voulue par Dieu. Ce que Dieu attendait de Jésus c'est une fidélité radicale, un amour sans faille. Quand Jésus a pris conscience que sa fidélité à la volonté de son Père et sa façon de vivre l'amour ne lui attiraient pas que des disciples, mais suscitaient aussi une opposition de plus en plus vive, qui finalement lui en a voulu à mort, il ne s'est pas laissé intimider, il a persisté dans sa mission, au risque d'y laisser sa vie. Il nous faut resituer la mort de Jésus par rapport aux dynamismes profonds de sa vie : elle scelle une vie entière mise sur la fidélité et l'amour.

Mettre sans plus la mort de Jésus sur le compte de la volonté de Dieu risque de donner une image de Dieu difficile à concilier avec celle d'un Dieu Amour. Il aurait eu besoin de la mort d'un innocent, qui plus est de son propre Fils, pour se réconcilier avec l'humanité pécheresse ? Il aurait "permis" cette mort, alors qu'il pouvait l'empêcher ? On est proche alors de la non-assistance à personne en danger.

La mort de Jésus en croix nous appelle à approfondir le sens de l'incarnation : Dieu s'est fait homme, avec tout ce que comporte une vie d'homme, hormis le péché ; il s'est fait vulnérable ; il a pris le risque qu'on puisse mettre la main sur lui et le mettre à mort.

La résurrection de Jésus est toujours présentée comme l'œuvre de Dieu, même quand Dieu n'est pas nommé mais est manifestement l'auteur de l'acte désigné par la forme passive "Jésus est ressuscité". Dieu répond par la résurrection à la mort injuste de Jésus. Il n'est pas interventionniste dans l'histoire humaine : il la laisse à la responsabilité des hommes ; il ne vient pas tirer Jésus d'affaire. Son intervention se situe au-delà de la mort, quand humainement tout est joué. Par la résurrection il reconnaît cette vie totalement mise sur la fidélité et l'amour, jusqu'à s'y perdre, et il lui ouvre un avenir auprès de lui, dans la gloire.

Paul a bien pris la mesure de cette place décisive de la résurrection dans la foi chrétienne :

« Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, auquel vous restez attachés, et par lequel vous serez sauvés si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement vous auriez cru en vain. Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'avais reçu moi-même : Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures. Il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite il est apparu à plus de cinq cent frères à la fois ; la plupart sont encore vivants et quelques-uns sont morts. Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. En tout dernier lieu, il m'est aussi apparu, à moi l'avorton. » (1 Co 15,1-8)

« Si l'on proclame que le Christ est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous disent-ils qu'il n'y a pas de résurrection des morts ? S'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité, notre prédication est vide et vide aussi votre foi... Si nous avons mis notre espérance en Christ pour cette vie seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes. » (1 Co 15,12-14.17.19)

Si le Christ n'est pas ressuscité, sa vie mise sur la fidélité et l'amour a été engloutie dans la mort. L'injustice et la mort ont eu le dernier mot. La foi et l'espérance sont vidées de leur contenu. La résurrection est bien la clef de voûte de la foi, le cœur de la Bonne Nouvelle.

LA RÉSURRECTION DE JÉSUS

Extraits du "Catéchisme pour adultes" des Évêques de France,
Éditions : Centurion, Cerf, CERP, CRER, Decanord, Desclée, Droguet-Ardant, de Gigord,
Mame, Ed. Ouvrières, Privat, Tardy, Zech éd. ; Paris, 1991, 450 pages.

« La résurrection de Jésus est le fondement et l'objet par excellence de la foi et de l'espérance chrétiennes. "Si le Christ n'est pas ressuscité, déclare saint Paul, notre message est sans objet, et votre foi est sans objet" (1 Co 15,14). Les chrétiens sont chargés, à la suite des apôtres, d'annoncer au monde cette "bonne nouvelle" : "Christ est ressuscité !" (N° 201, page 129)

"L'Évangile" de Paul (N° 201 et 202, pages 129-130)

Citation de 1 Co 15,1-8 (voir fiche n° 7 verso).

« Dans cette profession de foi, que Paul a lui-même reçue de la tradition antérieure, se trouvent d'emblée les affirmations majeures du Nouveau Testament sur la résurrection du Christ.

Avant la mention de la résurrection, il y a celle de la mort et de la mise au tombeau : Jésus est réellement mort. Cette mort est une mort "*pour nos péchés*". Victoire sur la mort, la Résurrection sera victoire sur le péché et réconciliation de l'homme avec Dieu pour qu'il retrouve la vie.

Quant à la résurrection elle-même, elle fait l'objet de plusieurs affirmations. D'abord le fait : Jésus, mort, s'est "*levé*" d'entre les morts. C'est arrivé le "*troisième jour*" : cette expression, de valeur chronologique, est aussi à comprendre en fonction de l'accomplissement des prophéties (cf. Osée 6,1-2 ; Mt 12,40 et le signe de Jonas ; Mt 26,61 ; Mc 15,29 ; Jn 2,19-20 et le signe du Temple). Cette résurrection le troisième jour s'est accomplie "*conformément aux Écritures*" : la résurrection de Jésus est située dans l'économie du salut, et les Écritures trouvent leur sens dans l'événement de la résurrection. Paul fait ensuite appel aux témoins. »

Le tombeau vide (N° 203 et 204, pages 130-131)

« ... Le tombeau vide, découvert par les femmes, par Pierre et le disciple que Jésus aimait, est un signe, en soi négatif, de la résurrection. Les évangiles le savent. Ils évoquent l'interprétation des grands prêtres, qui chercheront à le faire passer pour le résultat d'une supercherie des disciples, qui auraient, de nuit, "*fait disparaître le corps*" (cf. Mt 27,62-66). Aussi ce signe du tombeau vide ne doit-il pas être séparé de l'ensemble du témoignage, et en particulier du récit des apparitions.

Il n'en est pas moins un signe essentiel de l'événement de la résurrection. Par sa disparition inexplicable du tombeau, le corps de Jésus manifeste qu'il a échappé à l'ordre des phénomènes, tel que nous l'expérimentons, et à la loi universelle de la corruption. L'ordre du monde, dont nous avons l'expérience, connaît ici une *rupture*. Le corps du Christ est déjà le lieu du grand retournement qui sera celui de l'univers entier à la fin des temps. Le tombeau vide témoigne de la continuité entre le corps mortel de Jésus et son corps glorieux, malgré la discontinuité radicale des deux états. »

Les apparitions du Ressuscité (N° 205 et 206, pages 131-132)

« Si personne n'a assisté à la sortie du tombeau, Jésus ressuscité s'est donné à voir "aux témoins que Dieu avait choisis d'avance", comme le déclarera Pierre chez Corneille, "à nous qui avons mangé et bu avec lui après la résurrection d'entre les morts" (Ac 10,41).

Les disciples de Jésus n'ont cessé d'attester avec force et persévérance, et même au péril de leur vie, avoir vu Jésus vivant. "Il a été vu", ou encore, comme on peut aussi le traduire "il s'est donné à voir" (1 Co 15,5-7). Telle est la manière dont cette expérience, avec sa dimension sensible, est généralement exprimée. On ne peut suspecter la sincérité des témoins. Pour autant, il faut se garder de réduire cette "vision" à une vision ordinaire. En effet, si l'expérience sensible des disciples atteste bien la réalité corporelle du Ressuscité (cf. Lc 24,36-43 ; Jn 20,24-27), elle manifeste également que le corps du Christ ressuscité ne se laisse plus enclore dans les limites du monde physique où pourtant très réellement il se montre. Il n'est pas arrêté par les portes closes de la peur (cf. Jn 20,19.26), pas plus qu'il n'est resté emprisonné par la pierre du tombeau. Il peut se laisser toucher par Thomas (cf. Jn 20,27), mais il refuse qu'on mette les mains sur lui. Il se fait reconnaître par Madeleine en l'appelant par son nom, mais il lui interdit de le toucher, en voulant le retenir (Jn 20,16-17).

La résurrection de Jésus n'est pas un retour à son mode de vie antérieur, le nôtre, établi sous la loi de la mort. À cet égard la résurrection de Jésus diffère radicalement d'une résurrection provisoire, comme celle de Lazare ou de telle ou telle autre accomplie par Jésus (cf. saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique* III, Q 53, a 3). "Ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus; sur lui la mort n'a plus aucun pouvoir" (Rm 6,9)."

Ainsi est-ce toujours sur une *initiative gratuite* de sa part que Jésus rend son corps, au-delà de la mort, visible à des hommes et des femmes qui ne sont pas ressuscités. Les récits d'apparition insistent fortement sur l'originalité absolue de la présence de Jésus. Il se rend présent et il disparaît selon un mode nouveau, autre que ses modes anciens de rencontre, et pourtant c'est bien lui ! De telle sorte que ses disciples pourront attester pour la suite des générations l'identité entre le Crucifié et le Ressuscité. »

Le témoignage des Apôtres (N° 207, pages 132-133)

« La parole de Pierre est pleine d'assurance : "Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité : tous, nous en sommes témoins" (Ac 2,32). C'est sur la base de ce témoignage et de la foi des apôtres que nous croyons à la résurrection de Jésus. Dire cela, c'est dire qu'à la naissance de la foi de l'Eglise les apôtres occupent une place particulière.

... Nous, aujourd'hui, nous croyons sans avoir vu. Les apôtres, eux, ont vu et cru. Ayant vu, ils peuvent attester l'événement de la résurrection, et témoigner que le Ressuscité est bien Jésus de Nazareth. Mais, s'ils l'ont vu, c'est afin que nous, nous puissions croire grâce à leur témoignage. La résurrection est un événement de notre histoire dont nous témoignons dans la foi, en nous rapportant au témoignage des apôtres et en appuyant notre foi sur la leur. Leur foi est régulatrice de la nôtre ; la foi de l'Eglise d'aujourd'hui est fondée sur la leur. »

Le Jour du Seigneur (N° 208 et 209, pages 133-134)

« "Voici le jour qu'a fait le Seigneur, chante la liturgie pascale. Réjouissons-nous et exultons en lui." Pâques est par excellence le Jour de Dieu, celui de son triomphe, celui de la victoire du Crucifié."

La Résurrection est la réponse aimante de Dieu à l'amour filial et fidèle de Jésus. Sa prière souffrante a été exaucée (cf. He 5,7) et Dieu l'a justifié de toutes les accusations de ses adversaires, en montrant qui était l'innocent et qui étaient les pécheurs. Jésus est bien le Serviteur souffrant qui a vu la lumière après son abaissement (cf. Isaïe 53,9-12). Il est bien celui qu'il affirmait être par ses paroles et par ses actes : le Fils.

Par la Résurrection, Dieu a confirmé les actes et les paroles de Jésus ainsi que l'autorité qu'il s'était attribuée. Il a manifesté qu'en Jésus le Règne est effectivement

advenu et qu'a été scellée l'Alliance nouvelle. Jésus est le Messie promis, l'Oint du Seigneur. En lui les promesses de Dieu sont réalisées. La Résurrection est l'avènement du monde nouveau annoncé par les prophètes. Elle est crédible parce que les Ecritures sont accomplies. Elles le sont parce que Dieu est fidèle et que son amour est plus fort que la mort. »

Les titres de Jésus (N° 210 à 212, pages 134-136)

« Un certain nombre de désignations, de titres, hérités de l'Ancien Testament, appartiennent de plein droit à Jésus, en la personne et en la vie duquel ils trouvent leur pleine signification.

Ils reçoivent de la Résurrection une force renouvelée et déploient jusqu'en ses ultimes conséquences la révélation divine. Ces titres sont d'ailleurs liés entre eux. Les trois principaux sont ceux de Christ, Seigneur et Fils de Dieu... »

Principe d'une vie nouvelle (N° 213 et 214, pages 136-137)

« ... Croire au Christ ressuscité, c'est rejoindre la longue cohorte des témoins, depuis ceux de sa vie terrestre, en passant par tous ceux qui ont cru sans avoir vu, mais ont reconnu le Seigneur aux signes qu'il nous donne. Ces signes, ce sont d'abord les sacrements, principalement, avec le baptême, le sacrement de l'eucharistie, par lesquels la Pâque du Christ devient la Pâque du chrétien...

Croire au Christ ressuscité, c'est emprunter, à la suite de Jésus, le chemin de l'amour : *"Parce que nous aimons nos frères, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie"* (1 Jn 3,14).

... La loi de la résurrection de Jésus sera la loi de notre propre résurrection. Elle apportera à la totalité de notre être physique et spirituel la plénitude de la vie éternelle. »

Fait d'histoire et objet de foi (N° 215 à 217, pages 137-138)

« Toute la foi chrétienne est liée à l'affirmation du fait de la résurrection de Jésus, qui est le fondement même de cette foi.

Ce fait, il est vrai, n'est pas un "fait divers". Il est plutôt lourd d'un poids d'éternité. Accompli dans notre monde et dans l'histoire, l'événement de la résurrection de Jésus renvoie aux limites du monde et de l'histoire, en ouvrant sur l'éternité de Dieu. Au cœur de l'histoire du monde où il s'accomplit, il atteste qu'il y a dans l'histoire plus que l'histoire. C'est pourquoi la réalité de la résurrection, tout ce dont est porteur le message des apôtres qui l'annoncent, n'est véritablement atteint que dans la foi... »

L'Ascension (N° 218, pages 138-139)

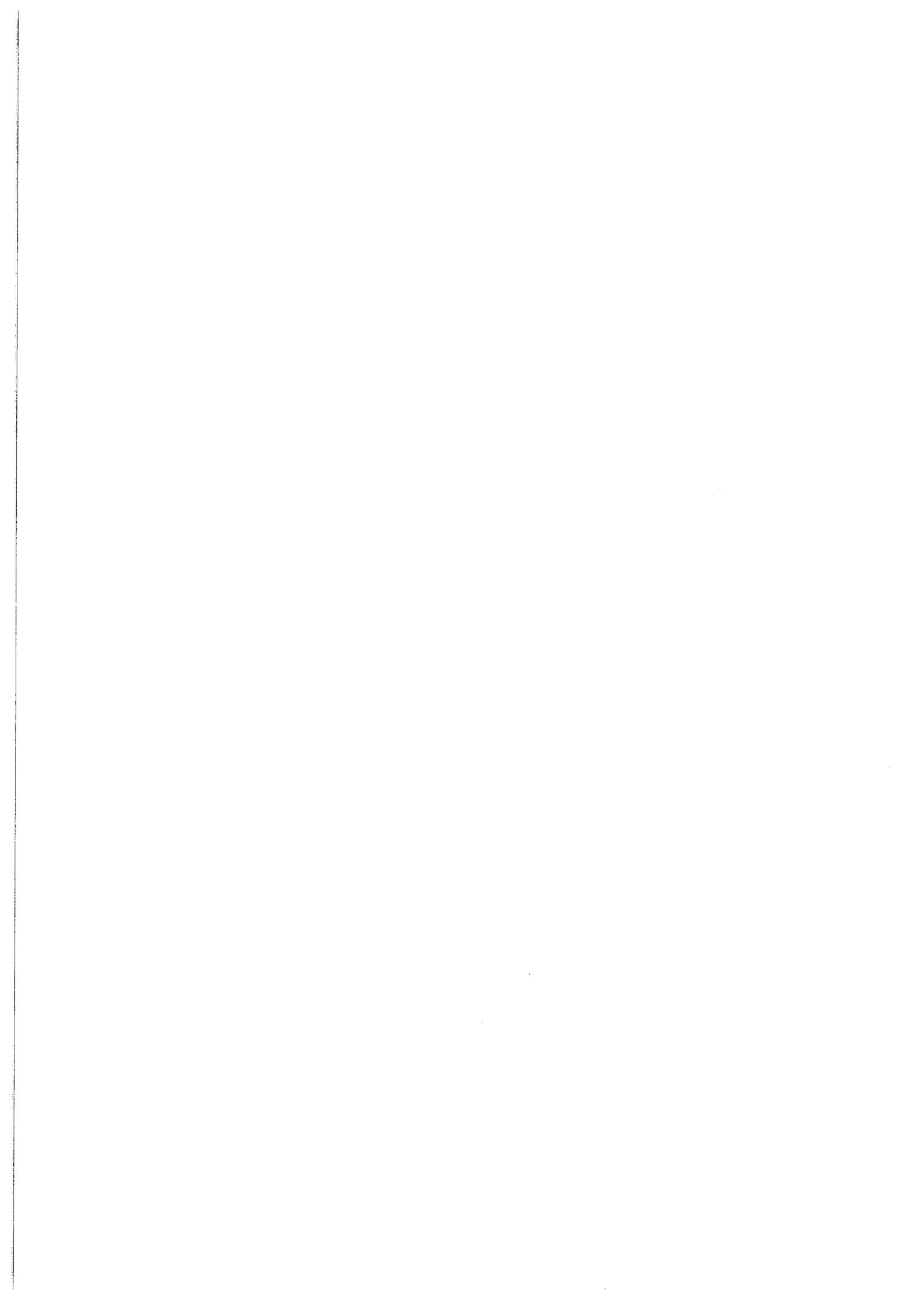
« L'Ascension est la dernière apparition de Jésus à ses disciples... Elle est orientée à la fois vers le ciel et vers la terre.

Vers le ciel : elle exprime la montée définitive du Ressuscité vers le Père. Jésus "siège" désormais "à la droite de Dieu" avec son humanité. Par l'Incarnation, Dieu est venu chez nous ; par l'Ascension, notre humanité a été glorifiée auprès de Dieu.

Vers la terre : le Seigneur ressuscité envoie ses disciples pour une mission universelle : *"Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit"* (Mt 28,19). Cela ne signifie pas que Jésus soit désormais absent. Il demeure présent à son Eglise, sous une forme nouvelle : *"Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde"* (Mt 28,20). L'Eglise vit maintenant dans l'attente active de la Parousie, c'est-à-dire de la venue du Christ dans sa gloire.

La Pentecôte et le don du Saint-Esprit (pages 139-144)

Voir la série de fiches "L'Esprit de Pentecôte", n° 8.



LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, fiche n°1

DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS :

- À partir de votre expérience d'Eglise aujourd'hui, précisez les traits qui vous semblent caractéristiques d'une communauté chrétienne.
- Si le travail se fait en groupe: faites apparaître les convergences et les divergences.
- Formulez les questions qui se posent.

DEUXIÈME TEMPS :

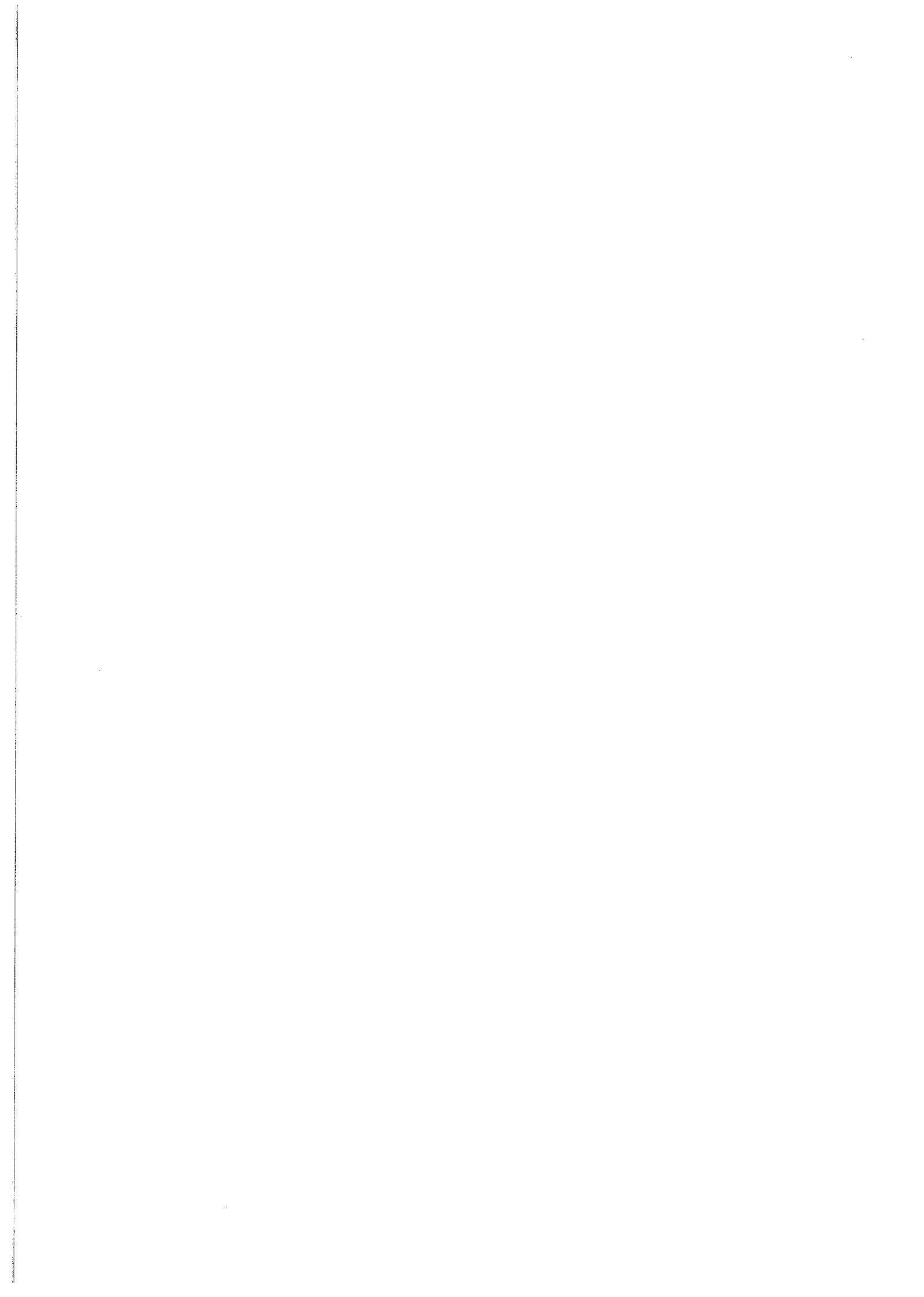
- Travaillez les textes proposés: Ac 2,42-47 ; 4,32-35 ; 5,12-16 ;
à l'aide des fiches n° 2 à 5.
- Attention à bien prendre les textes pour eux-mêmes.

TROISIÈME TEMPS :

- Confrontez les résultats du travail sur les textes avec les traits dégagés pendant le premier temps et les questions.
- Quelles convictions, interpellations, questions nouvelles... se dégagent de cette confrontation ?

QUATRIÈME TEMPS :

- Travail personnel ou en équipe :
Élargissez la recherche à l'aide des fiches n° 6 à 8 (textes récents de l'Eglise).



TABLEAUX SOMMAIRES (AC 2,42-47 ; 4,32-35 ; 5,12-16)

Ac 2,42-47

Ac 4,32-35

Ac 5,12-16

- 42 Ils étaient assidus
à l'enseignement des apôtres
et à la communion fraternelle,
à la fraction du pain
et aux prières.
- 43 La crainte gagnait tout le monde :
beaucoup de prodiges et de signes
s'accomplissaient
par les apôtres.
- 44 Tous ceux qui étaient devenus
croyants étaient unis
et mettaient tout en commun.
- 12 Beaucoup de prodiges et des signes
s'accomplissaient dans le peuple
par la main des apôtres.
- 32 La multitude de ceux qui étaient devenus
croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme
et nul ne considérait comme sa propriété
l'un quelconque de ses biens ; au contraire,
ils mettaient tout en commun.
- 33 Une grande puissance marquait le témoignage
rendu par les apôtres
à la résurrection du Seigneur Jésus,
et une grande grâce était à l'œuvre
chez eux tous.
- 34 Nul parmi eux n'était indigent :
en effet ceux qui se trouvaient possesseurs
de terrains ou de maisons
- Ils se tenaient tous unanimes,

45 Ils vendaient leurs propriétés
et leurs biens,

les vendaient, apportaient le prix des biens
qu'ils avaient cédés

pour en partager le prix entre tous,
selon les besoins de chacun.

35 et le déposaient aux pieds des apôtres.
Chacun en recevait une part selon ses besoins.

46 Unanimes, ils se rendaient chaque
jour assidûment au temple ;
Ils rompaient le pain à domicile,
prenant leur nourriture dans
l'allégresse et la simplicité de cœur.

(Ils se tenaient tous unanimes,)
sous le Portique de Salomon,

47 Ils louaient Dieu et trouvaient
un accueil favorable
auprès du peuple tout entier.

13 mais personne d'autre n'osait
s'agréger à eux ;

14 le peuple faisait pourtant leur éloge,
et des multitudes de plus en plus
nombreuses d'hommes et de femmes
se ralliaient, par la foi, au Seigneur.

15 On en venait à sortir les malades
dans les rues, on les plaçait sur
des lits ou des civières, afin que
Pierre, au passage, touche au moins
l'un ou l'autre de son ombre.

16 La multitude accourait aussi des
localités voisines de Jérusalem,
portant des malades et des gens
que tourmentaient des esprits impurs,
et tous étaient guéris.

Et le Seigneur adjoignait chaque jour
à la communauté ceux qui trouvaient
le salut.

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, fiche n°3

GRILLE POUR TRAVAILLER LES TEXTES

1. Situer les trois textes dans les Actes, en repérant les textes qui les précèdent et les suivent.
2. Quelle communauté chrétienne est visée par ces trois textes ?
3. Comparer les trois tableaux sommaires, relever les ressemblances et les différences.

La disposition des textes en colonnes amorce le travail.

Plusieurs méthodes sont possibles:

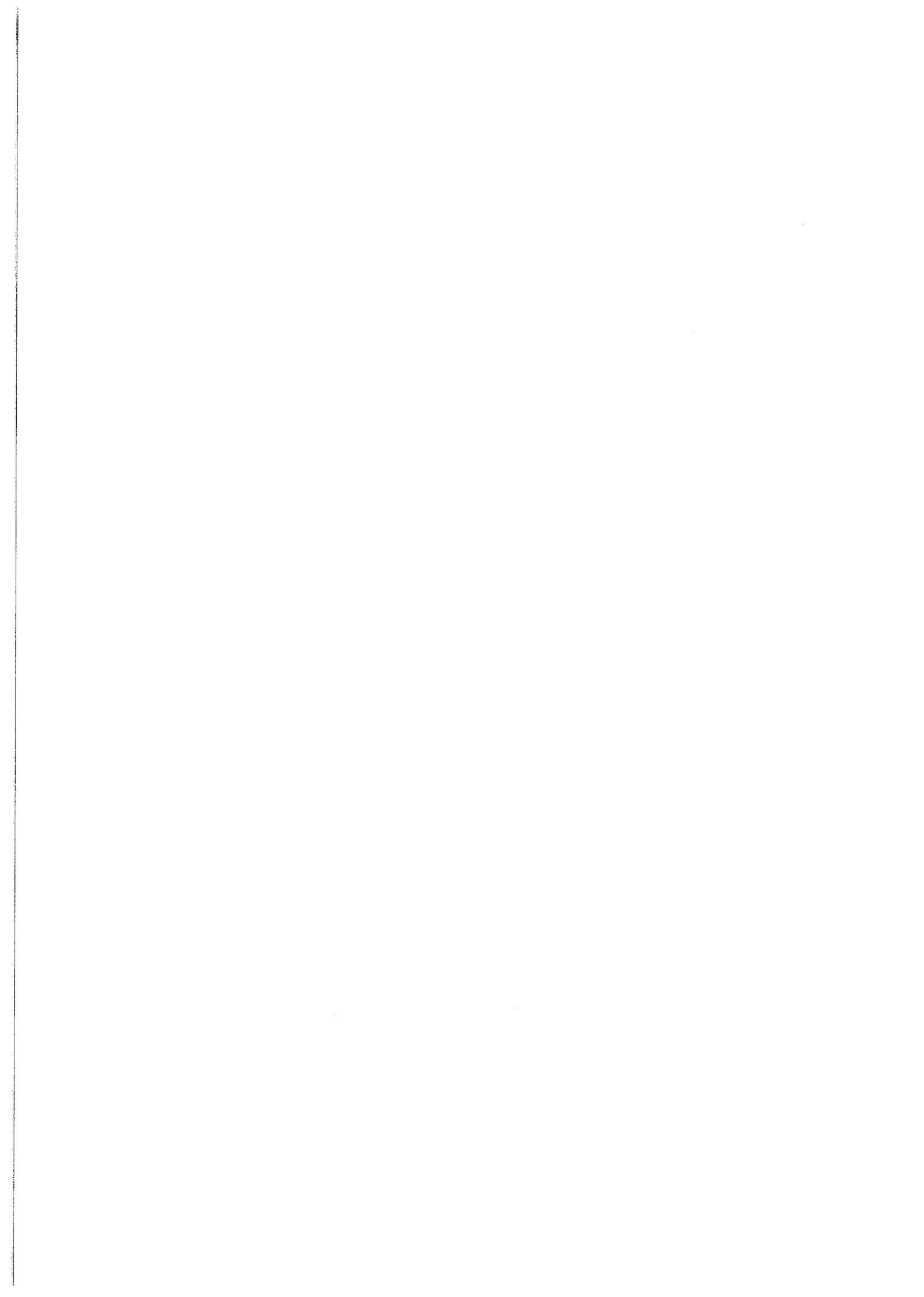
- choisir une couleur par trait caractéristique et souligner tout ce qui s'y rapporte dans chaque texte ;
- faire une fiche par trait caractéristique avec trois colonnes, une pour chaque texte.

Exemple :

« *Communion fraternelle* » ; cf. aussi « *unis* », « *unanimes* »...

Ac 2,42-47	Ac 4,32-35	Ac 5,12-16
Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle	La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme	Ils se tenaient tous, unanimes, sous le portique de Salomon

4. Dégager les traits caractéristiques de cette communauté chrétienne (attention à bien respecter le vocabulaire des Actes). Voir ensuite la fiche n° 4 qui apporte un certain nombre de précisions sur le vocabulaire utilisé.
5. Repérer le trait que chaque sommaire développe davantage.
6. Comment lire ces tableaux :
 - comme une description fidèle de la réalité ?
 - comme une vision idéalisée ?
 - comme un programme à mettre en œuvre ? ...
7. Confronter les résultats obtenus avec la fiche n° 5.



LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, fiche n°4

PRÉCISIONS CONCERNANT LE VOCABULAIRE

L'ENSEIGNEMENT DES APÔTRES

Les Douze, auxquels Luc réserve habituellement l'appellation d'apôtres, sont les témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et fait, de sa mort et de sa résurrection. Maintenant que Jésus n'est plus physiquement présent comme lors de sa vie publique, c'est par le témoignage des apôtres que des hommes, des femmes, peuvent découvrir Jésus Christ, adhérer à lui, apprendre à mieux le connaître et à vivre de son message. Les Actes distinguent l'annonce de la Bonne Nouvelle qui vise à faire connaître Jésus Christ et à provoquer l'adhésion (exemple: le discours de Pierre à la Pentecôte) de l'enseignement qui est plutôt un approfondissement de la foi destiné à ceux qui ont adhéré, qui ont été baptisés.

L'enseignement des apôtres fut d'abord oral. Il a été progressivement mis par écrit et a donné naissance aux évangiles dont la réaction définitive date:

- des environs de 70, pour Marc,
- des environs de 80, pour Matthieu et Luc,
- des environs de 90, pour Jean.

LA COMMUNION FRATERNELLE

La révélation d'un Dieu d'amour qu'il appelle "Père" est au cœur de la Bonne Nouvelle annoncée par Jésus Christ. Se découvrir enfants d'un même Père engage ceux qui adhèrent à Jésus Christ et à son message à vivre en union avec ce Père et à tisser entre eux des relations fraternelles. Luc insiste sur la communion, l'unité. Dans les Actes, "frères" revient souvent pour désigner les chrétiens, pas moins de 34 fois. Les disciples de Jésus aimaient s'appeler ainsi entre eux.

Cette communion fraternelle entraîne tout naturellement une solidarité des chrétiens entre eux, notamment avec ceux et celles qui n'ont pas assez pour vivre. Cette solidarité se traduit par des gestes très concrets comme la mise en commun des biens, au moins d'une partie d'entre eux, et un partage, une redistribution pour permettre à chaque membre de la communauté de répondre à ses besoins.

LA FRACTION DU PAIN

L'eucharistie, la fraction du pain, est célébrée dans la maison de l'un des chrétiens, à la fin d'un repas fraternel. Luc raconte de façon plus détaillée une de ces célébrations, à Troas, en Asie Mineure (Ac 20,7-12).

LES PRIÈRES

Les chrétiens prient entre eux. Au début, à Jérusalem, ils continuent aussi à participer aux temps de prière au Temple. C'étaient des Juifs convertis et ils restaient attachés à cette forme de prière. C'est ainsi que nous voyons Pierre et Jean monter au Temple pour la prière de trois heures de l'après-midi (Ac 3,1).

Luc qui emploie habituellement le mot prière au singulier utilise ici le pluriel, sans doute pour marquer cette diversité de formes de la prière des chrétiens.

LA CRAINTE

Il ne s'agit pas d'une peur, mais de la prise de conscience que Dieu est à l'œuvre, d'où une attitude de profond respect, de vénération devant sa puissance.

LES SIGNES ET LES PRODIGES

Il s'agit principalement de guérisons de malades et d'infirmes, opérées par les apôtres, à la suite de celles opérées par Jésus lui-même. L'action de Jésus en faveur des malades et des infirmes se poursuit à travers l'action des apôtres. Pour plus de précisions, voir la série de fiches "Des hommes et des femmes remis debout".

LA MISE EN COMMUN DES BIENS

Si on se limite aux sommaires, elle peut donner l'impression d'avoir été générale et totale. Une lecture plus attentive des Actes amène à nuancer cette première impression.

Le geste de Barnabas qui vendit un champ et en déposa le montant aux pieds des apôtres est donné en exemple (Ac 4,36-37). Suit le récit de la tentative de fraude d'Ananias et de Saphira (Ac 5,1-11). Ce que Pierre reproche à Ananias c'est sa duplicité : « *Tu as menti à l'Esprit Saint et tu as retenu une partie du prix du terrain. Ne pouvais-tu pas le garder sans le vendre, ou, si tu le vendais, disposer du prix à ton gré ?* » (Ac 5,3-4). La vente de biens et la mise à disposition de la communauté du produit de la vente apparaît ici comme un geste libre, inspiré par l'Esprit.

LES TRAITS CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, fiche n°5

LES TABLEAUX SOMMAIRES DES ACTES

Les trois tableaux sommaires visent la communauté chrétienne de Jérusalem. Ils permettent de relier entre eux des récits plus détaillés concernant la vie de cette communauté :

- Le premier sommaire (Ac 2,42-47) se situe immédiatement après le récit de la Pentecôte, le discours de Pierre et une première série de conversions. Il insiste sur l'unité et le rayonnement de la communauté. La mention des "prodiges et des signes" permet d'introduire le récit de la guérison d'un infirme au Temple (Ac 3,1-9).
- Le deuxième (Ac 4,32-35) suit ce récit de guérison, le discours de Pierre, les démêlés de Pierre et de Jean avec le Sanhédrin, la prière de la communauté après leur libération, et introduit deux récits sur le partage des biens : le beau geste de Barnabas, la tentative de fraude d'Ananias et de Saphira. L'accent est mis sur la mise en commun des biens.
- Le troisième (Ac 5,12-16) suit le récit de la tentative de fraude, insiste sur les miracles et les prodiges accomplis par les apôtres et prépare le récit de l'arrestation et de la délivrance des apôtres.

Quatre traits caractéristiques de la vie de la communauté chrétienne de Jérusalem sont soulignés par Luc dans le premier verset du premier sommaire (Ac 2,42) et repris et développé dans les autres versets et dans les deux autres sommaires:

- l'assiduité à l'enseignement des apôtres
- et à la communion fraternelle, voir fiche n° 4
- à la fraction du pain
- et aux prières

Ces traits sont complétés par trois autres qui soulignent le **rayonnement** de la communauté au sein de la population de Jérusalem :

- la faveur auprès du peuple : la communauté est bien vue par le peuple, au moins dans cette phase initiale, et exerce une sorte, d'attraction. Luc oppose l'attitude bienveillante du peuple à l'attitude hostile de ses chefs, en particulier des membres du Sanhédrin, le grand conseil juif de Jérusalem.
- les signes et les prodiges accomplis par les apôtres: voir fiche n ° 4 et plus particulièrement la série de fiches "Des hommes et des femmes remis debout".
- l'accroissement numérique de la communauté : de nouveaux membres ne cessent de se joindre à la communauté. Luc souligne l'aspect rapide et massif

de cet accroissement numérique et y voit la trace de l'action de l'Esprit. Les chiffres ont sans doute une dimension symbolique :

Ac 2,41 : Ceux qui accueillirent sa parole reçurent le baptême et il y eut environ trois mille personnes ce jour-là qui se joignirent à eux.

4,4 : Parmi les auditeurs de la Parole, beaucoup étaient devenus croyants ; leur nombre s'élevait à environ cinq mille personnes.

Ces tableaux sommaires nous présentent les traits caractéristiques de la communauté chrétienne de Jérusalem et, à travers elle, de toute communauté chrétienne, aux yeux de Luc.

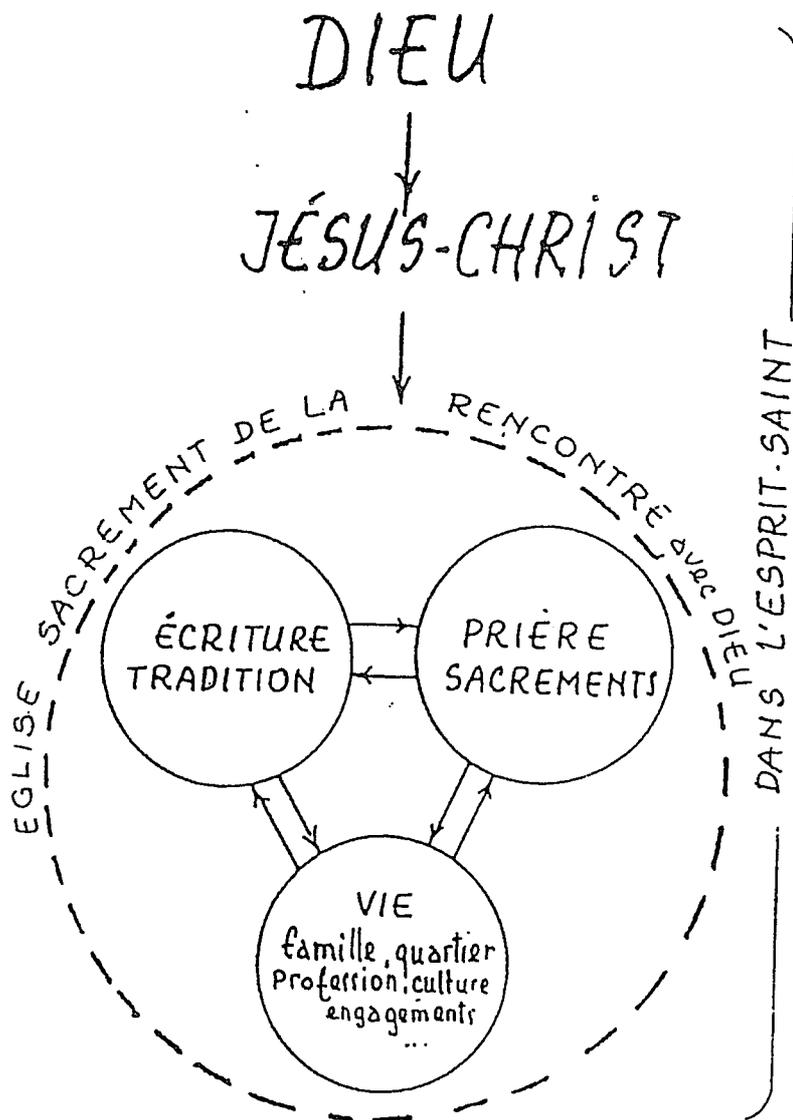
Il s'agit d'un programme de vie, en partie réalisé par cette communauté de Jérusalem, en partie à réaliser. Il est toujours plus facile de bâtir un programme que de le mettre en œuvre. Cette tension entre ce que la communauté vit et ce qu'elle est appelée à vivre est féconde et la pousse sans cesse à progresser.

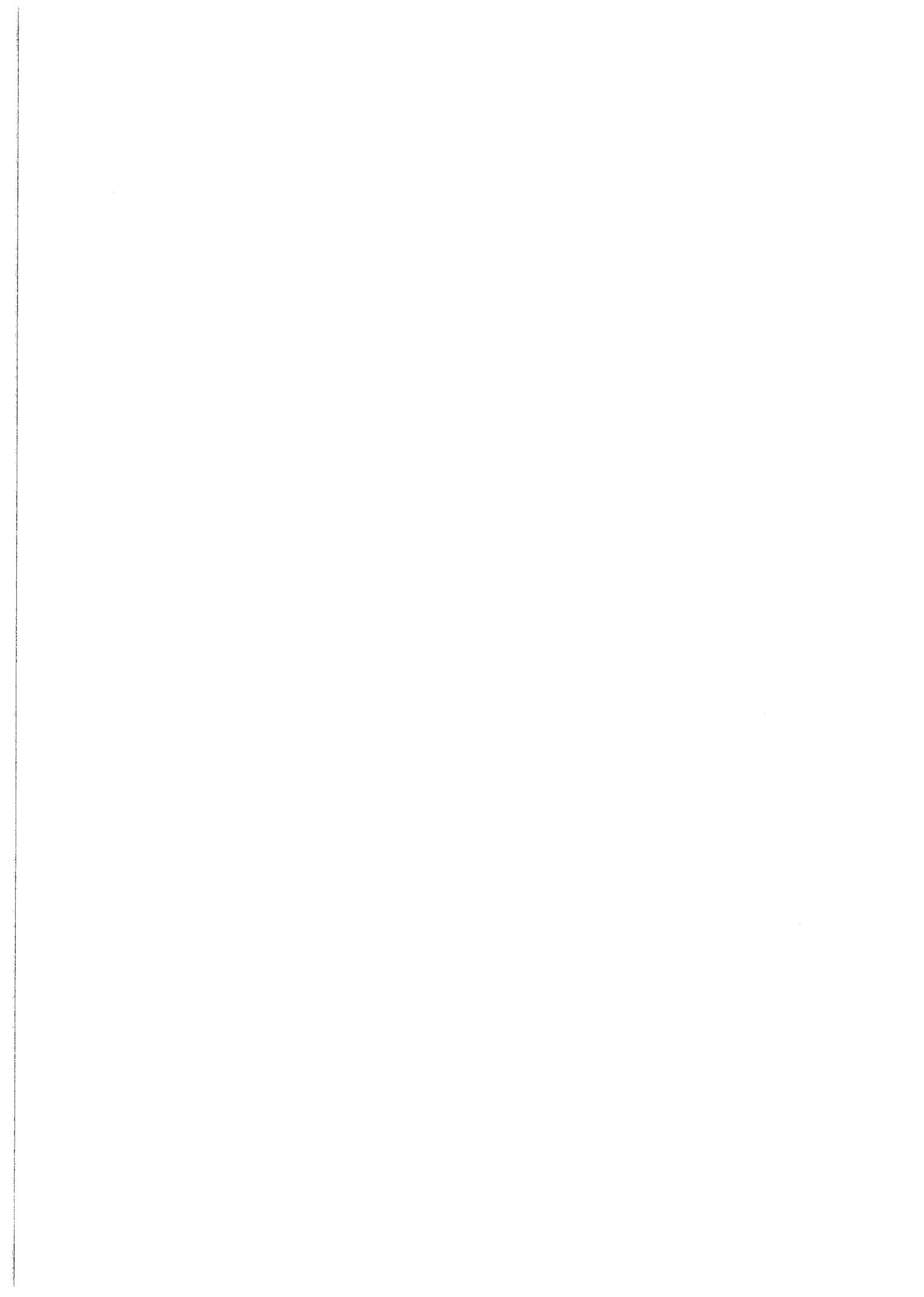
Ceci n'exclut pas que cette communauté ait eu ses problèmes, ses tensions, ses conflits et ses défaillances. Ceux-ci n'apparaissent guère dans les sommaires, mais sont bien présents dans les récits, par exemple :

- la tentative de fraude d'Ananias et de Saphira au sujet de la mise en commun des biens (Ac 5,1-11) ;
- le conflit qui surgit au sein de la communauté à propos du service des tables : les Hellénistes se plaignent de ce que leurs veuves sont négligées (Ac 6,1-6). Voir la série de fiches "Gestion d'un conflit au sein de la communauté".

LES TRAITES CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ
CHRÉTIENNE, fiche n°6

LES TROIS PÔLES DE LA VIE CHRÉTIENNE





LES TRAITES CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE, fiche n°7

LES TROIS PÔLES DE LA VIE CHRÉTIENNE

1. Le pôle de l'Écriture et de la Tradition

1.1 L'Écriture

Pour nous chrétiens, il s'agit de l'Ancien Testament lu à la lumière de Jésus Christ, du Nouveau Testament et plus particulièrement des évangiles (pour plus de précisions, voir Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation *Dei Verbum*). Nous avons affaire à un Dieu qui s'est révélé, fait connaître, dans l'histoire d'un peuple, depuis l'appel d'Abraham aux environs de 1800 avant Jésus Christ, jusqu'à Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus.

Ce Dieu a fini par entrer dans l'aventure humaine en Jésus-Christ, visage humain de Dieu :

« *Qui m'a vu a vu le Père* » (Jn 14,9)

Personne ne pourra jamais mieux que Jésus Christ nous faire connaître ce Dieu qu'il appelle Père, nous faire vivre en alliance avec lui (Nouveau Testament signifie Nouvelle Alliance).

1.2 La Tradition

Les évangiles déjà sont marqués par les auteurs, les situations, les problèmes et les questions des communautés pour lesquels ils ont été écrits. Tradition englobe ici :

- vingt siècles d'histoire de l'Eglise avec notamment :
les Pères de l'Eglise,
les autres grands témoins de la foi,
- la vie des communautés chrétiennes, les situations nouvelles, les événements auxquels elles ont été confrontées,
- les conciles et les papes,
- les recherches bibliques, historiques, théologiques visant à une meilleure compréhension de l'expérience chrétienne...
- la période contemporaine avec ses temps forts (Vatican II : 1962- 1965 ; les Synodes...), les recherches et les expressions des croyants d'aujourd'hui.

2. Le pôle de la prière et des sacrements

2.1 La prière

Il ne s'agit pas seulement de savoir des choses sur Dieu, mais d'entrer en relation avec lui, d'apprendre à nous mettre à son écoute et à lui parler. Jésus nous a laissé le "Notre Père", modèle de toute prière chrétienne.

2.2 Les sacrements

Ce sont eux qui constituent l'originalité de la vie chrétienne. Ils reposent sur l'Incarnation, sur Dieu qui s'est fait homme. Jésus a posé des actes qui engageaient Dieu :

« *Tes péchés sont pardonnés* ».

Il a institué l'Eucharistie, la veille de sa mort, pour continuer à se rendre présent à ses disciples:

« *Faites ceci en mémoire de moi* ».

3. Le pôle de la vie

Tous les secteurs de la vie sont à vivre dans l'esprit de l'Évangile, selon l'Esprit : la vie familiale, la vie professionnelle, les engagements politiques, syndicaux, associatifs, les activités culturelles et les loisirs...

Il s'agit fondamentalement d'aimer, à la manière du Christ, non seulement en paroles, mais en actes. À partir des questions que la vie nous pose, nous interrogeons l'Écriture et la Tradition. En même temps, celles-ci nous provoquent à relire notre vie, à nous convertir.

En célébrant l'Eucharistie, nous célébrons le mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus, d'une vie totalement donnée au Père et aux hommes, par amour. L'Esprit nous entraîne dans la même dynamique de fidélité et d'amour. Chaque célébration nous propose quatre "registres" pour faire le lien entre l'Écriture proclamée et notre vie:

- la demande de pardon, pour tout ce qui reste à transformer, à convertir ;
- la prière de demande, pour ce qui est déjà dans la ligne de l'Évangile, mais qui est encore tout petit, qui a besoin de grandir, de se développer ;
- le geste d'offrande : le pain et le vin, fruits de la terre et du travail des hommes, occasion d'offrir tous les efforts des hommes pour construire un monde où chacun aura de quoi se nourrir, aura accès à la fête ;
- l'action de grâce, pour les merveilles que l'Esprit ne cesse de réaliser en nous, chez les autres chrétiens et bien au-delà des frontières de l'Eglise.

TEXTES RÉCENTS DE L'EGLISE

Exhortation apostolique du pape Jean-Paul II "Les fidèles laïcs du Christ" (30 décembre 1988)

Cette exhortation conclut les travaux du Synode des Évêques de 1987, consacré à « Vocation et mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde vingt ans après Vatican II ».

Après avoir parlé des formes personnelles (n° 28) et des formes collectives (n° 29) de participation des fidèles laïcs dans la vie de l'Eglise, le Pape aborde dans le n° 30 la question des

"Critères d'ecclésialité pour les associations de laïcs"

« C'est toujours dans cette perspective de la communion et de la mission de l'Eglise, et non pas en opposition avec la liberté d'association, qu'il faut comprendre la nécessité de critères bien clairs et précis de discernement et de reconnaissance des associations de laïcs, qu'on nomme aussi "critères d'ecclésialité".

Comme critères fondamentaux pour le discernement de toute association de fidèles laïcs dans l'Eglise on peut retenir, en les prenant ensemble, les critères suivants :

- *Le primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté*, manifesté "par les fruits de grâce que l'Esprit produit dans les fidèles" (Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen gentium*, 39), comme croissance vers la plénitude de vie chrétienne et la perfection de la charité (*Lumen gentium*, 40).

En ce sens toute association de fidèles laïcs est appelée à être toujours davantage un moyen de sanctification dans l'Eglise, un moyen qui favorise et encourage "une union plus intime entre la vie concrète de leurs membres et leur foi" (Vatican II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, 19).

- *L'engagement à professer la foi catholique* en accueillant et proclamant la vérité sur le Christ, sur l'Eglise et sur l'homme, en conformité avec l'enseignement de l'Eglise, qui l'interprète de façon authentique. Toute association de fidèles devra donc être un lieu d'annonce et de proposition de la foi et d'éducation à cette même foi dans son contenu intégral.

- *Le témoignage d'une communion solide et forte dans sa conviction*, en relation filiale avec le Pape, centre perpétuel et visible de l'unité de l'Eglise universelle (*Lumen gentium*, 23), et avec l'Evêque, "principe visible et fondement de l'unité" (*Lumen gentium*, 23) de l'Eglise particulière, et dans "l'estime mutuelle de toutes les formes apostoliques de l'Eglise" (*Apostolicam actuositatem*, 23).

La communion avec le Pape et avec l'Evêque doit s'exprimer dans une disponibilité loyale à recevoir leurs enseignements doctrinaux et leurs directives pastorales. La

communauté ecclésiale exige, de plus, la reconnaissance du légitime pluralisme des fidèles laïcs dans l'Eglise et, en même temps, la disponibilité à une mutuelle collaboration.

- *L'accord et la coopération avec le but apostolique de l'Eglise*, qui est "l'évangélisation et la sanctification des hommes, et la formation chrétienne de leur conscience, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer de l'esprit de l'Évangile les diverses communautés et les divers milieux" (*Apostolicam actuositatem*, 20).

Dans cette perspective, à toutes les formes d'association des fidèles laïcs et à chacune d'elles on demande qu'elles soient animées d'un élan missionnaire qui en fasse les instruments toujours plus actifs d'une nouvelle évangélisation.

- *L'engagement à être présent dans la société humaine* pour le service de la dignité intégrale de l'homme, conformément à la doctrine sociale de l'Eglise. En ce sens, les associations de fidèles laïcs doivent devenir des courants vivants de participation et de solidarité pour créer des conditions plus justes et plus fraternelles à l'intérieur de la société.

Les critères fondamentaux que nous venons d'exposer trouvent une vérification dans les *fruits concrets* qui accompagnent la vie et les œuvres des diverses formes associatives, en particulier le goût renouvelé pour la prière, la contemplation, la vie liturgique et sacramentelle ; l'aide à la prise de conscience des vocations au mariage chrétien, au sacerdoce ministériel, à la vie consacrée ; la disponibilité à prendre part aux programmes et aux activités de l'Eglise tant sur plan national que sur le plan international ; l'engagement dans la catéchèse et la capacité pédagogique pour la formation des chrétiens ; l'impulsion à assurer une présence chrétienne dans les différents milieux de la vie sociale ; la création et l'animation d'œuvres caritatives, culturelles et spirituelles ; l'esprit de détachement et de pauvreté évangélique en vue d'une plus généreuse charité envers tous ; la conversion à la vie chrétienne ou le retour à la communion de baptisés "lointains". »

DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS :

- Des hommes, des femmes continuent à être remis debout aujourd'hui : où ? quand ? par qui ? comment ? Présenter l'une ou l'autre expérience sous forme de récit bref, se limitant aux éléments essentiels.
- Si le travail se fait en groupe, partagez quelques-uns de ces récits.
- Notez les questions qui se posent.

DEUXIÈME TEMPS :

- Travaillez les deux textes proposés :
 - Ac 3,1-10 (fiche n° 2),
 - Lc 5,17-26 (fiche n° 2 bis), à l'aide des fiches n° 3 à 5.
- Attention à bien prendre les textes pour eux-mêmes.

TROISIÈME TEMPS :

- Confrontez les résultats du travail sur les textes avec les expériences et les questions du premier temps.
- Quelles convictions, interpellations, questions nouvelles se dégagent de cette confrontation ?

QUATRIÈME TEMPS :

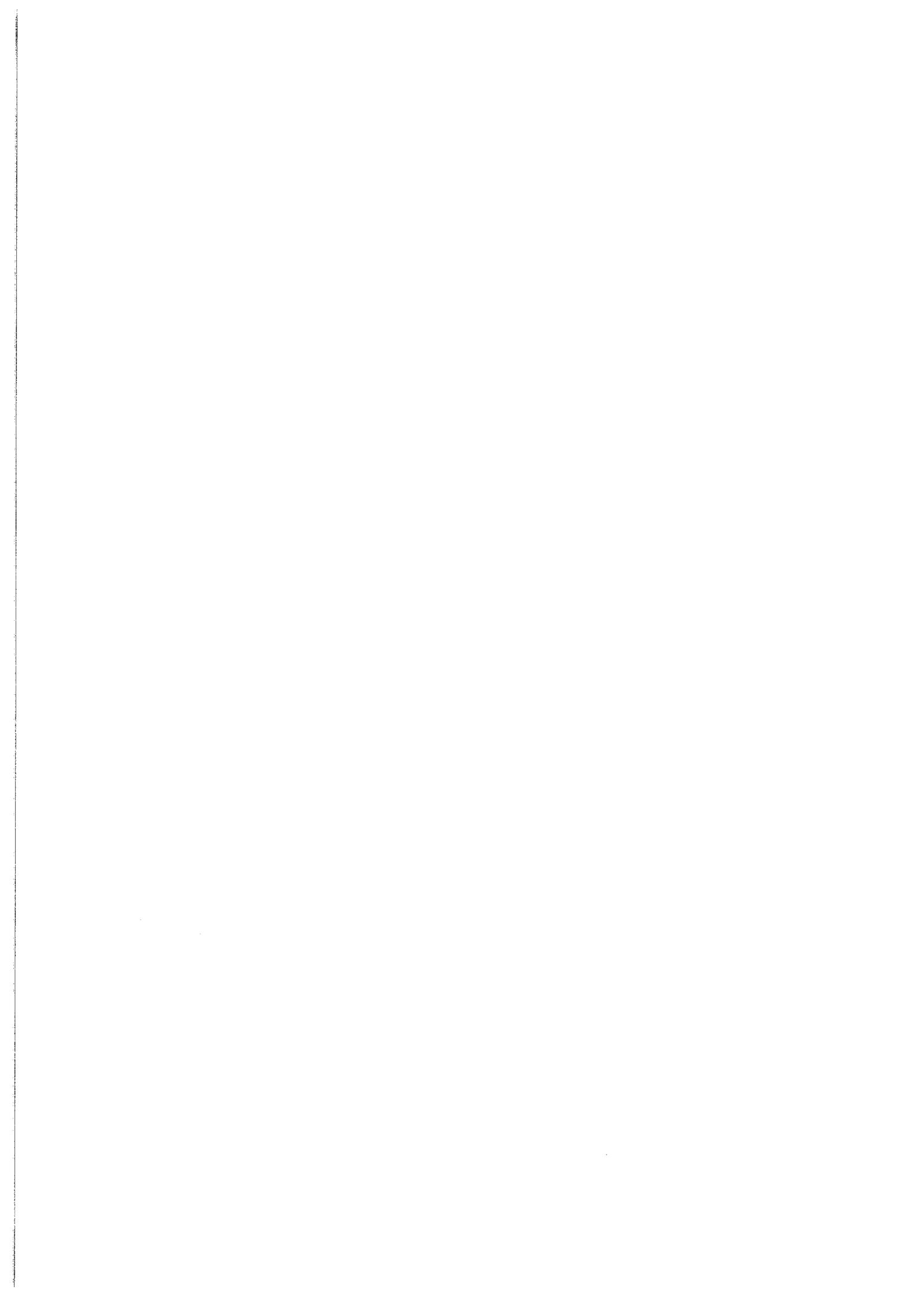
- Travail personnel ou en équipe :
 - Élargissez la recherche à l'aide des fiches n° 6 à 8 (textes récents de l'Eglise).



LA GUÉRISON D'UN INFIRME AU TEMPLE

Ac 3,1-10 (traduction : TOB 2010)

- 3,1 Pierre et Jean montaient au temple
pour la prière de trois heures de l'après-midi.
- 2 On y portait un homme qui était infirme depuis sa naissance
– chaque jour on l'installait à la porte du temple dite la Belle Porte
pour demander l'aumône à ceux qui pénétraient dans le temple.
- 3 Quand il vit Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple, il les sollicita
pour obtenir une aumône.
- 4 Pierre alors, ainsi que Jean, le fixa et lui dit :
« Regarde-nous ! »
- 5 L'homme les observait, car il s'attendait à obtenir d'eux quelque chose.
- 6 Pierre lui dit :
*« De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas ;
mais ce que j'ai, je te le donne :
au nom de Jésus Christ, le Nazôréen, marche ! »*
- 7 Et, le prenant par la main droite, il le fit lever.
À l'instant même les pieds et les chevilles de l'homme s'affermirent ;
- 8 d'un bond il fut debout et marchait ;
il entra avec eux dans le temple, bondissant et louant Dieu.
- 9 Et tout le peuple le vit marcher et louer Dieu.
- 10 On le reconnaissait : c'était bien lui qui se tenait, pour mendier, à la Belle
Porte du temple.
Et les gens se trouvèrent complètement stupéfaits et désorientés par ce qui
lui était arrivé.



LA GUÉRISON D'UN PARALYSÉ, SIGNE DE PARDON

Lc 5,17-26 (traduction : TOB 2010)

- 5,17 Or, un jour qu'il était en train d'enseigner,
il y avait dans l'assistance des Pharisiens et des docteurs de la Loi,
qui étaient venus de tous les villages de Galilée et de Judée
ainsi que de Jérusalem ;
et la puissance du Seigneur était à l'œuvre
pour lui faire opérer des guérisons.
- 18 Survinrent des gens portant sur une civière un homme qui était paralysé ;
ils cherchaient à le faire entrer et à le placer devant lui ;
- 19 et comme, à cause de la foule,
ils ne voyaient pas par où le faire entrer,
ils montèrent sur le toit et, au travers des tuiles, ils le firent descendre
avec sa civière en plein milieu, devant Jésus.
- 20 Voyant leur foi, il dit :
« Tes péchés te sont pardonnés. »
- 21 Les scribes et les Pharisiens se mirent à raisonner :
*« Quel est cet homme qui dit des blasphèmes ?
Qui peut pardonner les péchés, sinon Dieu seul ? »*
- 22 Mais Jésus, connaissant leurs raisonnements, leur rétorqua :
« Pourquoi raisonnez-vous dans vos cœurs ?
- 23 *Qu'y a-t-il de plus facile, de dire : "Tes péchés te sont pardonnés"
ou bien de dire : "Lève-toi et marche" ?*
- 24 *Eh bien, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre
autorité pour pardonner les péchés,*
- il dit au paralysé :
*« Je te dis, lève-toi, prends ta civière
et va dans ta maison. »*
- 25 À l'instant, celui-ci se leva devant eux,
il prit ce qui lui servait de lit et il partit
pour sa maison en rendant gloire à Dieu .
- 26 La stupeur les saisit tous
et ils rendaient gloire à Dieu ;
remplis de crainte, ils disaient :
« Aujourd'hui nous avons vu des choses extraordinaires ! »



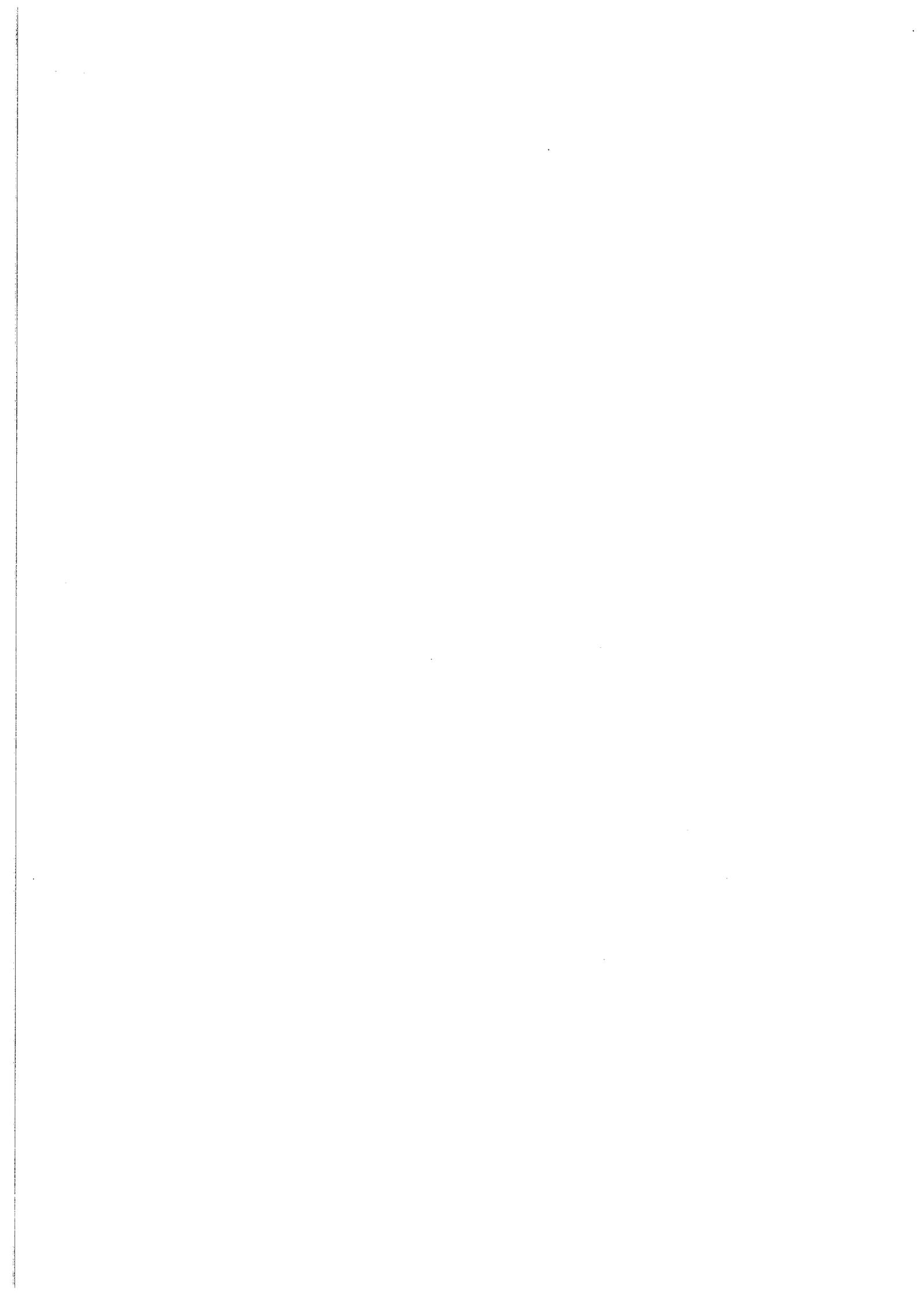
GRILLE POUR TRAVAILLER

LES TEXTES

1. Situer le texte de la guérison d'un infirme au Temple (fiche n° 2) dans le livre des Actes, en repérant notamment les textes qui le précèdent et le suivent.
2. Les récits de guérison des évangiles et des Actes sont tous bâtis selon le même schéma :
 - 1°) La présentation, la mise en présence :
 - de celui (de celle ou de ceux) qui va être guéri,
 - de Jésus ou de celui ou ceux qui vont opérer la guérison,
 - du cadre et du moment (où et quand ?) ;
 - 2°) La demande faite par le malade ou l'infirmes ;
 - 3°) La parole de guérison, accompagnée ou non d'un geste ; la mention de l'efficacité de cette parole ;
 - 4°) Les réactions des témoins.

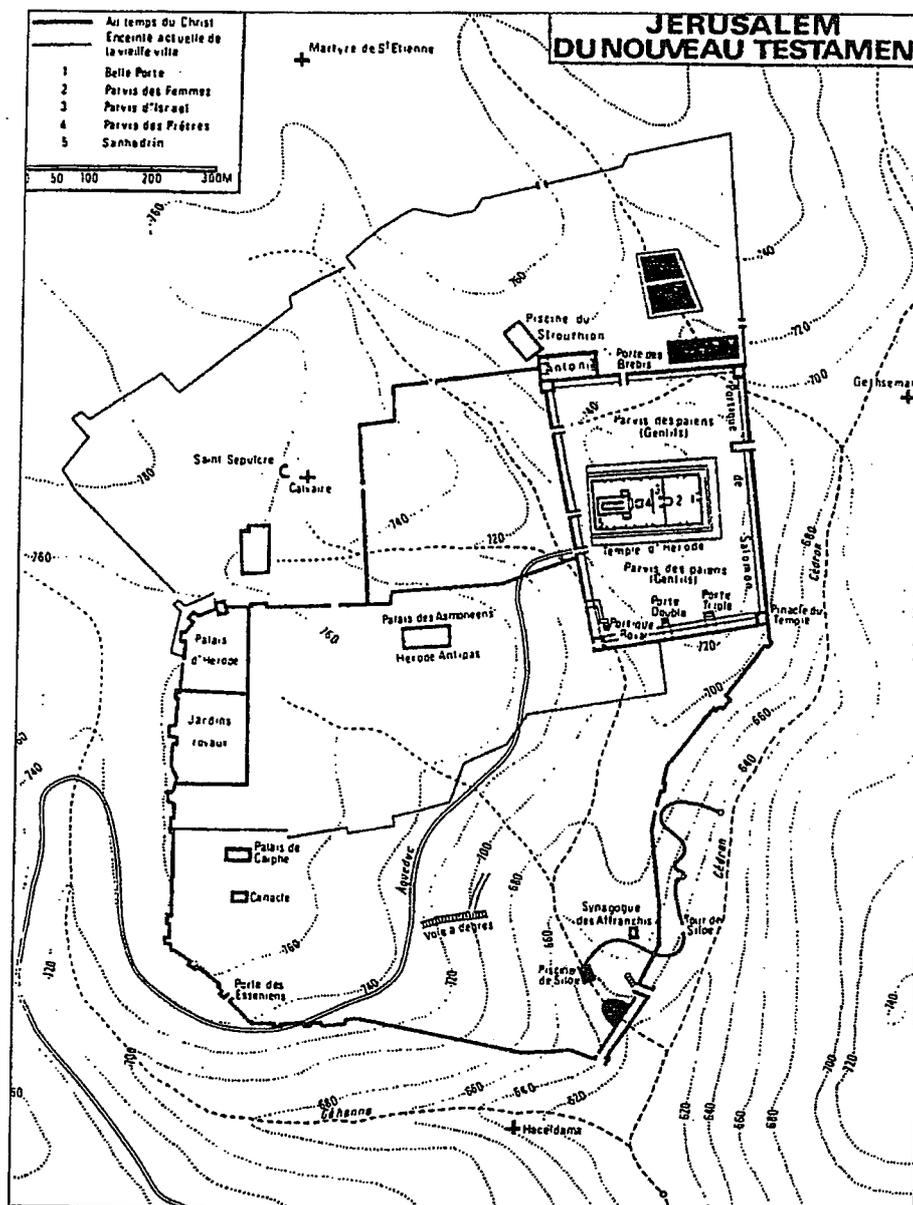
Les différents éléments sont plus ou moins développés selon les récits. Dans le cas de Lc 15,17-26 (fiche n° 2 bis) est inséré le pardon des péchés suivi du débat qu'il provoque entre Jésus et les scribes et les Pharisiens (versets 20 à 24a).
3. Retrouver ce schéma dans les deux textes proposés (fiches n° 2 et 2 bis).
4. Relever les ressemblances et les différences entre
 - le geste de guérison de Jésus (Lc 5,17-26),
 - le geste de guérison de Pierre et de Jean (Ac 3,1-10).

Quelles réflexions cette comparaison vous suggère-t-elle ?
5. Utiliser les fiches n° 4, 4 bis, 4 ter et 4 quarto pour situer ces textes dans le contexte de la société juive des années 30.
6. Confronter vos découvertes et questions avec la fiche n° 5.



PRÉCISIONS CONCERNANT LE VOCABULAIRE

LE TEMPLE DE JÉRUSALEM



Source : Dictionnaire culturel de la Bible, Cerf/Nathan, 1990, p. 129.

Le premier Temple avait été construit sous le roi Salomon, au X^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Célèbre par sa magnificence, il fut détruit lors de la prise de Jérusalem par le roi de Babylone Nabuchodonosor, en 587 avant Jésus-Christ.

Au retour de l'Exil (587-538), le Temple fut reconstruit, mais ce deuxième édifice était bien plus modeste que le premier. Hérode le Grand (37-4 avant Jésus-Christ)

voulut rendre au Temple sa première splendeur. De grands travaux furent entrepris en l'an 20 avant Jésus-Christ : ils durèrent plus de 18 ans.

Le plan respectait l'ordonnance originelle :

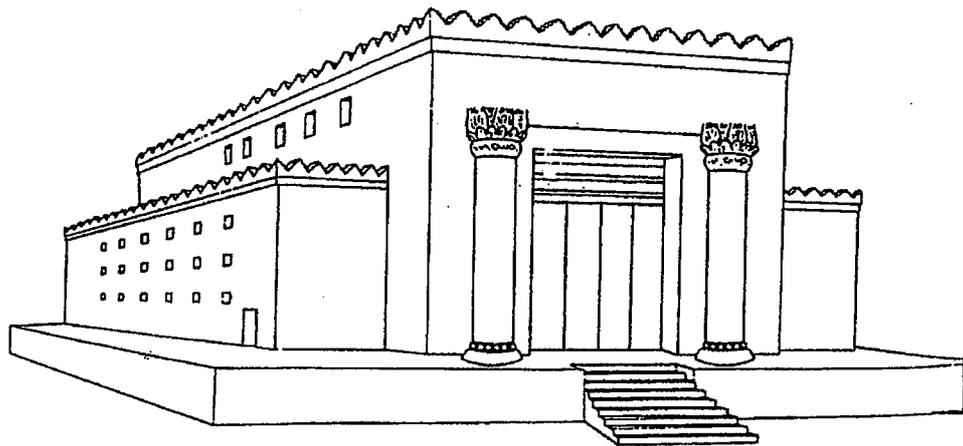
- Un premier parvis était ouvert à tous les visiteurs, y compris les païens (= les non-Juifs) ; c'est là que se trouvaient les marchands (cf. les sacrifices d'animaux) et les changeurs.
- Une balustrade délimitait le parvis des femmes et, à l'intérieur, celui des hommes en état de pureté (voir plan au recto).
- L'enceinte entourant l'édifice proprement dit était accessible aux seuls prêtres. Le bâtiment même était divisé comme le premier Temple en trois pièces : le vestibule, le Saint où se trouvait l'autel d'encens, la table des pains d'oblation et le chandelier à sept branches, et le Saint des Saints qui renfermait l'arche d'alliance dans le premier Temple ; celle-ci avait été perdue au moment de l'Exil. Le complexe intégral, bâtiment et parvis, fut entouré des quatre côtés de colonnades monumentales, dont les vestiges côté sud ont été exhumés récemment.

Le Temple était le haut lieu du culte juif ; c'est là qu'étaient offerts les sacrifices. Le Temple était la demeure de Dieu parmi peuple (cf. 1^{er} livre des Rois 8,10).

Ce second Temple sera détruit par les Romains, lors de la guerre juive, en 70 après Jésus-Christ. Leur commandant en chef, Titus, qui deviendra empereur, emmena à Rome le mobilier (chandelier, table des pains d'oblation). L'arc de triomphe de Titus en conserve la trace sur ses bas-reliefs.

Les Actes des Apôtres ne parlent pas de la guerre juive et de la ruine du Temple. Ils s'arrêtent sur l'arrivée de Paul à Rome, en l'an 61. La guerre juive éclatera en 66.

Reconstitution du Temple de Jérusalem :



Source: Dictionnaire culturel de la Bible, p. 244.

LA PRIÈRE DE TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI

Littéralement: "de la neuvième heure". Les heures sont comptées à partir du lever du soleil et non à partir de minuit comme actuellement. Midi représente donc la sixième heure.

INFIRME : voir fiche n° 4 : « La condition des malades et des infirmes dans la Palestine du 1^{er} siècle ».

AU NOM DE JÉSUS CHRIST

« La puissance de Jésus est mise en jeu par cet appel à son *nom* qui est un thème majeur de 3,1 à 4,31 » (note de la TOB, p. 2364). Paul utilisera une formule analogue lorsqu'il chassera l'esprit de divination d'une jeune servante, à Philippes, en Grèce :

*« Au nom de Jésus Christ, je te l'ordonne :
Sors de cette femme ! »* (Ac 16,18)

C'est donc bien l'action de Jésus qui se poursuit à travers les prodiges et les signes accomplis par les apôtres.

Le thème du nom, de la puissance, est central dans cette section des Actes:

- Pierre interpelle les Israélites qui se sont rassemblés :
*« Israélites, pourquoi vous étonner de ce qui arrive?
ou pourquoi nous fixer, nous, comme si c'était par notre puissance ou notre
piété personnelle que nous avons fait marcher cet homme ? »* (Ac 3,12)
- *« Grâce à la foi au nom de Jésus, ce Nom vient d'affermir cet homme que
vous regardez et que vous connaissez ; et la foi qui vient de Jésus a rendu
à cet homme toute sa santé, en votre présence à tous. »* (Ac 3,16)
- Les membres du Sanhédrin interrogent Pierre et Jean :
« À quelle puissance ou à quel nom avez-vous eu recours pour faire cela ? »
(Ac 4,7)
- Réponse de Pierre :
*« Sachez-le donc, vous tous et tout le peuple d'Israël, c'est par le nom de
Jésus Christ le Nazôréen, crucifié par vous, ressuscité des morts par Dieu,
c'est grâce à lui que cet homme se trouve là, devant vous, guéri... »* (Ac
4,10)
*« Il n'y a aucun salut ailleurs qu'en lui; car aucun autre nom sous le ciel n'est
offert aux hommes, qui soit nécessaire à notre salut. »* (Ac 4,12)
- Conclusion du Sanhédrin : leur interdire de prononcer ou d'enseigner ce nom
(Ac 4,17-18).
- Prière de la communauté après la libération de Pierre et Jean :
*« Étends donc la main pour que se produisent des guérisons, des signes et
des prodiges par le nom de Jésus, ton saint serviteur. »* (Ac 4,30)

LE NAZÔRÉEN

Cette expression revient plusieurs fois dans les Actes: 2,22 ; 3,6; 4,10; 6,14; 22,8; 24,5; 26,9. Elle est appliquée à Jésus, sauf en Ac 24,5 où il est reproché à Paul d'être « le chef de file de la secte des Nazôréens ». Ici il s'agit d'une façon péjorative de parler des chrétiens.

L'origine de l'expression n'est pas très claire. Elle renvoie sans doute à Nazareth, le village de l'enfance de Jésus.

L'évangile de Matthieu fournit quelques indications :

« Mais, apprenant qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place de son père Hérode, il [il s'agit de Joseph] eut peur de s'y rendre ; et divinement averti en songe, il se retira dans la région de Galilée et vint habiter une ville appelée Nazareth, pour que s'accomplisse ce qui avait été dit par les prophètes: *Il sera appelé Nazô-réen.* » (Mt 2,22-23)

Il est difficile de préciser le texte prophétique auquel Matthieu veut renvoyer. Comme en 26,71 Mt voit dans ce mot un équivalent de "Galiléen", on peut comprendre : celui de Nazareth (cf. note de la TOB, p. 2100).

STUPÉFAITS ET DÉSORIENTÉS

« Comme les miracles de Jésus (Lc 5,26 ; 7,16; etc.), ceux des apôtres déroutent ceux qui en sont témoins et leur posent une question. Seule la foi en déchiffre la véritable portée (2,11s.41 ; 9,35.42 ; 13,12 ; 19,17s.) et peut ainsi rendre gloire à Dieu reconnu comme leur auteur (4,21 note) Sans la foi, les miracles demeurent une question sans réponse (2,13 ; 8,13 ; 14,11.18 ; 28,6). » (note de la TOB, p. 2364)

LA CONDITION DES MALADES **ET DES INFIRMES** **DANS LA PALESTINE DU PREMIER SIÈCLE**

La médecine du 1^{er} siècle est presque inexistante. Les diagnostics sont très sommaires et les maladies, souvent incompréhensibles.

Dans les évangiles apparaissent deux catégories de malades :

- les infirmes : aveugles, boiteux, paralytiques, etc. Ils sont atteints d'une infirmité externe qui les empêche de travailler. À cette liste peuvent être ajoutés les lépreux, au sens large, dont le mal est visible et identifiable.
- les possédés : hystériques, épileptiques, etc. Ce sont des malades mentaux. Leurs crises sont imputées à des puissances mauvaises qu'on appelle "démons". Cette catégorie est assez floue : toute maladie mal connue s'y rattache.

Le malade semble sain. Subitement vient une crise. C'est comme si une force mauvaise, plus forte que lui, s'était emparée de lui. Les Juifs distinguent toute une série de "démons" correspondant aux différentes maladies observées.

Ainsi, on dit du sourd-muet qu'il est possédé d'un esprit sourd et muet (Mc 9,25) et de la femme courbée qu'elle est habitée par un esprit de courbure (Lc 13,10-15). Ces diagnostics naïfs peuvent prêter à sourire aujourd'hui. Ils reflètent une peur de la maladie imputée à des forces obscures, mauvaises, supérieures à l'homme. Ayant affaire aux "démons", les malades sont soupçonnés d'impureté religieuse permanente et exclus du Temple. C'est ainsi que l'infirmes de Actes 3 se tient devant une des portes d'entrée du Temple pour demander l'aumône.

Les infirmes, les malades sont dans l'impossibilité de gagner leur vie par leur travail. Ils sont très souvent obligés de vivre de mendicité: il n'existe pas de prévoyance sociale à l'époque ; ceux qui ne peuvent gagner leur vie dépendent de ce que les autres acceptent de leur donner. D'où l'importance de l'aumône dans la Bible.

Ce n'est pas pour rien que les évangiles associent mendicité et maladie comme une évidence (Mc 10,46 ; Lc 18,35 ; Jn 9,8 ; Ac 3,2). Et, comme c'est encore le cas aujourd'hui, la mendicité avilit ceux qui doivent s'y résigner. Ainsi l'intendant malhonnête, privé de sa charge et qui cherche un moyen de survivre, se dit : « Mendier ? j'en ai honte. » (Lc 16,3).

Cette dépendance économique, qui dresse des barrières entre les malades et la population qui travaille, interfère avec la peur qui entoure la maladie, une maladie sur laquelle personne n'a prise et qui est imputée à l'esprit du mal.

Dans ce contexte économique et idéologique, les malades se voient exclus de la société. Les lépreux doivent éviter le contact de toute personne saine ; les possédés, habités par l'esprit du mal, sont également dangereux à approcher. Les sourds, les aveugles, les paralysés sont marqués d'une infirmité qui les empêche de prétendre à l'égalité de droits avec les autres Juifs : ils ne peuvent témoigner au tribunal et sont exclus du Temple.

Cette infériorité sociale et religieuse est justifiée par une construction théologique : la maladie est vue comme la conséquence d'un état de péché, la punition de celui qui en est atteint. Certaines réactions récentes par rapport au sida nous montrent que cette mentalité n'a pas totalement disparu. Elle réapparaît également derrière certaines questions que posent les malades :

« Pourquoi moi ? » ; « Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour mériter cela ? »...

Cette déduction semble évidente lorsque le mal survient au cours de la vie, une question plus délicate se pose lorsque l'infirmité date de la naissance. On a attribué alors la responsabilité au péché des parents (voir le récit de la guérison de l'aveuglé en Jn 9) !

Le contact des malades, des infirmes est à éviter: cf. les prescriptions de pureté rituelle. Mais le peuple des pauvres ne peut s'en débarrasser. Les évangiles nous montrent des foules qui cohabitent avec les malades et les amènent à Jésus (Mt 15,30- 31 ; Mc 9,17 ; etc.).

C'est sur cette toile de fond qu'il faut situer l'activité de guérisseur de Jésus et, à sa suite celle des apôtres.

Source:

*A la découverte de la Bible, tome II,
Un seul Jésus Christ, une foule de témoins,
Les Éditions ouvrières, 1980, pp: 43-44.*

L'ACTIVITÉ DE GUÉRISSEUR DE JÉSUS

Les évangiles comportent de nombreux récits de guérisons opérées par Jésus. Ils sont tous construits selon le même schéma, qui stylise les événements (voir fiche n°3).

Jésus n'est pas seul à avoir une telle activité de guérisseur : il existe d'autres guérisseurs à son époque ; les prophètes déjà avaient opéré des guérisons, par exemple Élie. L'activité de guérisseur de Jésus tient cependant une place particulièrement importante dans les évangiles.

Les maladies étant imputées aux démons, aux esprits du mal, à des puissances supérieures, les guérisons ne sont pas d'abord des actes médicaux, mais des gestes religieux : il s'agit d'expulser par des gestes et des paroles le démon de celui qui en est possédé. Ces pratiques s'appellent des exorcismes.

Les guérisons sont comprises comme des expulsions des forces du mal par des puissances supérieures. Cette compréhension transparait derrière la querelle qui oppose Jésus aux pharisiens; ces derniers laissent entendre qu'il exécute des guérisons par la puissance de Satan (Béelzéboul, le chef des démons) : cf. Mc 3,22-30. Ils accusent ainsi Jésus de s'adonner à la magie, ce qui était passible de la mort chez les Juifs.

LA SIGNIFICATION DES MIRACLES

Elle ne peut être séparée du statut social des malades ni de la signification que Jésus a voulu leur donner dans sa prédication du Royaume de Dieu déjà là :

Lc 4,16-21 :

- 16 « Il [= Jésus] vint à Nazara où il avait été élevé.
Il entra suivant sa coutume le jour du sabbat dans la synagogue,
et il se leva pour faire la lecture.
- 17 On lui donna le livre du prophète Esaïe*, et en le déroulant il trouva
le passage où il était écrit:
- 18 *L'Esprit du Seigneur est sur moi
parce qu'il m'a conféré l'onction
pour annoncer la Bonne Nouvelle au pauvres.
Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération
et aux aveugles le retour à la vue,
renvoyer les opprimés en liberté,
proclamer une année d'accueil par le Seigneur.*
- 19 Il roula le livre, le rendit au servant et s'assit ;
20 tous dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui.
- 21 Alors il commença à leur dire :
*"Aujourd'hui, cette écriture est accomplie
pour vous qui l'entendez." »*

* Citation de Ésaïe 61,1-2.

Lc 7,22-23 :

- 22 « Puis il [= Jésus] répondit aux envoyés (de Jean le Baptiste) :
" Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu :
les aveugles retrouvent la vue, les boiteux marchent droit,
les lépreux sont purifiés et les sourds entendent,
*les morts ressuscitent**,
la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres,
23 et heureux celui qui ne tombera pas à cause de moi." »

* Note de la TOB : « Jésus présente ses miracles et sa prédication dans les termes par lesquels Ésaïe 26,19 ; 29,18 ; 35,5-6 et 61,1 annonçait l'ère du salut. Ce sont là les signes de sa mission de Sauveur.

Trois points importants sont à souligner :

- 1°) En faisant des miracles, Jésus a manifesté que le Royaume est bien de ce monde, qu'il concerne les besoins vitaux des hommes : faim, santé, vie, soif d'être reconnu... Il rejoint ainsi la tradition biblique la plus ancienne, selon laquelle le salut octroyé par Dieu est toujours concret, vital, et cela, depuis la libération de l'esclavage en Égypte jusqu'au salut messianique qui concerne toute la création.
- 2°) Les miracles manifestent également que le Royaume commence à advenir lorsque les malades retrouvent leur place dans le peuple. Jésus souffre du sort qui leur est fait dans la société : il veut briser les lois qui en font des exclus. Car la venue du Royaume se vérifie dans la disparition des barrières qui divisent les hommes, qu'ils soient lépreux ou bien portants (Mc 1,44).
- 3°) La lutte contre la maladie est perçue comme un combat contre les puissances du mal. Comme ses contemporains, Jésus y voit un signe de la victoire du Royaume et de l'apparition du monde nouveau (Mt 12,28). C'est sans doute pour manifester la présence de ce monde nouveau que Jésus accomplit la plupart de ses miracles le jour du sabbat. En effet, dans le judaïsme du 1^{er} siècle, le sabbat commémore l'achèvement de la création (Gn 2,2). Les miracles accomplis ce jour-là symbolisent l'avènement de la nouvelle création.

Réponse aux besoins vitaux des hommes, place rendue aux malades et aux infirmes au sein du peuple, recréation de l'univers, ces trois caractéristiques n'épuisent pas le sens des miracles, mais donnent au Royaume inauguré par Jésus une réalité concrète, humaine.

Source:

A la découverte de la Bible, tome II,
Un seul Jésus Christ, une foule de témoins,
Les Editions ouvrières, 1980, pp.44-46.

DES REPÈRES POUR AGIR AUJOURD'HUI

À première vue, ces récits de guérison des évangiles et des Actes nous semblent très loin de nos possibilités d'action à nous.

L'action de Jésus et des apôtres est présentée comme souverainement efficace : elle obtient immédiatement et totalement ce qu'elle vise. Nos actions à nous sont souvent lentes, laborieuses. Elles atteignent rarement pleinement leurs objectifs : les résultats ne sont que partiels ; nous faisons aussi l'expérience de l'échec.

Si nous cherchons dans ces récits des recettes pour agir aujourd'hui, nous en serons pour nos frais. Agir aujourd'hui demande une analyse des situations, une évaluation des possibilités et des moyens, des choix. Les textes bibliques nous renvoient à notre responsabilité :

« *Remplissez la terre et dominez-la.* » (Genèse 1,28)

Par contre, il me semble qu'il y a une autre approche possible et celle-ci se révèle très féconde : essayer d'actualiser ces textes, non pas à partir de la question du comment agir, mais à partir du sens de l'action. Ils nous fournissent alors des repères pour voir dans quel sens agir aujourd'hui.

À la suite de Jésus Christ et des apôtres nous sommes invités à :

- refuser la fatalité et la résignation ;
- rompre avec les idéologies qui justifient la présence du mal et dispensent de lutter contre ;
- chercher à répondre aux besoins profonds, vitaux des hommes, des femmes d'aujourd'hui : la nourriture, la santé, la vie, la dignité, la soif d'être reconnu, le besoin de se sentir utile, d'aimer et d'être aimé...
- prendre ainsi notre part dans l'émergence de ce monde nouveau, de cette humanité nouvelle annoncés et inaugurés par Jésus Christ.

Les évangiles nous suggèrent déjà un triple plan de lecture de ces textes (voir notamment la guérison de l'aveugle de naissance en Jn 9) :

- physique : cet aveugle recouvre réellement la vue ;
- symbolique : il apprend à voir clair dans ce qui se joue autour de lui, à démasquer par exemple le jeu des Phariséens qui s'opposent à Jésus ;
- spirituel : il arrive à voir qui est Jésus, il s'ouvre à la foi en lui.

Si nous appliquons cette triple grille de lecture aux récits de miracles, nous pourrions en dégager une série de repères pour agir, donner sens à nos actions aujourd'hui :

- au plan physique : agir pour que des malades, des infirmes soient guéris, recouvrent leurs moyens, sortent de la marginalité, trouvent leur place dans la société d'aujourd'hui (cf. la recherche médicale, les soins, la prévention, l'insertion...);
- au plan symbolique : agir pour faire prendre conscience (voir et entendre), dépasser les peurs (ne plus être paralysé)), éveiller des solidarités... (cf. la formation, l'éducation, la recherche...);
- au plan de la foi : agir pour apprendre à discerner dans les événements les "signes des temps", reconnaître en l'autre un frère en Jésus-Christ (cf. l'annonce de l'Évangile, la catéchèse, la révision de vie...).

RÉFLEXIONS DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE FRANÇAISE (Lourdes 1982)

« Les évêques français, réunis en assemblée plénière, convaincus que le monde de la santé est l'un des lieux majeurs où se dessine l'avenir de l'homme, attirent l'attention de leurs concitoyens et plus particulièrement des catholiques sur l'importance de ce qui est en jeu : conception de la vie et de la mort, sens de la dignité de l'homme et de sa place dans la société.

Conscients des progrès considérables réalisés dans les domaines de la recherche, de la thérapie et des structures d'accueil, ils tiennent à dire leur admiration pour tous ceux qui se dépensent avec ardeur au service des personnes atteintes dans leur santé.

Les conditions nouvelles qui sont, à bien des égards, celles du monde sanitaire, mental et social, leur font une obligation pressante :

- de rechercher avec tous les voies de l'accomplissement authentique de l'homme dans la plénitude de ses responsabilités,
- de signifier, plus particulièrement en Eglise, et de manière visible dans la société, l'espérance chrétienne.

Soigner, guérir, faire vivre : c'est le dynamisme propre du monde de la santé ; il procède d'un espoir et d'un amour pour l'homme. C'est là que s'enracine une pastorale de la santé.

Le Christ, en effet, manifeste un amour privilégié pour ceux qui sont les plus marqués par la souffrance physique et morale. Il desserre l'angoisse et ouvre, en dépit du mal, des chemins de liberté.

L'Eglise, animée par son Esprit, veut porter une attention particulière à la foule de ceux qui tendent la main pour vivre, guérir, mourir dans l'Espérance.

Dans un contexte de mutations culturelles, les chrétiens - comme tous leurs contemporains - sont souvent déconcertés et ébranlés. Affrontés à un pari audacieux, ils sont appelés à déchiffrer de façon renouvelée l'énigme et le mystère de l'homme, et à manifester la Bonne Nouvelle qui les fait vivre.

Au cœur de ces contradictions, Jésus Christ ne s'est-il pas proposé comme maître de sagesse, nous révélant que SALUT et SANTÉ s'accomplissent l'un par l'autre ? Oui, le Jésus de l'histoire, Christ ressuscité, donne aujourd'hui lumière sur l'homme vivant.

Dans cet esprit et dans le prolongement des travaux poursuivis depuis trois ans par la Conférence épiscopale, par les diocèses et les mouvements, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

A - L'assemblée prend en compte le rapport que lui a présenté la Commission sociale : "Perspectives pastorales pour la santé".

B - L'assemblée adopte les recommandations suivantes pour les personnes, les communautés, les institutions.

Ces **recommandations** ne constituent pas un projet pastoral. Ce sont des orientations et des pistes d'action, au service des responsables et des acteurs de la pastorale de la santé. Elles sont à adapter dans chaque diocèse à la diversité des contextes particuliers.

1. RECONNAÎTRE LA PLACE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES

Les personnes malades et handicapées doivent pouvoir participer à part entière à la vie des communautés chrétiennes. Elles y apportent également les valeurs évangéliques qu'elles vivent.

Les associations et les mouvements animés par les personnes malades et handicapées ont à être davantage connus et reconnus, notamment le mouvement de la "Fraternité catholique des malades et handicapés" (FCMH).

- Les dispositions nécessaires seront prises pour faciliter l'accessibilité de tous aux réunions liturgiques et pastorales.
- Dans la communauté ecclésiale, ces personnes doivent pouvoir exercer leurs responsabilités et donner la pleine mesure de leur compétence au sein des équipes liturgiques, catéchétiques et pastorales.
- Pour ces personnes, une meilleure possibilité canonique d'accéder aux ministères ordonnés pourrait être étudiée.

2. ACCUEILLIR SOIGNANTS ET SOIGNÉS EN PSYCHIATRIE

Un changement de mentalité est à opérer :

- à l'égard des personnes atteintes de troubles mentaux : pour une meilleure conscience de leur dignité d'hommes et de fils de Dieu, et une reconnaissance de leur capacité à la vie de foi ;
- à l'égard des psychiatres et des soignants en psychiatrie : ces personnes assurent dans des conditions souvent très éprouvantes une forme de service qui est par lui-même en consonance avec l'Évangile.

Il en découle une série d'appels et de possibilités :

- surmonter le soupçon entre des courants psychiatriques et certaines sensibilités chrétiennes ;
- susciter le dialogue et accueillir la connaissance de l'homme acquise en ce domaine ;
- avoir le souci des familles des personnes malades, leur faciliter des regroupements pour un partage et une animation spirituelle ;
- développer l'information dans les communautés chrétiennes pour une meilleure connaissance des troubles mentaux et pour un meilleur accueil des personnes ;
- connaître et épauler les efforts déjà accomplis en ce sens sur un plan institutionnel.

3. ASSURER LA FORMATION

Professionnels et bénévoles du monde de la santé doivent développer les dimensions spirituelle, psychologique et sociale qu'appelle toute véritable relation humaine. Les chrétiens doivent aussi "*rendre compte de l'espérance qui est en eux*".

- Les partenaires uniront leurs efforts et leurs moyens au plan diocésain ou interdiocésain, pour répondre aux besoins de formation initiale et continue.
- Intégrer dans les parcours et les lieux de formation les questions concernant le monde de la santé et sa pastorale.
- Prévoir la formation des formateurs, hommes et femmes, dans les domaines de la philosophie, de la morale, des sciences humaines et des sciences sociales.

4. SUSCITER DES COMMUNICATIONS

L'évangélisation du monde de la santé se réalisera d'abord par les croyants qui y rendent témoignage, soit personnellement, soit en équipes, soit en mouvements.

On y encouragera notamment les échanges entre étudiants en médecine ainsi qu'entre travailleurs sociaux.

Dans chaque diocèse, on veillera à susciter une concertation plus active entre individus, groupes, mouvements et relais-santé existants(*).

5. ENCOURAGER LE TÉMOIGNAGE DE LA VIE RELIGIEUSE

Religieux et religieuses sont un signe indispensable du Royaume du Christ, dans le monde de la santé.

- Que religieuses ou religieux soient davantage associés à l'action pastorale de l'Eglise dans tous les lieux de décision : secteurs, diocèses, régions... Dans l'esprit de "*Mutuae relationes*", l'implantation des religieux et religieuses se fera en accord avec l'évêque ou son délégué.
- Que soit renouvelée l'expression théologique et spirituelle de la vie religieuse apostolique dans les professions de santé.

6. CRÉER DES "ÉQUIPES" POUR L'AUMÔNERIE DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

L'assemblée encourage l'effort actuel de renouvellement dans l'aumônerie des établissements de soins :

(*) Très nombreux sont les mouvements et organismes regroupant malades et handicapés, ou professionnels de différentes spécialités dans le monde de la santé (cf. tables).

- pour la mise en place d'équipes d'aumônerie, constituées avec l'accord du délégué diocésain à la pastorale de la santé et qui prévoient avec lui leur fonctionnement ;
 - pour la reconnaissance et la nomination de responsables autres que prêtres.
- L'assemblée souhaite que ces responsables ne soient pas nommés sans que l'on ait prévu pour eux une formation adaptée.

L'assemblée souhaite que ces équipes se concertent avec les communautés chrétiennes et les responsables de la pastorale de la santé.

Un guide utile pour la réalisation de ces tâches est présenté à la suite de ces propositions (voir ce texte dans *Mission sans frontières*, Centurion, 1982).

7. ADAPTER LES INSTITUTIONS CHRÉTIENNES

Dans le monde sanitaire et social, les institutions chrétiennes sont aujourd'hui moins nombreuses. On ne peut pas pour autant accepter leur disparition. Elles manifestent, en effet, institutionnellement un service de l'homme qui tient compte explicitement d'une vision chrétienne. On souhaite leur maintien et leur présence dans l'avenir, mais avec l'effort de renouveau qui s'impose.

Les institutions chrétiennes, de toutes natures et de finalités différentes, doivent s'adapter sans cesse à une réalité en profonde mutation, tout en restant fidèles à leurs intuitions fondatrices. C'est dans les domaines où l'homme est le plus menacé que des institutions nouvelles sont appelées à se mettre en place (Cf. rapport de la Commission, 2^{ème} partie, 1^{er} paragraphe, "in fine").

8. ASSUMER LES RESPONSABILITÉS SOCIO-POLITIQUES

En France

Les divers professionnels de la santé sont organisés afin de défendre légitimement leurs intérêts. Ils ont toutefois à dépasser le seul aspect corporatif de leur action, lorsqu'il s'agit de mieux concourir ensemble à la santé de ceux qui se confient à eux.

Les usagers de la santé - dont nous sommes -, bénéficient d'un système de protection sociale dont on sait les enjeux et les valeurs. Cela ne dispense pas de la nécessité de gérer sa propre santé de manière responsable : le sens du bien commun doit inciter chacun à mieux la prendre en charge, y compris dans le domaine de la prévention.

Les citoyens sont appelés à participer activement à la gestion de ce système de protection, ce qui requiert l'attention des individus comme ses associations. Les chrétiens seront spécialement vigilants en ce domaine où s'élaborent des réformes qui peuvent promouvoir ou réduire la liberté et la responsabilité des personnes.

Dans les pays du Tiers Monde

Le sous-développement sanitaire de ces pays ne peut laisser indifférents les Français. Il est un miroir révélateur des infirmités du système de santé dans les pays développés et une incitation à gérer celui-ci autrement.

De nombreux jeunes sont sensibles à ces questions en découvrant le Tiers Monde et en recherchant de nouveaux modes de vie.

Les responsables pastoraux soutiendront les services d'Eglise tels que le Secours catholique et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), dans leurs projets "santé-développement", élaborés avec des partenaires du Tiers Monde et proposés chaque année aux communautés chrétiennes.

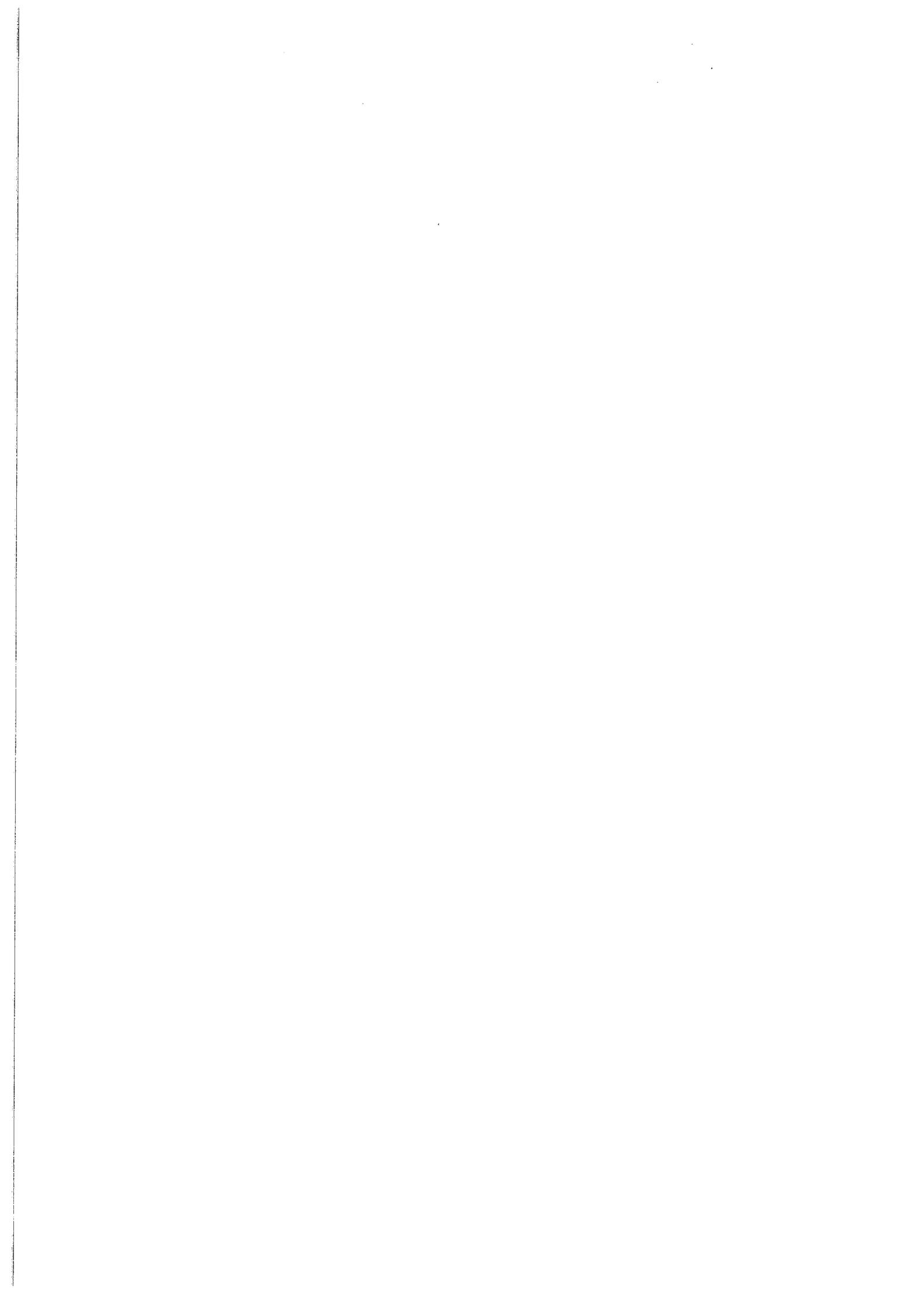
VŒU DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée plénière, consciente de l'importance et de l'urgence des problèmes qui se posent au plan éthique, prend acte des besoins et des appels qui se sont manifestés.

L'assemblée souhaite que, par des moyens et dans des lieux appropriés, la recherche nécessaire soit mise en œuvre sous la responsabilité du Conseil permanent. »

Ce document a été publié dans :

Commission sociale de l'épiscopat,
La santé
enjeux humains, approches chrétiennes,
Document d'Eglise, Éditions du Centurion, 1984.



DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS :

- Faites le récit d'un conflit vécu au sein d'une communauté chrétienne actuelle.
- Quelques points d'attention :
 - Quels sont les personnes et les groupes concernés ?
 - Quelles sont les causes du conflit ?
(manque d'expression et de dialogue, intérêts divergents, problèmes de pouvoir, manque de reconnaissance, mentalités...)
 - Quels sont les enjeux ?
 - Quelles en ont été les différentes étapes ?
 - Quelles attitudes ont prises les différentes personnes et groupes mêlés au conflit ?
 - Qu'est-ce qui a permis d'avancer vers une solution ?
 - Qu'est-ce qui a freiné ou empêché d'aboutir à une solution ?
- Quelles questions vous posez-vous ?
- Quelles sont les conditions à créer pour avancer en cas de conflit, pour que ce conflit devienne chemin de vie, de paix, de libération, de conversation ?

DEUXIÈME TEMPS :

- Travaillez le texte proposé (Ac 6,1-7) à l'aide des fiches n° 2 à 5.

TROISIÈME TEMPS :

- Confrontez les résultats des deux premiers temps.
- Quelles convictions, questions, interpellations se dégagent par rapport aux conflits au sein de l'Eglise et à leur résolution ?

QUATRIÈME TEMPS :

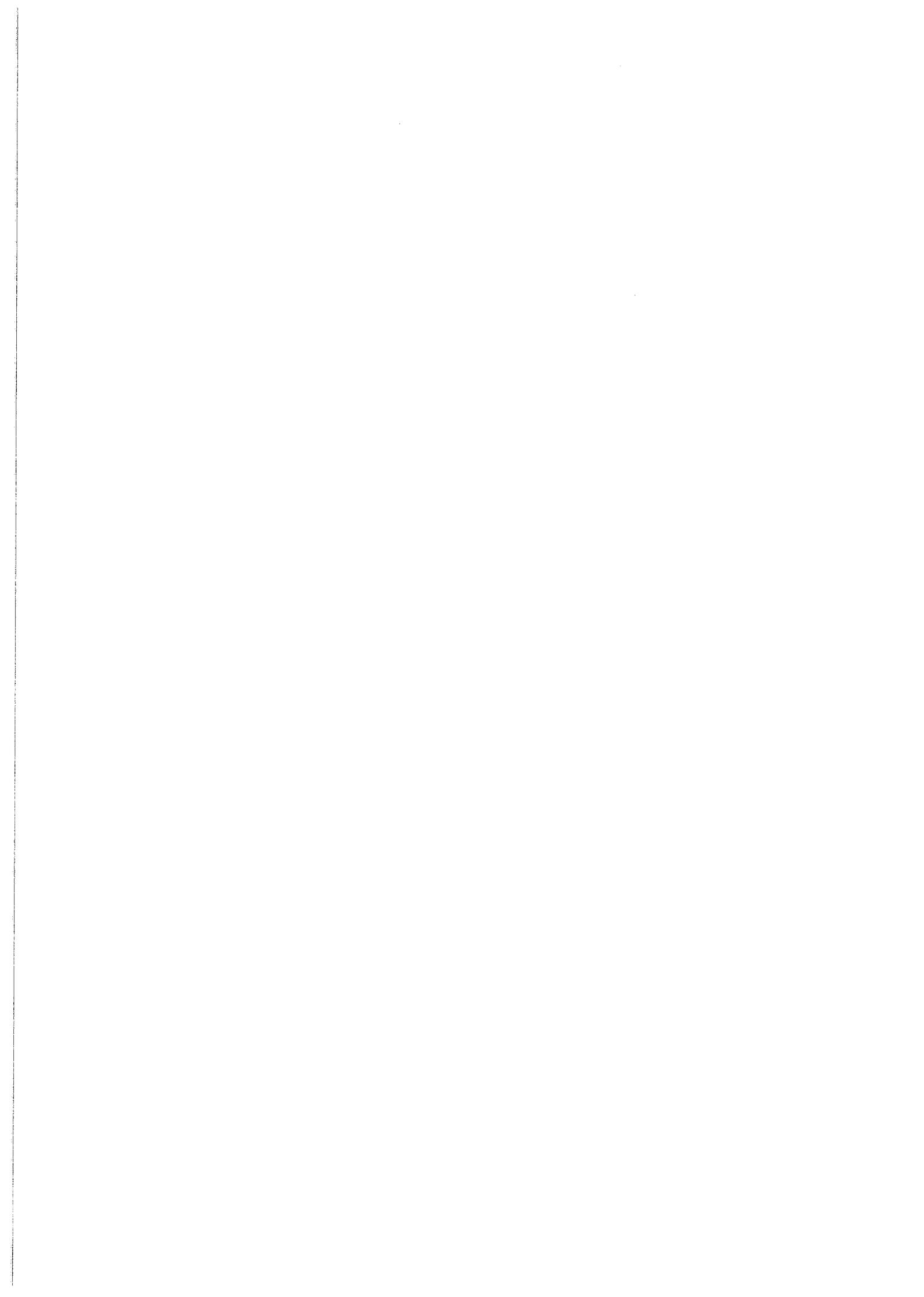
- Travail personnel ou en équipe :
Élargissez la recherche à l'aide des fiches n° 6 à 8 (textes récents de l'Eglise).



L'INSTITUTION DES SEPT

LA RÉOLUTION D'UN CONFLIT AU SEIN DE L'ÉGLISE (Ac 6,1-7)

- 1 En ces jours-là, le nombre des disciples augmentait et les Hellénistes se mirent à récriminer contre les Hébreux parce que leurs veuves étaient oubliées dans le service quotidien.
- 2 Les Douze convoquèrent alors l'assemblée plénière des disciples et dirent :
 - 3 *« Il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour le service des tables. Cherchez plutôt parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis d'Esprit et de sagesse, et nous les chargerons de cette fonction.*
 - 4 *Quant à nous, nous continuerons à assurer la prière et le service de la Parole. »*
- 5 Cette proposition fut agréée par toute l'assemblée : on choisit Étienne, un homme plein de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche ;
- 6 on les présenta aux apôtres, on pria et on leur imposa les mains.
- 7 La parole de Dieu croissait et le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem ; une multitude de prêtres obéissait à la foi.

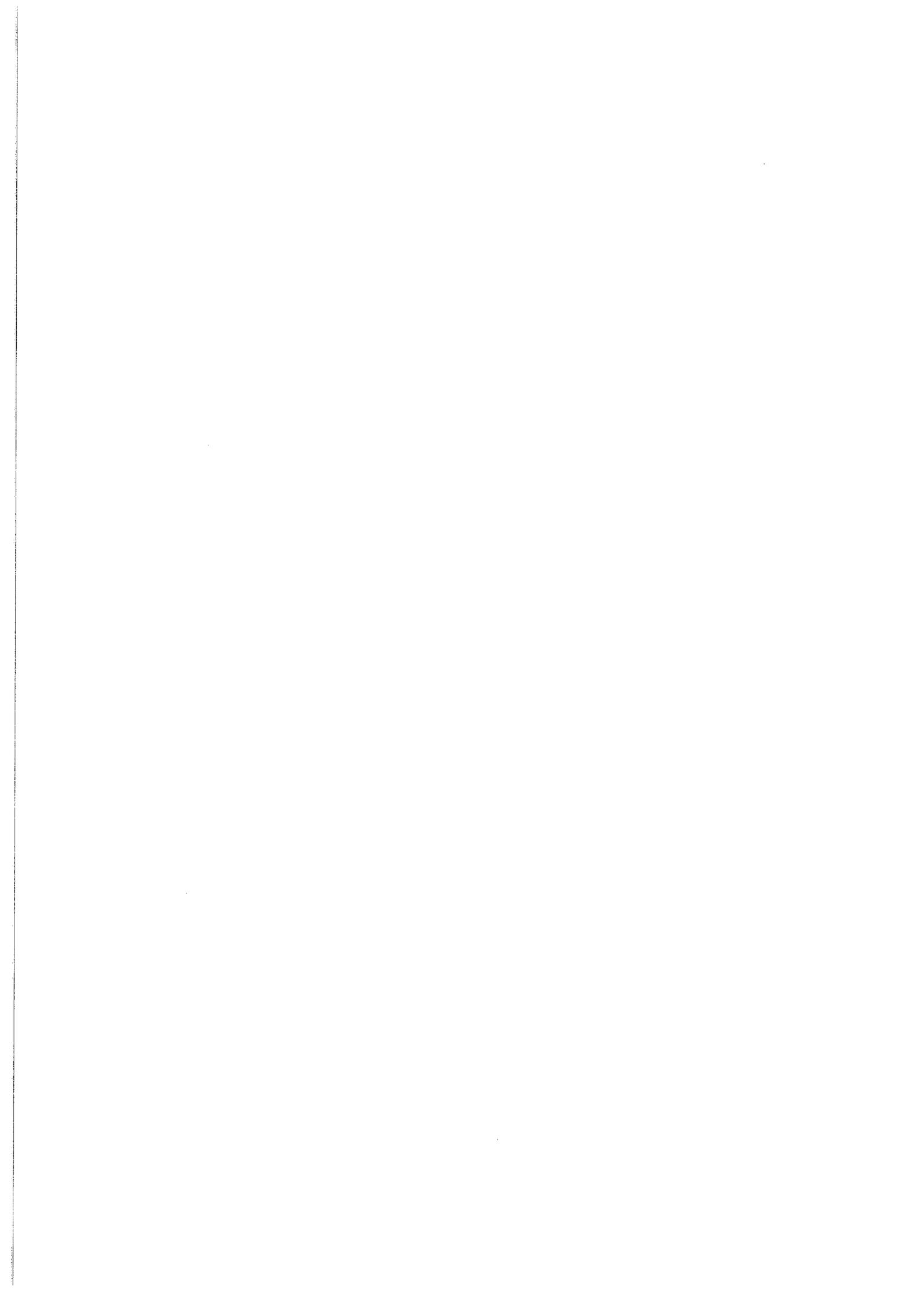


GRILLE POUR TRAVAILLER LE TEXTE

Prendre la même grille que pour analyser les conflits d'aujourd'hui :

- Quels sont les personnes et les groupes concernés ?
- Quelles sont les causes du conflit ?
(manque d'expression et de dialogue, intérêts divergents, problèmes de pouvoir, manque de reconnaissance, mentalités...)
- Quels en sont les enjeux ?
- Quelles en ont été les différentes étapes ?
- Quelles attitudes ont prises les différentes personnes et groupes mêlés au conflit ?
- Qu'est-ce qui a permis d'avancer vers une solution ?
- Qu'est-ce qui a freiné ou empêché d'aboutir à une solution ?

Quelles questions vous posez-vous ?



PRÉCISIONS CONCERNANT LE **VOCABULAIRE**

LES DISCIPLES

Un des noms par lesquels les chrétiens (ce mot n'est pas encore inventé) se désignaient entre eux. Il apparaît ici pour la première fois. Ce nom est largement utilisé par les évangélistes pour désigner ceux qui suivent Jésus. Il reviendra encore 29 fois dans les Actes.

LES HÉBREUX

L'Eglise de Jérusalem a grandi. Deux composantes apparaissent en son sein : les Hébreux et les Hellénistes. Les Actes sont le seul livre du Nouveau Testament qui parle de ces deux groupes et ils fournissent peu de précisions sur eux. Il n'est donc pas facile de les caractériser.

Les Hébreux semblent avoir été des Juifs convertis, originaire de la Palestine. Ils parlaient l'araméen, une langue qui appartient à la famille sémitique, lisaient la Bible en hébreu, étaient relativement méfiants par rapport à la culture gréco-romaine qui risquait de contaminer leur foi. Attachés à leur pays, ils devaient mal supporter la présence romaine.

LES HELLÉNISTES

C'était eux aussi des Juifs convertis, mais des Juifs de la diaspora : il y avait des colonies juives plus ou moins importantes dans pratiquement toutes les grandes villes de l'Empire romain. Le récit de la Pentecôte en fournit une liste impressionnante (Ac 2,9-11). Ils venaient en pèlerinage à Jérusalem pour les fêtes importantes (la Pâque, la Pentecôte) ; une partie d'entre eux revenait s'établir en Palestine.

Ils parlaient plutôt le grec, lisaient la Bible en grec (voir "Septante" ci-dessous), étaient beaucoup plus ouverts à la culture gréco-romaine, moins marqués par le particularisme juif. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se sentaient beaucoup plus libres que les Hébreux par rapport aux pratiques et aux institutions juives.

LA SEPTANTE

Il s'agit d'une traduction grecque des principaux livres de l'Ancien Testament, faite à Alexandrie, en Égypte, aux III^{ème} – II^{ème} siècles avant Jésus-Christ, à l'intention de Juifs qui ne comprenaient plus l'hébreu, mais s'étaient ouverts à la langue et à la culture grecques.

« Selon la Lettre d'Aristée (largement légendaire), le roi Ptolémée II (285-246) aurait pour cela réuni soixante-douze traducteurs (six par tribu d'Israël), qui auraient accompli leur œuvre en soixante-douze jours (d'où ce nom de "Septante"). Le Pentateuque (les cinq premiers livres de l'Ancien Testament) fut certainement traduit dès cette époque ; le reste de l'Ancien Testament le fut ensuite, progressivement. » (Dictionnaire culturel de la Bible).

Le Nouveau Testament et les Pères de l'Eglise citent l'Ancien Testament d'après cette version des Septante. Il ne s'agit pas simplement d'un changement de mots, mais de la transposition dans une autre culture.

LE SERVICE QUOTIDIEN DES TABLES

La communauté chrétienne s'est organisée pour assurer de quoi vivre à ses membres, leur éviter la mendicité. Les veuves n'avaient généralement pas d'activité professionnelle. Elles se trouvaient donc souvent très démunies après le décès de leur conjoint.

Nous n'avons guère de précisions sur ce service. La mise en commun d'une partie des biens a sans doute permis d'assurer une redistribution, dont profitaient notamment les veuves. Luc met fortement l'accent sur le partage, la solidarité au sein d'une même Eglise et entre Eglises.

LE SERVICE DE LA PAROLE

Il s'agit de l'annonce de la Bonne Nouvelle et de l'enseignement pour permettre à ceux qui ont adhéré à Jésus Christ d'en approfondir le sens et d'en vivre. La transmission se fait oralement : il n'existe pas encore d'évangiles tels que nous les connaissons.

ASSURER LA PRIÈRE

Les Actes ne fournissent guère d'indications sur ceux qui présidaient la prière et les célébrations de l'eucharistie. Ce semble avoir été tout naturellement ceux qui avaient la responsabilité de la communauté, ici les Douze.

L'INSTITUTION DES SEPT

L'Eglise de Jérusalem s'est développée ; des clivages apparaissent en son sein. Les différences ne sont jamais faciles à gérer : ce sont souvent elles qui provoquent des tensions, des conflits. L'augmentation numérique va entraîner la nécessité d'une plus grande organisation et une certaine spécialisation des tâches. À besoins nouveaux, réponses nouvelles : la jeune Eglise va faire preuve de créativité pour faire face au défi devant lequel elle se trouve.

Les différences entre Hellénistes et Hébreux ne se limitaient pas au service des tables (voir fiche n°4). Elles étaient économiques, culturelles et religieuses. Elles étaient suffisamment importantes pour être perçues à l'extérieur de la communauté chrétienne : lors de la persécution dont fut victime Etienne (Ac 7), une partie des Hellénistes a dû quitter Jérusalem, alors que les Douze, et sans doute plus largement les Hébreux, ne semblent pas avoir été visés (Ac 8,1- 4).

Nous avons malheureusement peu d'indications précises : Luc se limite à la cause immédiate du conflit : les veuves des Hellénistes sont « oubliées dans le service quotidien ».

UN PROCESSUS DE RÉOLUTION D'UN CONFLIT AU SEIN D'UNE EGLISE

Luc nous livre un processus de résolution d'un conflit en **quatre étapes** :

- convocation de l'assemblée plénière des disciples,
- proposition d'une solution,
- discussion et adoption de cette proposition,
- mise en œuvre de la solution retenue.

Ce processus est présenté comme un processus-type, applicable à d'autres conflits.

Plusieurs points me semblent être intéressants à relever :

- Les Hellénistes récriminent contre les Hébreux : ils cherchent des coupables au lieu de chercher une solution. Cette attitude est de nature à faire pourrir le climat au sein de l'Eglise et constitue une menace pour son unité.

- Les relations entre les Douze qui ont la responsabilité de la communauté et les membres de la communauté : la formule de l'assemblée plénière permet à chacun d'avoir son mot à dire, d'être partie prenante des décisions qui concernent l'ensemble ; c'est normal pour une communauté fraternelle : on imagine mal des frères qui auraient voix au chapitre et d'autres qui n'auraient qu'à exécuter. Ceci n'empêche pas les Douze de convoquer l'assemblée et de lui faire une proposition concrète et l'assemblée de trouver des candidats.

- La proposition faite par les Douze : elle est précise, argumentée, ce qui facilite le débat en assemblée plénière.

- La créativité : devant les besoins nouveaux qui se font jour, l'assemblée met en place un service (c'est le sens du mot "diaconie" qui vient du grec, ou "mijnistère" qui vient du latin).

- Les critères pour le choix : des hommes de bonne réputation, remplis d'Esprit Saint et de sagesse.

- Les candidats retenus : ils portent tous des noms grecs et semblent donc avoir été choisis parmi les Hellénistes. Comme ce sont les veuves des Hellénistes qui étaient "oubliées", ils étaient particulièrement bien placés pour remédier à ce fonctionnement défectueux.

- Leur mise en place : celle-ci se fait sous la responsabilité des Douze (« nous les chargerons de cette fonction ») ; les candidats sont présentés aux apôtres : « on pria et on leur imposa les mains » : il ne s'agit pas encore d'une ordination au sens actuel du terme ; le geste de l'imposition des mains est fréquent dans les Actes : ici il s'agit d'une mission confiée par les apôtres et la communauté.

Luc souligne les heureux effets de cette crise surmontée : la parole de Dieu porte ses fruits, le nombre de disciples augmente, de nombreux prêtres juifs rejoignent leurs rangs (Ac 6, 7).

UN DÉBUT DE SPÉCIALISATION DES TÂCHES

Les Douze, témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et fait, de sa mort et de sa résurrection, veulent tout naturellement s'investir pleinement dans le "service de la Parole" et assurer la prière (où la Parole joue un rôle important).

Ils ne peuvent suffire à tout et proposent que d'autres s'investissent dans le "service des tables". Il ne s'agit pas d'une dépréciation de ce service : cf. le mot "service" (*diakonia* en grec) utilisé à la fois pour la Parole et les tables, les critères de choix retenus pour les candidats.

Il ne s'agit pas non plus d'un cloisonnement des tâches : Étienne, l'un des Sept, mourra martyr à cause de ses audaces dans l'annonce de la Parole. Philippe annoncera la Bonne Nouvelle en Samarie... Il importe que les Douze mettent l'accent sur le service de la Parole ; ceci n'exclut pas que d'autres s'y mettent à leur tour.

TEXTES RÉCENTS DE L'EGLISE

Exhortation apostolique du pape Jean-Paul II, Les fidèles laïcs du Christ (30 décembre 1988)

Cette exhortation conclut les travaux du Synode des évêques de 1987, consacré au thème « Vocation et mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde, vingt ans après Vatican II ». Elle aborde entre autres la question de la participation des fidèles laïcs à la vie de l'Eglise.

Les références des citations ont été introduites dans le texte ; dans le texte original elles sont numérotées et indiquée au bas des pages.

N°25 LA PARTICIPATION DES FIDÈLES LAÏCS À LA VIE DE L'EGLISE

« Les fidèles laïcs participent à la vie de l'Eglise non seulement en exerçant leurs ministères et leurs charismes, mais de bien d'autres façons encore.

Cette participation trouve son expression primordiale et nécessaire dans la vie et la mission des *Eglises particulières*, les Diocèses, où "est vraiment présente et agissante l'Eglise du Christ, une, sainte, catholique et apostolique." (Vatican II, Décret sur la charge pastorale des Évêques dans l'Eglise *Christus Dominus*, 11). »

Eglises particulières et Eglise universelle

« Pour une juste participation à la vie de l'Eglise, il est de toute urgence que les fidèles laïcs aient une vision claire et précise de *l'Eglise particulière dans sa relation avec l'Eglise universelle*. L'Eglise particulière n'est pas le fruit d'une fragmentation de l'Eglise universelle, pas plus que l'Eglise universelle n'est simplement la somme des Eglises particulières ; ce qui les unit entre elles, au contraire, c'est un lien vivant, essentiel et permanent, en tant que l'Eglise universelle existe et se manifeste dans les Eglises particulières. C'est pourquoi le Concile affirme que les Eglises particulières "sont à l'image de l'Eglise universelle, c'est en elles et à partir d'elles qu'existe l'Eglise Catholique, une et unique." (Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen gentium*, 23).

Le Concile encore stimule les fidèles laïcs à vivre activement leur appartenance à l'Eglise particulière, tout en assurant une inspiration toujours plus "catholique".

"Les laïcs développeront sans cesse le sens du diocèse – lisons-nous dans le décret sur l'apostolat des laïcs – dont la paroisse est une cellule ; ils seront toujours prompts à l'invitation de leur pasteur à participer aux initiatives du diocèse. De plus, pour répondre aux nécessités des villes et des régions rurales, ils ne borneront pas leur coopération aux limites de la paroisse et du diocèse, mais ils s'efforceront de l'élargir au plan interparoissial, interdiocésain, national et international ; d'autant plus que l'accroissement constant des migrations de population,

la multiplication des liens mutuels, la facilité des communications ne permettent plus à une partie de la société de demeurer repliée sur elle-même. Les laïcs se préoccuperont donc des exigences du Peuple de Dieu répandu sur toute la terre." (Vatican II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, 10).

Le dernier Synode a demandé, dans ce même ordre d'idées, que l'on favorise la création de *conseils pastoraux diocésains*, auxquels on puisse recourir en cas de besoin. Il s'agit ici, en réalité, de la principale forme de collaboration et de dialogue, et en même temps de discernement, sur le plan diocésain. La participation des fidèles laïcs à ces Conseils pourra élargir le recours aux consultations et ainsi le principe de la collaboration – qui en certains cas peut s'étendre à la prise de décisions – sera appliqué de manière plus étendue et plus ferme. (cf. *Propositio 10*)

La participation des fidèles laïcs aux *synodes diocésains* et aux conciles particuliers, provinciaux ou pléniers, est prévue par le Code de Droit Canon (cf. C.I.C., canons 443 § 4 ; 463 § 1 et 2) ; elle pourra favoriser la communion et aider la mission ecclésiale de l'Eglise particulière, autant dans ses propres limites qu'en relation avec les autres Eglises particulières de la province ecclésiastique ou de la conférence épiscopale.

Les conférences épiscopales sont invitées à étudier le moyen le plus pratique pour développer, sur le plan national ou régional, la consultation et la collaboration des fidèles laïcs, hommes et femmes, de façon à bien prendre conscience des problèmes communs et à manifester la communion ecclésiale de tous. (cf. *Propositio 10*) »

N° 26 LA PAROISSE

« Tout en ayant une dimension universelle, la communion ecclésiale trouve son expression la plus immédiate et la plus visible dans la *paroisse* : celle-ci est le dernier degré de la localisation de l'Eglise ; c'est, en un certain sens, l'Eglise elle-même *qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles*.

Nous lisons dans les textes du Concile :

"Comme l'évêque dans son Eglise ne peut présider en personne à tout son troupeau, ni toujours ni partout, il doit nécessairement constituer des assemblées de fidèles, parmi lesquelles les plus importantes sont les paroisses, organisées localement sous un pasteur qui tient la place de l'évêque ; car, d'une certaine manière, elles représentent l'Eglise visible établie dans l'univers." (Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, 42).

Nous devons tous redécouvrir, dans la foi, le vrai visage de la paroisse, c'est-à-dire le "mystère" même de l'Eglise présente et agissante en elle. Si parfois elle n'est pas riche de personnes et de moyens, si même elle est parfois dispersée sur des territoires immenses, ou indiscernable au milieu de quartiers modernes peuplés et confus, la paroisse n'est pas, en premier lieu, une structure, un territoire, un édifice ; c'est avant tout "la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme" (Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Eglise *Lumen gentium*, 28). C'est "une maison de famille, fraternelle et accueillante" (Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, 67 ; cette exhortation apostolique a conclu les travaux du Synode de 1979 sur la catéchèse) ; c'est "la communauté des fidèles" (C.I.C., canon 515 § 1).

En définitive, la paroisse est fondée sur une réalité théologique, car c'est une *communauté eucharistique* (cf. *Propositio 10*). Cela signifie que c'est une communauté apte à célébrer l'Eucharistie, en qui se trouvent la racine de sa constitution et de sa croissance et le lien sacramental de son être en pleine communion avec toute l'Eglise.

Cette aptitude se fonde sur le fait que la paroisse est une *communauté de foi* et une *communauté organique*, c'est-à-dire constituée par des ministres ordonnés et par les autres chrétiens, sous la responsabilité d'un curé qui, représentant l'Évêque du diocèse (cf. Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, 42) est le lien hiérarchique avec toute l'Eglise particulière.

Il est certain que le travail de l'Eglise, à notre époque, est immense ; pour l'accomplir, la paroisse ne peut évidemment pas se suffire à elle seule. C'est pourquoi le Code de Droit Canon prévoit des formes de collaboration entre paroisses dans un même district (cf. C.I.C., canon 555 § 1,1) et il recommande à l'Évêque le soin de toutes les catégories de fidèles, même celles qui ne sont pas touchées par les soins de la pastorale ordinaire (cf. C.I.C., canon 383 § 1). Beaucoup de lieux de rencontre, en effet, et divers modes de présence et d'action sont nécessaires pour porter la parole et la grâce de l'Évangile dans les conditions de vie si variées des hommes d'aujourd'hui ; beaucoup d'autres modes de rayonnement spirituel et d'apostolat du milieu, dans le domaine culturel, social, éducatif, professionnel, etc., ne peuvent avoir la paroisse pour centre ou point de départ. Et pourtant, aujourd'hui encore, la paroisse vit une époque nouvelle et prometteuse. Paul VI, au début de son pontificat, s'adressant au clergé romain, déclarait : "Nous croyons bien simplement que cette structure antique et vénérable qu'est la paroisse a une mission indispensable d'une grande actualité ; c'est elle qui doit créer la première communauté du peuple chrétien ; c'est elle qui doit initier à l'expression normale de la vie liturgique et le rassembler dans la célébration de la liturgie ; c'est à elle qu'il revient de conserver et de raviver la foi dans les foules d'aujourd'hui ; c'est elle encore qui doit leur fournir l'enseignement de la doctrine salvifique du Christ ; à elle encore de pratiquer avec cœur et dévouement l'humble charité des œuvres bonnes et fraternelles." (Paul VI, Discours du clergé de Rome, le 24 juin 1963 : AAS (1963), 674).

Les Pères du Synode ont étudié très attentivement la situation actuelle de beaucoup de paroisses, et ont demandé qu'elles se renouvellent plus résolument : "Beaucoup de paroisses, tant dans des régions urbaines qu'en pays de mission, ne peuvent fonctionner avec plein succès par suite de moyens matériels ou de ministres ordonnés, ou encore en raison des conditions spéciales de vie de certains chrétiens (comme, par exemple, les exilés et les immigrés). Pour que toutes les paroisses soient de vraies communautés chrétiennes, les autorités locales doivent favoriser : a) l'adaptation des structures paroissiales avec la grande souplesse accordée par le Droit Canon, surtout en favorisant la participation des laïcs aux responsabilités pastorales ; b) les petites communautés ecclésiales de base, que l'on appelle aussi communautés de vie, où les fidèles puissent communiquer mutuellement la Parole de Dieu et s'exprimer dans le service de l'amour ; ces communautés sont d'authentiques expressions de la communion ecclésiale et des centres d'évangélisation, en communion avec leurs Pasteurs." (*Propositio 11*). Pour le renouveau des paroisses et pour mieux assurer leur efficacité opératoire, on devra favoriser des coopérations, même institutionnelles, entre les différentes paroisses d'un même territoire. »

N°27 ENGAGEMENT APOSTOLIQUE DANS LA PAROISSE

« Voyons maintenant de plus près la communion et la participation des fidèles laïcs à la vie de la paroisse. Il faut ici rappeler à l'attention de tous les fidèles laïcs, hommes et femmes, une parole si vraie, si pleine de bon sens et stimulante, du Concile : "Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que, sans elle, l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet." (Vatican II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, 10). C'est là une affirmation fondamentale, qui doit, de toute évidence, être comprise à la lumière de "l'ecclésiologie de communion" : parce qu'ils sont divers et complémentaires, les ministères et les charismes sont tous nécessaires à la croissance de l'Eglise, chacun selon sa propre modalité.

Les fidèles laïcs doivent être toujours plus convaincus du sens que prend leur engagement apostolique dans leur paroisse. C'est encore le Concile qui le souligne avec raison : "La paroisse offre un exemple remarquable d'apostolat communautaire, car elle rassemble dans l'unité toutes les diversités humaines qui se trouvent en elle et elle les insère dans l'universalité de l'Eglise. Que les laïcs prennent l'habitude de travailler dans la paroisse en étroite union avec leurs prêtres, d'apporter à la communauté ecclésiale leurs propres problèmes, ceux du monde et les questions qui concernent le salut des hommes, pour les examiner et les résoudre en tenant compte de l'avis de tous. Selon leurs possibilités, ils apporteront leur concours à toute entreprise apostolique et missionnaire de leur famille ecclésiale." (Vatican II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, 10).

L'allusion du Concile à l'examen et à la solution des problèmes pastoraux "avec le concours de tous" doit trouver son développement adéquat et bien structuré dans la mise en valeur la plus sincère, la plus large et la plus ferme des *conseils paroissiaux*, sur lesquels les Pères du Synode ont à juste titre insisté (cf. *Propositio 10*).

Dans la situation actuelle, les fidèles laïcs peuvent et doivent faire énormément pour la croissance d'une authentique *communio ecclésiale* à l'intérieur de leurs paroisses et pour éveiller l'*élan missionnaire* vers les incroyants et aussi vers ceux, parmi les croyants, qui ont abandonné ou laissé s'affaiblir la pratique de la vie chrétienne.

Si la paroisse est l'Eglise implantée au milieu des maisons des hommes, elle vit et agit insérée profondément dans la société humaine et intimement solidaire de ses inspirations et de ses drames. Bien souvent le contexte social, surtout en certains pays et certains milieux, subit les secousses violentes des forces de désagrégation et de déshumanisation : l'homme est égaré et désorienté, mais dans son cœur subsiste toujours plus le désir de pouvoir expérimenter et cultiver des rapports plus fraternels et plus humains. La réponse à ce désir, la paroisse peut la fournir si, grâce à la participation active des fidèles laïcs, elle reste fidèle à sa vocation missionnaire originelle : être dans le monde le "lieu" de la communion des croyants, et tout à la fois le "signe" et "l'instrument de la vocation de tous à la communion : en un mot, la paroisse doit être la maison ouverte à tous, et au service de tous, ou, comme se plaisait à dire Jean XXIII, la *fontaine du village* à laquelle tout le monde vient étancher sa soif." »

TEXTES RÉCENTS DE L'EGLISE

Tensions et conflits en rural

Quel "dialogue en Eglise" ?

Proposition du Conseil National de Pastorale Rurale (C.N.P.R.), juin 1990

I. LA PLURALITE AU QUOTIDIEN

1. Le monde rural est traversé par des tensions et des conflits (1 page).
2. La vie en Eglise n'échappe pas aux tensions et aux conflits en monde rural (1 page).

II. LA PLURALITE, RISQUES ET CHANCES

Ce n'est pas en étouffant les différences qu'on progresse dans la vérité et l'unité mais en favorisant leur expression et leur confrontation. Ce que vivent les Mouvements, les Services, les Congrégations religieuses et les divers groupes qui travaillent en rural nous permet de dégager des risques et des chances de la pluralité.

1. Risques de la pluralité

- L'éclatement et la dispersion des forces et la construction de petites chapelles.
- L'affrontement violent et le risque d'élever des barricades pour défendre, protéger ou proclamer son idéologie. Le conflit devient anormal lorsqu'il devient une norme.
- L'intolérance, le rejet d'une parole différente, ce qui entraîne une radicalisation des situations... ou l'indifférence - "J'ai mon idée !" - l'autre n'est plus un interlocuteur.
- Dans l'évolution de la société française, des idéologies se manifestent avec fracas. Dans des périodes d'éclatement, des simplismes font recette, mais ils mènent à des impasses.
- Le silence sur son identité, l'originalité de sa pensée, sur les motivations de ses engagements et de ses luttes "pour éviter la contradiction", "pour ne pas avoir d'histoires", "par peur des conflits", démission, paresse, indifférence.
- Une pluralité acceptée sans discernement, toutes les opinions étant également recevables... On ferme les yeux sur les différences, les opportunistes, etc... La pluralité considérée comme un "self-service", chacun prenant ailleurs ce qui lui convient.

2. Chances de la pluralité

- Elle permet de se situer grâce au dialogue avec d'autres. Elle favorise la découverte de ses possibilités, de ses limites, de sa vocation, de sa mission. Un dialogue vrai n'escamote pas la réalité.
- Elle peut ouvrir sur l'expérience de la complémentarité et de la réciprocité.
- Elle donne le sens des ensembles. Elle permet d'envisager des projets communs. C'est le centre d'apprentissage de la vie collective, de la vie associative.
- Elle ouvre le chemin à de saines remises en cause ; elle interpelle chacun au cœur de la différence.
- Elle invite à la fidélité et au dépassement pour une meilleure écoute, pour un dialogue plus vrai, plus constructif.
- Elle engage à être inventif.

III. POUR DES CONVICTIONS FONDÉES

Il serait facile de faire des suggestions de ce genre :

- Pour un vrai dialogue, il faut se situer en vérité
- Avoir de la patience et une bonne qualité d'écoute
- Être sûr que nos partenaires ont quelque chose à apporter
- Écarter tout jugement, chercher à comprendre l'autre, le respecter, etc...

Tout cela au nom de quoi ? de qui ? pour aller vers où ?

1. Les droits de l'homme nous alertent...

La liberté de conscience et d'opinion est un droit fondamental et inaliénable pour l'homme. En conséquence :

- Chacun a le droit de militer pour ses idées et de s'organiser avec d'autres pour les promouvoir, à condition précisément qu'elles soient conformes aux droits de l'homme et qu'elles visent à construire le bien commun de l'humanité.
- Pour les militants chrétiens en monde rural, il est donc légitime de participer aux organisations qui leur paraissent incarner le mieux les idées et les projets auxquels ils tiennent, sur tous les champs d'engagement : syndical, politique, associatif, culturel.
- La pluralité des organisations sur tous les terrains de l'action militante est l'une des bases de fonctionnement d'une saine démocratie.
- Au cœur de ces instances, il appartient aux militants chrétiens de faire prévaloir les attitudes et les critères qui conditionnent une pratique positive de la pluralité et du dialogue.

2. La parole de Dieu nous éclaire

- « Le verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Jn 1,14). Nous sommes les disciples d'un Dieu qui a voulu le DIALOGUE avec chaque homme jusqu'à prendre le risque d'être refusé.
« Il n'a pas revendiqué le rang qui l'égalait à Dieu, il s'est dépouillé... prenant la condition de Serviteur, devenant semblable aux hommes... » (Philippiens 2,7-8) –
« Il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, à la mort sur une croix. »
- Toutes les rencontres de Jésus rapportées par les Évangiles montrent qu'il n'impose jamais sa parole ; il la propose. La vérité se fait dans le dialogue (cf. Jn 4, la Samaritaine).
- Dans l'histoire du Peuple de l'Alliance, la perspective de l'unité est présente. C'est sur la trame de l'existence d'hommes et de femmes, d'enfants et de jeunes très divers, que se tisse ce projet de Dieu. Le DIALOGUE qui s'offre au fil des jours et des événements en est l'artisan.
- Chaque croyant est désormais enraciné dans une terre de dialogue. Sa vie, son histoire - "terres d'accueil de la Parole" - sont les lieux du dialogue avec lui-même, avec ses frères, avec Dieu.
- Apôtres et Évangélistes insistent sur la diversité, la pluralité, source de force et d'unité. Ils reprennent les comparaisons de Jésus, par exemple : les sarments et la vigne (Jn 15,4-17) ils en ajoutent d'autres : les pierres vivantes (1 Pierre 2,4.6), les membres d'un même corps dont le Christ est la tête (1 Corinthiens 12,12-31), la diversité des dons.
- Pour construire la communion dans le respect de la pluralité, Jésus Christ dans sa chair a renversé "le mur de la séparation", détruit cette haine qui blesse à mort la communication et bloque un consensus (Ephésiens 2,14-17 ; Colossiens 1,19-21). Pour empêcher toute barrière de fermer les champs du dialogue, Jésus annonce l'importance du pardon répété (Mt 18,21-22). Invité à faire l'expérience de la miséricorde, l'homme peut se dégager des ornières de la vengeance, des fondrières de l'amertume et restaurer l'écoute du frère, l'accueil de l'adversaire. Il peut devenir alors un partenaire sur un chemin différent (Mt 5,23-24).
- L'Eucharistie est le lieu où se célèbre et se construit la communion dans la diversité, recevant du Christ notre réconciliation et notre paix.
- À la discorde de Babel (Genèse 11,1-10), l'Esprit de Pentecôte substitue la communion dans la diversité entre les peuples et le devoir de l'annoncer à chacun dans sa propre langue.

3. Des textes de l'Eglise nous font signe

- Les paragraphes 25 et suivants de "*Gaudium et Spes*" présentent l'importance du dialogue pour la construction de l'homme et le développement de la société. Le caractère social de l'homme fait apparaître qu'il y a interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société elle-même... C'est par l'échange

avec autrui, par la réciprocité des services, par le dialogue avec ses frères que l'homme grandit selon toutes ses capacités et peut répondre à sa vocation :
« Le respect et l'amour doivent aussi s'étendre à ceux qui pensent et agissent autrement que nous en matière sociale, politique et religieuse (*Gaudium et Spes*, 27).

- L'encyclique "*Ecclesiam suam*" (Paul VI, 6 août 1964) reste la charte et l'appel principal pour une Eglise en dialogue. Elle souligne les caractères principaux du dialogue et le situe comme un moyen d'exercice de la mission apostolique.
- En 1972, les Evêques de France, lors de leur assemblée plénière, ont proposé quelques réflexions sur le pluralisme politique ("*Politique, Eglise et foi*", Lourdes 1972, Éditions du Centurion). Il est politiquement le garant de la liberté et de la défense de la tolérance ; il se fonde en doctrine sur la relativité des analyses politiques et des projets de société, sur la place du dialogue dans l'approche de la vérité, sur la transcendance de la Foi.
- Dans l'exhortation apostolique "Les fidèles laïcs du Christ" (30 décembre 1988), Jean-Paul II met en relief l'importance du binôme "Communion-Mission" ; tous les fidèles sont les sarments (différents) de la Vigne unique qui est le Christ ; la cohésion interne dans la différence est force d'expansion pour le dehors, ferment de dialogue.

IV POUR RISQUER LE DIALOGUE

Le CNPR a repéré des lieux de concertation et de communication ainsi que quelques points d'appui qui ont aidé à gérer les tensions.

1. Des lieux

Comme nous l'avons déjà vu à propos des tensions et des conflits en monde rural et dans l'Eglise (cf. pp. 2 et 3), il existe de nombreux lieux de concertation et de communion entre ruraux dans leur diversité, par exemple : les conseils municipaux, les associations culturelles ou sportives, les instances de développement, les congrès, la presse, les sessions de formation ou d'information, les assemblées de Mouvements, les rencontres inter-Mouvements, inter-Services, les chapitres généraux, les radios locales et diocésaines.

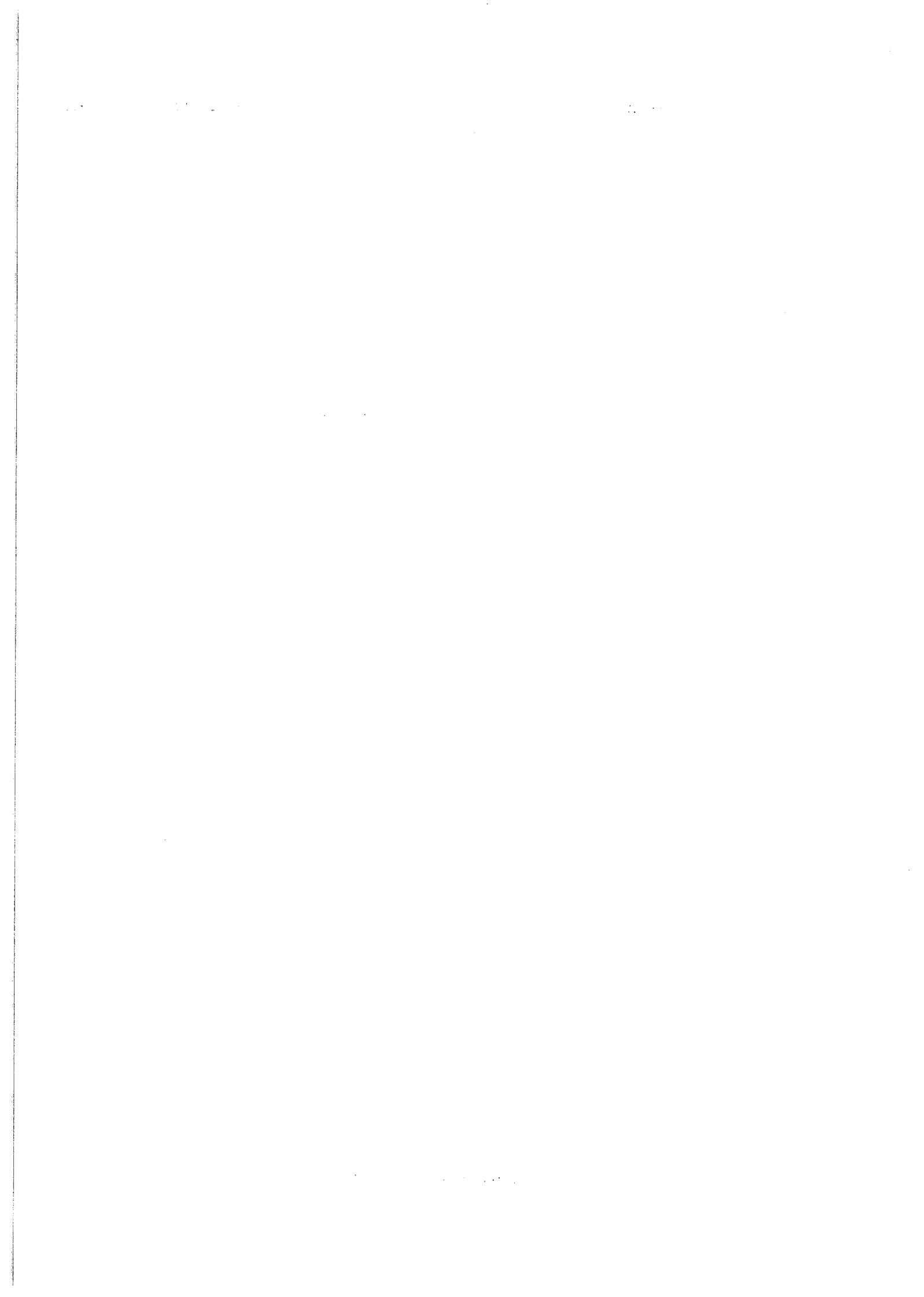
2. Des points d'appui

Des convictions :

- Être persuadé que dans une confrontation où l'on s'écoute, quelque chose se passe, se modifie alors qu'on risque de penser que c'est irréductible.
- Avoir un a priori favorable pour une relation de partenariat.
- Être sûr que l'unité chrétienne n'est pas l'uniformité et que le dialogue est pour tous les baptisés un chemin d'évangélisation.
- Multiplier les réunions risque d'être un leurre et de conduire à une exaspération mutuelle, s'il n'y a pas comme souci premier de se confronter ensemble à la Parole de Dieu. C'est bien dans l'écoute de la Parole de Dieu que se construit la communion.

Des constantes pour gérer les conflits :

- Il est nécessaire que la diversité s'exprime pour avancer. Donc accepter les tensions, ne pas les étouffer.
- Éviter de traiter nos problèmes à chaud. Il faut savoir inventer des procédés pour reprendre les choses, par exemple :
 - * Avec l'aide d'une tierce personne qui saura faire préciser, être facteur de confrontation et de communion ;
 - * Partir d'un fait (ou d'un regard sur la réalité locale) dans lequel on est impliqué et l'analyser dans un climat de fraternité et d'écoute de la Parole de Dieu.
- Donner du temps au temps, mais sans laisser pourrir la situation.
- Revenir à l'importance des rôles, vocations et missions divers confiés à chacun, coresponsabilité différenciée.
- Rappeler inlassablement les orientations prises.



Carl Friedrich von Weizsäcker,
Le temps presse ("Die Zeit drängt")

**Une assemblée mondiale des Chrétiens pour la justice, la paix et la
préservation de la création,
Éditions du Cerf, Paris, 1987 (102 pages)**

« Qu'est-ce que la liberté politique ? Dans l'État de droit moderne ce n'est pas l'arbitraire. Dans une société viable la liberté n'est pas en première instance celle que je revendique pour moi et mon groupe, mais cette liberté que j'accorde aux autres et à l'autre groupe. Deux notions, qui ne sont pas évidentes et qui, souvent, ne sont pas prises en considération, sont ici en jeu : la limitation à la légalité de notre jugement sur les actions de nos concitoyens (principe de légalité) et la signification de la liberté d'expression pour la recherche commune de la vérité (dynamique de la vérité).

Le principe de légalité est un des plus grand acquis moraux des Temps modernes. Certes, il existe une conviction vénérable et profondément justifiée selon laquelle l'être humain ne doit pas obéir extérieurement seulement, par pur conformisme, au commandement éthique, mais par respect envers celui-ci et donc, selon la manière kantienne de parler citée plus haut, qu'il doit agir moralement et non pas simplement légalement. Cette conviction est commune à la philosophie grecque, surtout au stoïcisme tardif, au christianisme et à l'Aufklärung moderne. Mais il en découle historiquement et trop facilement un abus politique de la morale. Des sociétés qui se sentaient moralement dans leur droit, des gouvernements qui se croyaient légitimés moralement, exigeaient de leurs membres ou de leurs sujets la pleine conformité morale ; ils se permettaient de punir moralement des écarts par rapport à la norme, allant même jusqu'au bûcher ou au glaive de justice. Des révolutionnaires, en revanche, qui ne pouvaient plus croire à la légitimité morale du gouvernement ou de l'ordre social, se sentaient en droit de combattre les dominants considérés comme immoraux ; et ce combat pouvait passer par tous les moyens, allant jusqu'au meurtre politique et, après la victoire, la guillotine. Une morale qui se rend justice à elle-même s'est révélée être très profondément mauvaise. La distinction entre moralité et légalité est une exigence de la morale. Des juges humains peuvent juger si les autres êtres humains agissent conformément à la loi ; mais Dieu seul voit le cœur, comme dit l'ancien proverbe. C'est pourquoi le tribunal humain doit condamner seulement l'irrégularité de l'agir, mais non pas l'irrégularité des motifs.

Ce n'est qu'après avoir franchi ce pas qu'il a été possible d'élaborer ce qu'on nomme aujourd'hui les droits de l'homme. Ils sont tous déterminés comme droits inaliénables et intangibles juridiquement de la liberté de l'individu.

Ce ne sont pas des droits à un état d'âme, mais à un comportement visible ; aucun gouvernement légitime, aucune révolution fondée sur eux ne doivent les toucher, sans se rendre eux-mêmes profondément coupables, et donc sans mettre en jeu leur propre légitimité.

On reconnaît moins fréquemment la nécessité politique de la dynamique de la vérité, de la liberté d'expression. Elle est la forme institutionnelle de la recherche commune

de la vérité. Une société complexe à changement rapide comme la nôtre ne peut pas survivre ni, a fortiori, trouver les meilleures solutions à ses problèmes, à moins de faire preuve d'intelligence profonde. Mais cette intelligence ne nous sera pas donnée en dormant, du moins sans avoir fourni auparavant un extrême effort dans la recherche de la vérité. Il n'y a pas de recherche commune de l'intelligence juste sans conflit d'opinions. Et il ne peut y avoir conflit d'opinions que dans le cadre de la liberté d'expression. Tout scientifique connaît, pour la recherche, le caractère indispensable du conflit d'opinions et la paralysie qui peut gagner une école dominante. Les dictatures et les bureaucraties de partis ont l'habitude d'échouer du fait que leurs fautes ne sont pas critiquées assez tôt et que leurs scandales sont soigneusement cachés. La conscience de l'infailibilité est suicidaire. Pour conclure avec une formule kantienne : la liberté est l'existence concrète de la vérité. Car la vérité (n'est pas) dictée, mais cherchée, et elle n'est jamais trouvée que partiellement.

Donc principe de légalité : pas de liberté sans justice ; dynamique de la vérité : pas de justice sans liberté.

Mais la liberté politique garantie légalement ne résout pas le problème des pauvres et des riches ; elle permet, toutefois, d'en faire un thème politique. En dessous de la barre de la détresse absolue, la liberté politique n'est d'aucun secours ; ici, il y va de la nourriture la plus urgente, des outils, du toit au-dessus de la tête. L'expérience politique montre que les populations pauvres ne font aucune révolution. Elles n'en ont ni la force ni le temps. Un allègement par un début de bien-être, un commencement de formation et des leaders politiques issus des couches dominantes sont nécessaires à un mouvement de libération.

Ici, cependant, nous sommes devant ce qui représente peut-être la plus grande contradiction de notre temps, celle qui existe entre la doctrine de l'économie de marché et celle du socialisme. À première vue, c'est ici que semblent à leur place les formules citées plus haut : liberté, c'est-à-dire liberté du marché, tel est le slogan des riches ; justice, c'est-à-dire justice de la répartition, tel est le slogan des pauvres. Mais les formules simplificatrices ne suffisent pas. L'économie classique bourgeoise tout comme le marxisme authentique nous enseignent que ce n'est pas le simple appel moral, mais l'analyse des causes objectives qui est exigée. » (pp. 27 à 29)

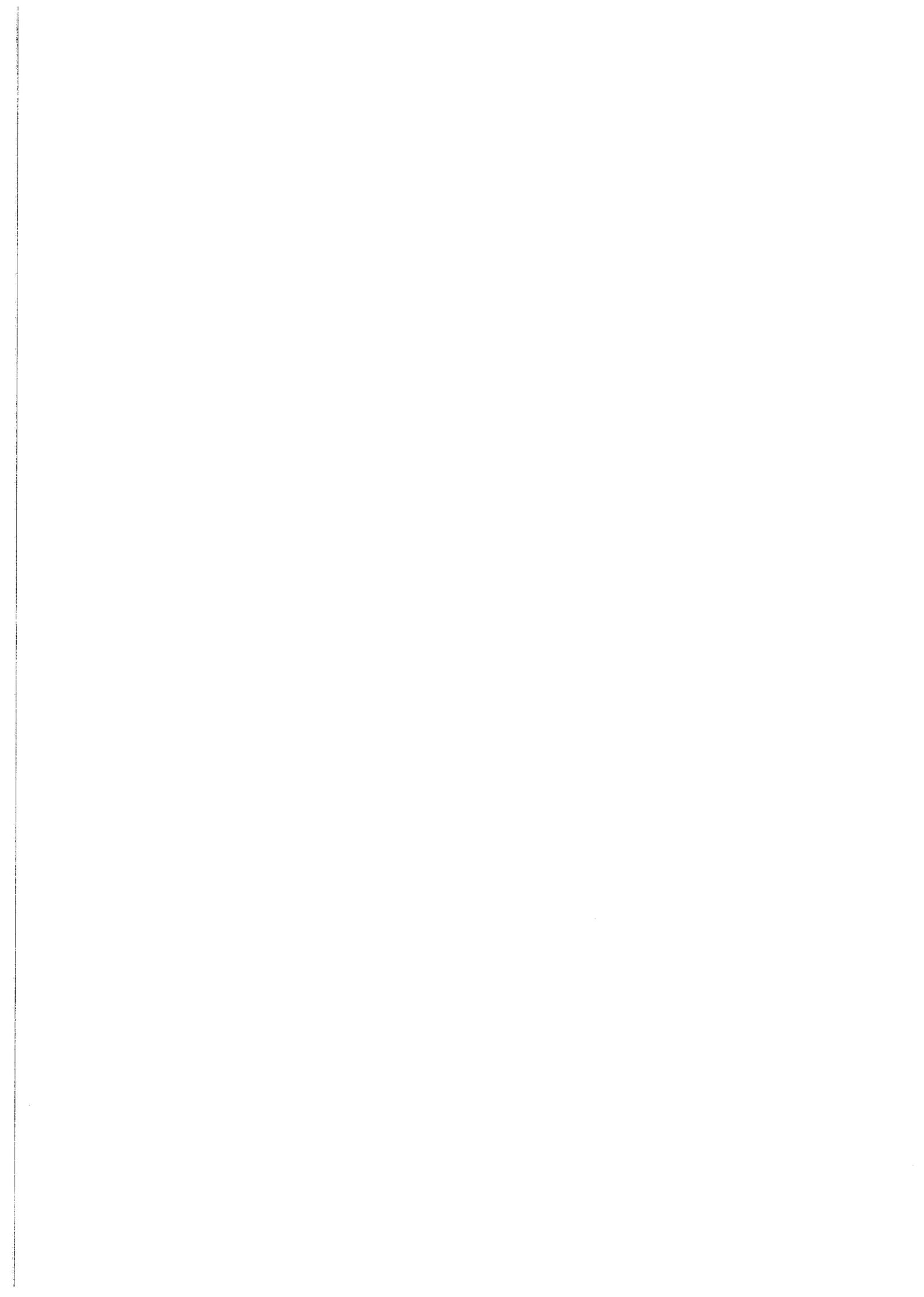
UNE MISSION AUX MULTIPLES VISAGES, UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS, fiche n°1

Cette dernière série de fiches est différente des précédentes. Elle propose tout d'abord une présentation synthétique des différentes figures de la mission qui apparaissent dans les Actes des Apôtres, en renvoyant pour chacune d'elles aux passages correspondants des Actes, sans proposer de travail détaillé de chacun de ces passages (cf. fiche n°2).

Elle propose ensuite un travail d'investigation sur les différents "ministères" qui apparaissent dans les Actes (cf. fiche n°3) et fournit une synthèse pour les principaux d'entre eux :

- les Douze, auxquels Luc réserve généralement le titre d'apôtres (fiche n°4)
- les Sept (fiche n° 5)
- des responsabilités prises par des réfugiés (fiche n° 6)
- des prophètes et des didascales (fiche n°7)
- des prophètes (fiche n°8)
- des missionnaires itinérants (fiche n°9)
- des anciens (fiche n°10)
- la place des femmes (fiche n°11).

Une dernière fiche (n°12) reprend les principales caractéristiques des ministères selon les Actes et souligne l'intérêt de cette théologie des ministères pour l'Eglise d'aujourd'hui.



UNE MISSION AUX MULTIPLES VISAGES,

fiche n°2

Dans les Actes des Apôtres, Luc nous présente différents visages de la mission et une diversité d'acteurs.

Pour lui, la mission est fondamentalement l'œuvre de l'Esprit Saint : c'est lui qui rend les messagers de la Bonne Nouvelle capables de rejoindre leurs auditeurs dans leurs langues maternelles (cf. le récit de la Pentecôte : Ac 2,1-13) ; c'est lui aussi qui ouvre le cœur des auditeurs/auditrices pour les rendre accueillant(e)s à cette Bonne Nouvelle (cf. la conversion de Lydie : Ac 16,14).

1. Naissance et croissance de l'Eglise à Jérusalem

Nous sommes au cœur du monde juif, au début des années 30, la date probable de la mort de Jésus étant le 7 avril 30. Les Douze, qui ont été les témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et a fait, de sa mort et de sa résurrection, reçoivent le don de l'Esprit que Jésus leur avait promis et se mettent à annoncer la Bonne Nouvelle à des Juifs qui sont à Jérusalem, à ceux qui sont nés et ont grandi au pays et à ceux de la diaspora (cf. liste du récit de la Pentecôte : Ac 2,9-11) qui sont revenus à Jérusalem en pèlerinage ou pour s'y établir.

Le discours de Pierre le jour de la Pentecôte présente les thèmes principaux de l'annonce de la Bonne Nouvelle à des milieux juifs. Voir la série de fiches « Le cœur de la Bonne Nouvelle ».

Ceux et celles qui accueillent la Bonne Nouvelle sont baptisés, intégrés dans la communauté des croyants, dans l'Eglise, par le baptême, et ensuite formés pour approfondir le message et en vivre (cf. l'enseignement des apôtres). Le schéma pourrait se formuler ainsi :

ANNONCE → ADHÉSIONS → BAPTÊME → ENSEIGNEMENT

Ce n'est que plus tard, après les premières persécutions et les défections qu'elles auront provoquées, que le temps de préparation au baptême sera considérablement allongé.

2. Le rayonnement de la communauté chrétienne de Jérusalem

Cette Eglise naissante se caractérise par des relations véritablement fraternelles entre ses membres. Ils s'appellent souvent "frères" entre eux. Voir les "sommaires" des Actes (2,42-47 ; 4,32-35 ; 5,12-16) et la série de fiches « Les traits caractéristiques d'une communauté chrétienne ».

Cette vie fraternelle s'enracine dans la foi au même Père. Elle se traduit par des gestes très concrets, en particulier par la mise en commun d'une partie des biens et une redistribution qui permet à ceux et celles qui ne peuvent pas gagner leur vie par leur travail d'avoir de quoi vivre et de ne pas être condamnés à mendier ou à vivre d'expédients (cf. les veuves, les malades et les infirmes, les chômeurs...).

Cette vie fraternelle est attirante ; elle donne envie de rejoindre les rangs de la communauté.

3. L'action et le dévoilement de ce qui la sous-tend

Pierre et Jean montent au Temple pour participer à la prière juive. Ils rencontrent un infirme qui mendie à la porte du Temple. Voir Ac 3,1-10 et la série de fiches « Des hommes et des femmes remis debout ». L'infirme leur demande l'aumône. Ils le guérissent au nom de Jésus Christ !

Pierre prend la parole pour révéler à la foule qui s'est rassemblée le sens de leur action, au nom de qui ils ont agi. Voir Ac 3,11-26.

Cette action et cette prise de parole trouvent un écho, mais ne font pas que des heureux. Pierre et Jean sont arrêtés et doivent s'expliquer devant les autorités juives, celles-là même qui s'étaient déjà opposées à Jésus. Voir Ac 4,1-22 : Pierre et Jean devant le Sanhédrin, le grand conseil juif.

4. Une première diversification des responsabilités et des tâches

L'Eglise de Jérusalem est devenue numériquement importante. Deux composantes apparaissent en son sein :

- les Hébreux : il s'agit de Juifs convertis de la Palestine ; ils parlent l'araméen, lisent les Écritures en hébreu ; ils sont méfiants devant la culture gréco-romaine, la culture de l'occupant romain, et craignent qu'elle contamine leur foi ; ils aimeraient bien mettre les Romains à la porte du pays.
- les Hellénistes : il s'agit également de Juifs convertis, mais de Juifs venus des différentes régions de l'empire romain ; ils parlent le grec, sont beaucoup plus ouverts à la culture gréco-romaine ; ils lisent les Écritures dans la traduction grecque des Septante, qui a été faite à Alexandrie, en Égypte, aux III^{ème} et II^{ème} siècles avant Jésus-Christ.

Un conflit éclate entre les deux composantes. Voir Ac 6,1-7 et la série de fiches « Gestion d'un conflit au sein de la communauté ». Les Hellénistes récriminent contre les Hébreux parce que leurs veuves sont oubliées dans le service quotidien.

Luc décrit la façon dont ce conflit a été réglé, et la présente comme exemplaire pour la résolution d'un conflit au sein d'une Eglise :

- convocation de l'assemblée plénière des disciples par les Douze,
- proposition d'une solution par les Douze,
- discussion et adoption de cette proposition par l'assemblée,
- mise en œuvre de la solution retenue.

Nous assistons à un début de spécialisation des tâches qui devient nécessaire à cause de l'accroissement numérique de la communauté. Les différents services sont également obligés de se structurer davantage.

"Service" traduit le mot grec "*diakonia*", d'où vient le mot français "diaconie". Le latin traduira "*diakonia*" par "*ministerium*", d'où vient le mot français "ministère". Étymologiquement les trois mots sont donc synonymes.

Les Douze, témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et fait, de sa mort et de sa résurrection, optent tout naturellement pour l'annonce de la Bonne Nouvelle et l'enseignement (« le service de la Parole ») et pour l'animation des réunions de prière (« la prière »). Ils proposent qu'une équipe de sept hommes soit mise en place pour assurer « le service des tables ». Les critères de choix sont intéressants à relever :

- des hommes (nous sommes dans une société où la vie publique est aux mains des hommes),
- de bonne réputation,
- remplis d'Esprit et de sagesse.

Les candidats leur sont présentés. Les Douze et les membres de la communauté prient (c'est un service d'Eglise) et leur imposent les mains (c'est un service confié par la communauté et ses responsables et accompli en leur nom).

5. Une mission imposée par les événements

La scène peut se situer pendant l'hiver 36-37. Étienne fait partie des sept hommes chargés du service des tables. Il se met à annoncer lui aussi la Bonne Nouvelle : ses mises en question audacieuses du Temple lui valent d'être lapidé. Une persécution s'en suit, déclenchée par des milieux juifs. Elle semble avoir visé principalement les Hellénistes, les Douze ayant pu rester à Jérusalem. Voir Ac 6,8 à 8,4.

Les Hellénistes sont obligés de quitter Jérusalem et de se mettre à l'abri en Judée et en Samarie (chez ces Samaritains que les Juifs regardaient de haut et ne voulaient pas fréquenter). Ils se mettent à annoncer la Bonne Nouvelle et provoquent des adhésions.

Les Actes insistent sur le rôle de Philippe, l'un des Sept : il n'est plus question de service des tables, mais d'annonce de la Bonne Nouvelle. La nouvelle situation entraîne des déplacements dans les responsabilités exercées. Vers la fin du livre des Actes, Philippe sera appelé "l'Évangéliste" (Ac 21,8).

Quand la nouvelle de ces conversions parvient à Jérusalem, les Douze envoient Pierre et Jean entreprendre une tournée pour visiter les nouveaux convertis et leur conférer l'Esprit. Voir Ac 8,14-17. L'Eglise mère de Jérusalem porte le souci des nouvelles fondations.

6. Le passage aux païens

Luc en souligne plusieurs étapes :

- la conversion du centurion Corneille et de sa maison, par Pierre : voir Ac 10,1-48 ;
- la fondation de l'Eglise d'Antioche de Syrie : cf. n° 7 ci-dessous ;
- le premier voyage missionnaire de Paul et de Barnabas : cf. n°8 ;
- la rencontre de Jérusalem, pour arbitrer le conflit entre les Eglises d'Antioche et de Jérusalem : cf. n°9 ;
- le grand voyage missionnaire de Paul et de Silas : cf. n°10.

7. La fondation de l'Eglise d'Antioche

Elle est l'œuvre d'Hellénistes qui ont dû quitter Jérusalem lors de la persécution dont a été victime Étienne. Les Actes n'ont même pas retenu leurs noms. Voir Ac 11,19-26.

Ces réfugiés ont des convictions. Ils s'adressent aux Juifs et quelques uns d'entre eux également aux Grecs : une innovation qui précède les audaces de Paul et qui est faite par des non-spécialistes, des gens que nous appellerions aujourd'hui des chrétiens de base ! L'annonce de la Bonne Nouvelle est l'affaire de tous et pas seulement celle des ministères "spécialisés" (les Douze, les Sept).

Un nombre assez important de Juifs et des Grecs se convertit. Quand la nouvelle parvient à Jérusalem, l'Eglise de Jérusalem envoie sur place l'un de ses membres éminents, Barnabas. Celui-ci se réjouit du travail qui a été fait, se rend compte aussi qu'il y a un besoin de formation dans cette nouvelle Eglise, et a l'audace d'aller chercher à Tarse un persécuteur converti, pour répondre avec lui à ce besoin. Nous sommes en 42-43.

Cette nouvelle Eglise, qui va bientôt devenir l'Eglise la plus importante (dans la deuxième moitié du premier siècle) réunit des Juifs et des Grecs convertis. Elle n'apparaît plus simplement comme une "secte juive". Un nom est forgé pour en désigner les membres : les "chrétiens", ceux du Christ.

8. La première mission « programmée »

Elle est l'œuvre de l'Eglise d'Antioche. Voir Ac 13,1 à 14,28.

La jeune Eglise d'Antioche prend conscience de sa responsabilité par rapport aux contrées où la Bonne Nouvelle n'a pas encore été annoncée. Elle détache deux de ses responsables : Barnabas et Paul, leur donne des collaborateurs, les soutient de sa prière et financièrement.

Les missionnaires visitent successivement l'île de Chypre, Pergé, Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre, Derbé (voir carte ci-jointe). De nouvelles Eglises naissent, en particulier à Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre et Derbé.

La stratégie missionnaire est simple :

- Ils commencent par s'adresser aux Juifs, le sabbat, à la synagogue où ceux-ci ont l'habitude de se réunir pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, s'adresser à leur Dieu.
- Ils s'adressent aux Grecs là où ceux-ci ont l'habitude de se réunir pour discuter, débattre : ex. aux portes de ville à Lystre. Généralement ils passent aux Grecs suite à des difficultés, à des oppositions rencontrées chez les Juifs.

Le contenu de l'annonce varie selon que les auditeurs sont des Juifs ou des Grecs (cf. le récit de la Pentecôte : annoncer la Bonne Nouvelle dans les langues maternelles des auditeurs) :

- S'il s'agit de Juifs, Paul (ou d'autres) s'appuie sur la révélation de Dieu au cours de l'histoire de leur peuple et montre comment Jésus a réalisé ce que les Écritures avaient annoncé ; exemple : le discours de Paul à Antioche de Pisidie (Ac 13,16-41).

- S'il s'agit de Grecs de milieux populaires (polythéistes), Paul s'appuie sur leur expérience de la Création et de la Providence ; exemple : le discours de Paul à Lystre (Ac 14,15-17).

- Quand, plus tard, il s'agira de philosophes grecs, Paul s'appuiera sur leur recherche de Dieu ; exemple : le discours de Paul à Athènes, lors du grand voyage missionnaire (Ac 17,22-31).

À leur retour, Paul et Barnabas convoquent l'assemblée plénière des disciples d'Antioche de Syrie pour lui rendre compte de leur mission. Dates de ce premier voyage missionnaire : entre 45 et 48 ou début 49.

9. La rencontre de Jérusalem (en 48 ou plutôt en 49)

Un conflit éclate entre les Eglises de Jérusalem et d'Antioche, suite aux audaces de Paul par rapport aux païens. Des gens descendent de Jérusalem à Antioche et y sèment le trouble au sujet de la nécessité de la circoncision :

« *Si vous ne vous faites pas circoncire selon la règle de Moïse, disaient-ils, vous ne pouvez pas être sauvés.* » (Ac 15,1)

L'enjeu est important : faut-il demander aux non-Juifs qui adhèrent à la Bonne Nouvelle d'observer les prescriptions juives, en particulier de se faire circoncire ? Les Grecs avaient horreur de la circoncision qu'ils considéraient comme une mutilation. Selon la réponse donnée à la question, c'est l'ouverture aux païens qui risquait d'être compromise.

Luc nous présente une nouvelle résolution de conflit, cette fois entre deux Eglises. L'Eglise d'Antioche envoie une délégation à Jérusalem ; Paul et Barnabas en font partie. Celle-ci s'explique devant l'assemblée des disciples. Puis a lieu une réunion tripartite, pour trouver une issue au conflit (Ac 15,1-35). Celle-ci comprend :

- la délégation d'Antioche, avec Paul et Barnabas,
- les anciens de l'Eglise de Jérusalem, avec notamment Jacques,
- quelques uns des Douze, dont Pierre.

Luc montre comment chacune des composantes intervient à partir de son expérience de la mission. Pierre évoque la conversion de Corneille et de sa maison (une intéressante relecture des événements relatés au chapitre 10 des Actes). Paul et Barnabas rendent compte du voyage missionnaire qu'ils viennent de vivre. La solution retenue, proposée par Jacques, est simple dans son principe : « *Ne pas accumuler les obstacles devant ceux des païens qui se tournent vers Dieu* » (Ac 15,19), donc ne pas leur imposer de prescriptions juives, notamment la circoncision.

Restent à régler les cas particuliers, dont celui des repas fraternels à l'issue desquels était célébrée la fraction du pain (l'eucharistie). Pour les rendre possibles,

il faut trouver un compromis : que les païens convertis acceptent d'observer quelques prescriptions qui, si elles n'étaient pas observées, empêcheraient les Juifs convertis qui continuent à y tenir, de manger avec eux et donc de célébrer la fraction du pain avec eux. Ces prescriptions sont énumérées en Ac 15,20 : « *s'abstenir des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée et du sang* ».

Une délégation de l'Eglise de Jérusalem comprenant Judas et Silas descend à Antioche, avec la délégation de cette ville, pour faire part à l'Eglise de la solution adoptée. La lettre qu'elle transmet à l'Eglise d'Antioche est une composition de Luc ; elle fixe les clauses de l'accord et comporte des éléments intéressants sur les ministères :

« *Les apôtres, les anciens et les frères saluent les frères d'origine païenne qui se trouvent à Antioche, en Syrie et en Cilicie... L'Esprit saint et nous-mêmes, avons en effet décidé...* » (Ac 15,23-29)

10. Le grand voyage missionnaire de Paul et de Silas

Dates : de 50 à l'été 58. Il peut être divisé en 2^{ème} et 3^{ème} voyages missionnaires en tenant compte du passage de Paul à Jérusalem et à Antioche pendant l'été 52.

Principales étapes (voir la carte) :

- * la Syrie et la Cilicie, Derbé, Lystre ;
- * la Phrygie et la région galate, la Mysie, Troas ;
- * la Samothrace, Néapolis, Philippes ;
- * Amphipolis, Appolonie, Thessalonique ;
- * Bérée, Athènes ;
- * Corinthe (de l'hiver 50 à l'été 52) ; 51 : les épîtres aux Thessaloniciens ; printemps 52 : comparution de Paul devant Gallion (Ac 18,12-17) ;
- * Cenchrées, Éphèse, Césarée ;
- * Jérusalem (?) et Antioche de Syrie (été 52) ;

- * la région galate et la Phrygie ;
- * Éphèse (séjour de 2 ans et 3 mois, entre 54 et 57) ;
56 (?) : épîtres aux Corinthiens et aux Galates ;
56-57 : épître aux Philippiens ;
- * la Macédoine ;
- * Corinthe (hiver 57-58) ; épître aux Romains ;
- * la Macédoine, Philippes, Troas ;
- * Assos, Mitylène, Chio, Samos, Trogyllion, Milet ;
- * Cos, Rhodes, Patara, la Phénicie (Tyr), Ptolémaïs, Césarée
- * Jérusalem.

Paul se sépare de Barnabas et fait équipe avec Silas. Le projet de départ est limité : aller visiter les Eglises fondées lors du premier voyage missionnaire. Ce projet va être complètement bousculé par les événements : Luc ne nous livre pas de détails, mais y lit la trace de l'action de l'Esprit.

La nouvelle équipe n'a pas le même soutien que lors du premier voyage missionnaire. À plusieurs reprises Paul doit reprendre le travail pour subvenir à ses besoins. L'équipe est beaucoup plus livrée à elle-même, avant de pouvoir compter sur le soutien des Eglises nouvellement fondées.

De nouvelles Eglises naissent, notamment en Grèce : à Philippi (conversion de Lydie et de sa maison), à Thessalonique, à Bérée, à Athènes (discours de Paul devant les philosophes grecs), à Corinthe. L'Eglise de Corinthe devient une base pour la mission en Grèce.

Paul repasse à Antioche de Syrie et peut-être à Jérusalem, au cours de l'été 52. Ceux qui parlent de 2^{ème} et de 3^{ème} voyages missionnaires de Paul placent là la fin du 2^{ème} voyage et le début du 3^{ème}.

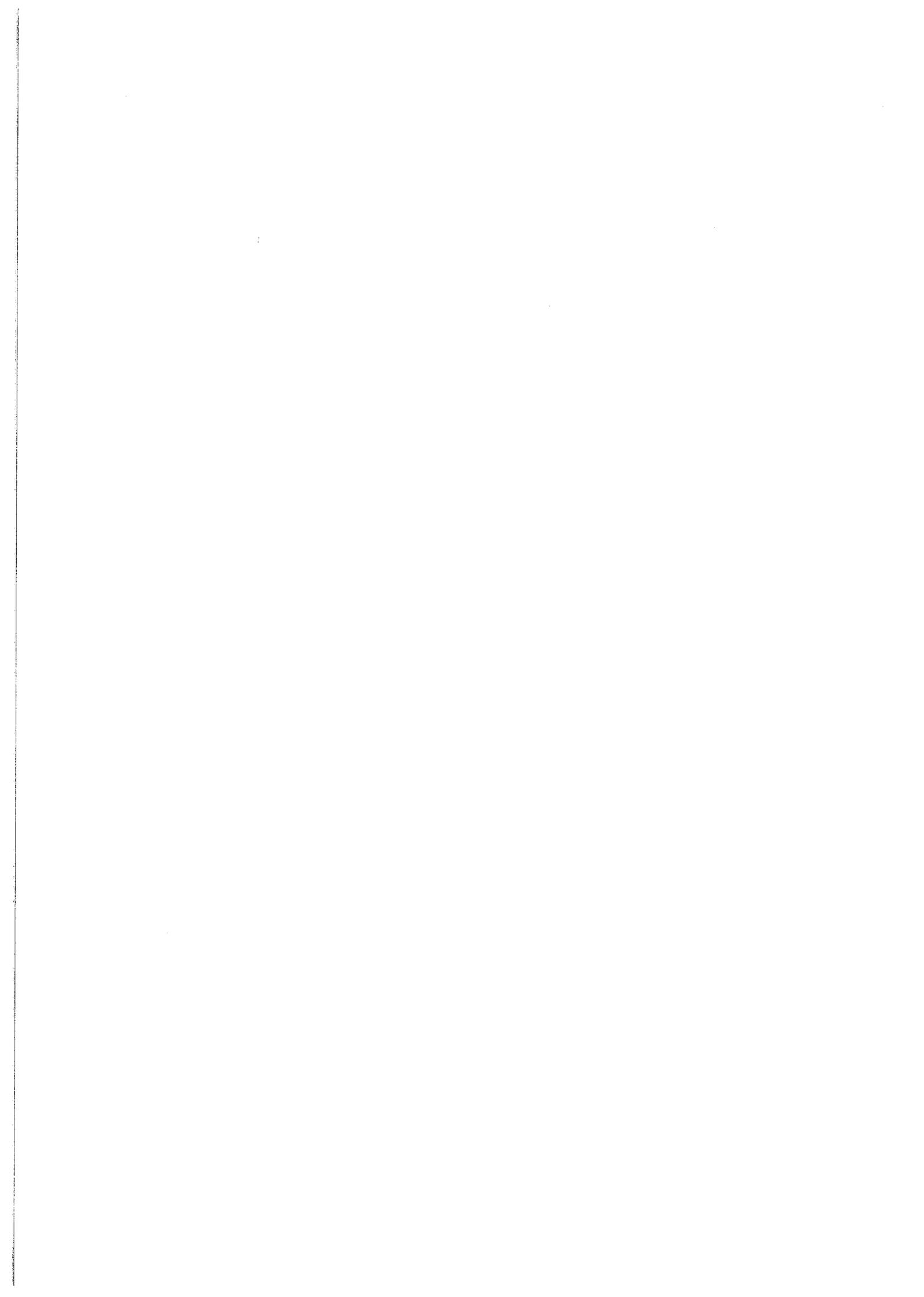
Paul n'a pas fondé l'Eglise d'Éphèse mais il va travailler pour en faire une autre base missionnaire.

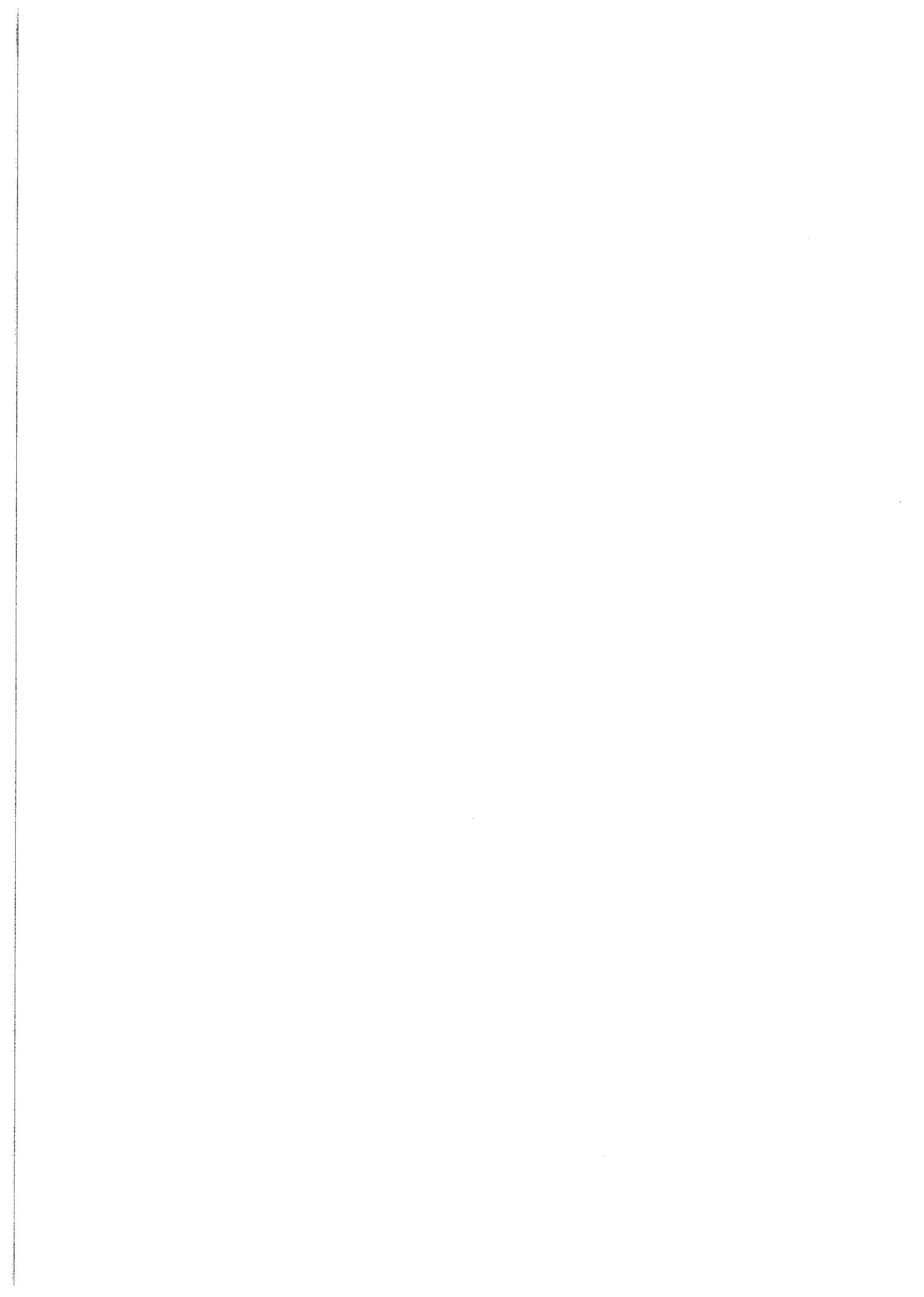
Les obstacles et les difficultés ne manquent pas. Paul marche sur les traces de Jésus persécuté. Luc utilise pour une part le vocabulaire qu'il a utilisé pour parler de la Passion de Jésus.

Des anciens apparaissent à la tête des Eglises, par exemple à Milet où Paul prend congé des anciens d'Éphèse.

Paul retourne finalement à Jérusalem, malgré les risques. Il y est arrêté par des Juifs. La dernière partie du livre des Actes est marquée par la comparution de Paul devant les autorités juives et romaines. Il plaide, et à travers lui Luc plaide, pour que les chrétiens soient considérés comme non dangereux et donc laissés en paix.

Le livre s'achève par la venue de Paul à Rome, le cœur du monde païen, où il doit être jugé, vu qu'il a fait appel à l'empereur, en sa qualité de citoyen romain. Paul y est en résidence surveillée, mais « *enseigne ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ avec une entière assurance et sans entraves* » (Ac 28,31). Le livre des Actes des Apôtres se termine avec cette phrase.





UNE MISSION AUX MULTIPLES VISAGES,

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Fiche n°3

Les Actes des Apôtres parlent des Douze, auxquels Luc réserve généralement le titre d'"apôtres", des Sept, de prophètes et de didascales, d'anciens... Les fiches qui suivent proposent un travail sur chacun de ces "ministères".

GRILLE DE TRAVAIL POUR ÉTUDIER LES TEXTES

- 1°) Lire les passages indiqués.
- 2°) Relever pour chaque passage :
 - * le ou les mots employés pour parler du ministère en question,
 - * les précisions données à son sujet,
 - * les verbes utilisés pour parler de son action.
- 3°) Y a-t-il des aspects nouveaux qui apparaissent, des déplacements qui s'opèrent au fur et à mesure qu'on avance dans les Actes ?
- 4°) Confronter les découvertes faites avec la fiche synthèse.

RELEVÉ DES PASSAGES QUI PARLENT DES "APÔTRES"

Le mot vient du verbe grec "*apo-stellô*" qui signifie "envoyer".
Au sens étymologique il s'agit donc d'envoyés.

"Apôtres" au sens strict (= appliqué aux Douze) → 26 emplois :

- Ac 1,2 (Prologue)
- 1,26 (L'adjonction de Matthias aux onze apôtres)
- 2,37 (Les premières conversions)
- 2,42.43 (La première communauté)
- 4,33.35.36.37 ; 5,2 (Le partage des biens, Barnabas, Ananias et Saphira)
- 5,12 (Miracles des apôtres)
- 5,18.29.40 (Arrestation et délivrance des apôtres)
- 6,6 (L'institution des Sept)
- 8,1 (La première persécution d'une Eglise)

8,14.18 (la parole de Dieu en Samarie)
9,27 (Saul à Jérusalem)
11,1 (Le récit de Pierre à Jérusalem)
15,2.4 (Conflit à Antioche à propos de la circoncision)
15,22.23 (Dénouement du conflit : l'Assemblée de Jérusalem)
16,4 (Timothée associé à Paul et Silas)

"Service de l'apostolat" :

1,25 (L'adjonction de Matthias aux onze apôtres)

"Apôtres" au sens large (= appliqué à Paul et Barnabas) :

14,4 (Paul et Barnabas à Iconium)
14,14 (La guérison d'un infirme à Lystre ; discours de Paul)

"Les Onze", "les Douze" :

1,26 (L'adjonction de Matthias aux onze apôtres) : les onze apôtres
2,14 (Discours de Pierre) : les Onze
6,2 (L'institution des Sept) : les Douze

Sont cités nommément :

- l'ensemble des Onze en Ac 1,13 (Le groupe des apôtres) :
Pierre, Jean, Jacques et André ;
Philippe et Thomas ; Barthélémy et Matthieu ;
Jacques, fils d'Alphée, Simon le zélote et Jude, fils de Jacques.
- Matthias qui prend la place de Judas : Ac 1,23.26.
- Pierre : Ac 1,15 ; 2,28 ; 3,6.12 ; 4,8 ; 5,3.8.9.15 ; 8,20 ; 9,32.34.38.39 ;
9,40 (2x) ; 10,9.13.14.17.19.21.25.26.34.44.45.46 ;
11,2.4.7 ; 12,3.5.6.7.11.14 (2x).16.18 ; 15,7 ;
Simon, surnommé Pierre : Ac 10,6.18.32 ; 11,13 ;
Syméon : Ac 15,14.
- Pierre et les Onze : Ac 2,14 ;
- Pierre et les apôtres : Ac 2,37 ; 5,29.
- Pierre et Jean : Ac 3,1.3.4.11 ; 4,13.19 ; 8,14.
- Jacques : Ac 12,2.

Pour les autres ministères, les références sont données au début de chaque fiche

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS :

LES APÔTRES

Fiche n°4

LE CHOIX

Les Douze ont été choisis par Jésus lui-même :

« J'avais consacré mon premier livre, Théophile, à tout ce que Jésus avait fait et enseigné, depuis le commencement, jusqu'au jour où, après avoir donné, dans l'Esprit Saint, ses instructions aux apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé. C'est à eux qu'il s'était présenté vivant après sa Passion : ils en avaient eu plus d'une preuve alors que, pendant quarante jours, il s'était fait voir d'eux et les avait entretenus du Règne de Dieu. » (Ac 1,1-3)

LES CRITÈRES POUR FAIRE PARTIE DU GROUPE

Ils sont précisés par Pierre dans le récit du remplacement de Judas (Ac 1,15-26) qui précède celui de la Pentecôte :

« Il y a des hommes qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus a marché à notre tête, à commencer par le baptême de Jean, jusqu'au jour où il nous a été enlevé : il faut donc que l'un d'entre eux devienne avec nous témoin de sa résurrection. » (Ac 1,21-22)

Deux hommes remplissent ces conditions. Pour laisser le choix à Dieu, on prie et on tire au sort.

Il faut donc avoir été témoin de la vie publique de Jésus. Cette condition ne pourra plus être remplie par la deuxième génération chrétienne. Celle-ci devra s'appuyer sur le témoignage des témoins privilégiés.

LES VERBES QUI CARACTÉRISENT LEUR ACTION

- * être témoins, témoigner : Ac 1,8.22 ; 2,32 ; 3,15 ; 4,33 ; 5,32 ; 8,25 ; 10,39.42 ; 13,31.

Au cœur de ce témoignage se trouvent la mort et la résurrection de Jésus.

- * annoncer (la Bonne Nouvelle) : Ac 4,2 ; 5,42 ; 8,25.

Cf. les discours de Pierre : à la Pentecôte (Ac 2,14-36),
après la guérison d'un infirme devant la porte
du Temple (Ac 3,12-26),
devant le Sanhédrin (Ac 4,8-12 et 5,29-32),
chez le centurion Corneille (Ac 10,34-43).

- * appeler à la conversion : Ac 2,38 ; 3,19 ; 8,22.
- * enseigner : Ac 2,42 ; 4,2.18 ; 5,21.25.28.42.
L'enseignement s'adresse à ceux qui ont accueilli la Bonne Nouvelle.
Il vise l'approfondissement de la foi.
- * faire des signes et des prodiges : Ac 2,43 ; 3,2-10 (la guérison d'un infirme au Temple) ; 5,12.15-16 ; 9,33-34 (Énée) ; 9,36-42 (Tabitha).
- * convoquer l'assemblée plénière des disciples : Ac 6,2.
- * (animer) la prière : Ac 6,4.
- * servir la Parole : Ac 6,4.
- * prier et imposer les mains (pour confier aux Sept leur ministère) : Ac 6,6.
- * prier : Ac 3,1 (monter au Temple pour la prière) ;
8,15 (prier pour les Samaritains afin qu'ils reçoivent l'Esprit).
- * imposer les mains (pour conférer l'Esprit) : Ac 8,17.

LE MINISTÈRE DES APÔTRES

Les réflexions qui suivent se situent au niveau de la rédaction finale des Actes, de l'image qu'elle donne de ce ministère des apôtres.

Témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et fait, de sa mort et de sa résurrection, ils jouent un rôle clef dans l'annonce de la Bonne Nouvelle, à partir de la Pentecôte. Ils se trouvent tout naturellement à la tête de l'Eglise qui naît à Jérusalem. Pierre joue un rôle de leader au sein du groupe.

Quand un conflit naîtra au sein de cette Eglise (voir Ac 6,1-7 et la série de fiches « Gestion d'un conflit au sein de la communauté »), les apôtres prendront l'initiative de convoquer l'assemblée plénière des disciples et lui feront une proposition pour régler le différend.

Plus tard, quand de nouvelles communautés seront nées en Judée et en Samarie, après la persécution dont fut victime Étienne, ils enverront Pierre et Jean visiter les nouvelles fondations et conférer l'Esprit Saint à ceux qui avaient reçu le baptême au nom de Jésus (Ac 8,14-17).

Lors de l'assemblée de Jérusalem (Ac 15,1-29), réunie pour régler le conflit entre l'Eglise de Jérusalem et celle d'Antioche (date probable : printemps 49), les Douze ne semblent plus être à la tête de l'Eglise de Jérusalem. Celle-ci est animée par un collège d'anciens (en grec « *presbuteroi* », d'où viendra le mot "prêtres"). Pierre et d'autres apôtres (dont le nombre et les noms ne sont pas précisés) jouent un rôle d'arbitrage entre les responsables de la communauté de Jérusalem et la délégation d'Antioche. C'est la dernière fois qu'il est question des apôtres (au sens strict) dans les Actes.

Les Actes ne fournissent pas de précisions sur le moment et la façon dont les anciens ont pris la relève des Douze à la tête de l'Eglise de Jérusalem.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS :

LES SEPT

Fiche n°5

LES TEXTES

Ac 6,1-7 : L'institution des Sept
(voir la série de fiches « Gestion d'un conflit au sein
de la communauté ») ;

6,8 à 7,60 : L'activité et le martyre d'Étienne ;

8,5-40 : L'activité de Philippe ; voir aussi 21,8.

L'OCCASION DE L'INSTITUTION DES SEPT

Les Hellénistes constatent que leurs veuves sont « oubliées » dans le service quotidien. Il s'agissait d'une redistribution de biens, en argent ou en nature, pour permettre aux membres de la communauté qui n'avaient pas suffisamment de ressources pour vivre de ne pas être réduits à mendier ou à vivre d'expédients.

Ils se mettent à « récriminer contre les Hébreux » qu'ils rendent responsables de ce dysfonctionnement. Celui-ci pouvait être dû à l'accroissement numérique de la communauté : quand un groupe, une communauté, grandit, vient le moment où son organisation n'arrive plus à faire face à la situation nouvelle et doit être revue. Il est plus facile de désigner des coupables que de poser une question en vue de trouver une solution !

LE PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES SEPT

Les Douze convoquent l'assemblée plénière des disciples, ce qui met en présence les Hébreux et les Hellénistes, les oblige à se parler. Ils lui font une proposition de solution : mettre en place une équipe pour prendre en charge ce service des tables.

Les critères de choix sont intéressants : « *sept hommes, de bonne réputation, remplis d'Esprit Saint et de sagesse* » (Ac 6,3).

L'INSTITUTION

Le ministère sera confié par les Douze : « *nous les chargerons de cette fonction* » (Ac 6,3). L'assemblée plénière est invitée à choisir les candidats : ils portent tous des noms grecs et semblent donc avoir été pris dans le camp des mécontents. « On les présenta aux apôtres, on pria et on leur imposa les mains »

(Ac 6,6) : ce n'est pas encore l'ordination au sens moderne du terme ; il s'agit d'une responsabilité confiée par les Douze et par l'assemblée plénière.

LES RESPONSABILITÉS CONFIÉES AUX SEPT

Les Sept sont mis en place « pour le service des tables » : le texte ne fournit pas plus de précisions sur ce service.

À noter que le même mot ("*diakonia*" en grec = diaconie = ministère = service) est utilisé pour parler du service de la Parole et pour parler du service des tables.

Les Sept ne vont pas se limiter à cette tâche : l'un d'entre eux, **Étienne**, va opérer « des signes et des prodiges remarquables parmi le peuple » (Ac 6,8). Ses adversaires seront incapables de s'opposer à la sagesse et à l'Esprit qui marquent ses paroles (Ac 6,10). Il va annoncer lui aussi la Bonne Nouvelle et paiera de sa vie sa mise en question des institutions juives et notamment du Temple (Ac 7).

L'ÉVOLUTION DE LEUR MINISTÈRE

Après la lapidation d'Étienne et la dispersion des Hellénistes en Judée et en Samarie, les Actes ne reparleront que de l'un des Sept : **Philippe** (Ac 8,5-13.26-40).

Philippe proclame le Christ en Samarie (Ac 8,5),

fait des miracles (Ac 8,6),

annonce la bonne nouvelle du Règne de Dieu et du nom de Jésus au haut fonctionnaire de la reine d'Éthiopie et le baptise (Ac 8,35.38),

annonce la Bonne Nouvelle dans toutes les villes où il passe (Ac 8,40).

Les verbes sont pour une bonne part les mêmes que pour les apôtres.

On retrouve Philippe à Césarée (Ac 21,8), où il accueille Paul et ses compagnons en route pour Jérusalem. Il porte le surnom de "l'Évangéliste", lié sans doute à son activité et à ses succès missionnaires.

Il faut se garder de figer la distinction de Ac 6,2 entre « service de la Parole » et « service des tables ». Les Douze veulent se consacrer principalement au service de la Parole de Dieu (annonce et enseignement), mais ils n'en font pas un monopole.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS : DES RESPONSABILITÉS PRISES PAR DES RÉFUGIÉS

Fiche n°6

LES TEXTES

Ac 8,1b.4 et l'activité de Philippe (8,5-13.26-40)

11,19-26 (*La fondation de l'Eglise d'Antioche*) :

- 19 Cependant ceux qu'avait dispersés la tourmente survenue à propos d'Étienne étaient passés jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche, sans annoncer la Parole à nul autre qu'aux Juifs.
- 20 Certains d'entre eux pourtant, originaires de Chypre et de Cyrène, une fois arrivés à Antioche, adressaient aussi aux Grecs la Bonne Nouvelle de Jésus Seigneur.
- 21 Le Seigneur leur prêtait main forte, si bien que le nombre fut grand de ceux qui se tournèrent vers le Seigneur, en devenant croyants.

L'ANNONCE DE LA BONNE NOUVELLE PAR DES « MALGRÉ NOUS »

La « tourmente » dont a été victime Étienne (Ac 6,8 à 8,4) a été déclenchée par des milieux juifs hostiles aux thèses audacieuses d'Étienne et sans doute d'un groupe plus large d'Hellénistes. Ceux-ci sont obligés de quitter Jérusalem et d'aller chercher refuge en Judée et en Samarie. Comme ils ont des convictions, ils annoncent la Bonne Nouvelle autour d'eux et provoquent des adhésions.

Cette première mission en dehors de Jérusalem n'a pas été soigneusement réfléchie, préparée ; elle a été imposée par des événements. Les apôtres, qui étaient restés à Jérusalem, envoient Pierre et Jean « prier pour les Samaritains afin qu'ils reçoivent l'Esprit Saint » (Ac 8,16).

Ainsi se réalise une partie du programme que le Christ ressuscité leur avait tracé avant la Pentecôte : « *Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* » (Ac 1,8).

On assiste à une diffusion des responsabilités : l'annonce de la Bonne Nouvelle passe successivement des Douze aux Sept, puis à des réfugiés que nous appellerions aujourd'hui des chrétiens de base.

LA FONDATION DE L'EGLISE D'ANTIOCHE DE SYRIE

Antioche est l'une des villes les plus importantes de l'empire romain : elle devait avoir à l'époque près de 500 000 habitants. Elle est située à un carrefour de routes reliant différentes provinces.

La fondation de l'Eglise de cette ville est l'œuvre d'un groupe de réfugiés dont les Actes n'ont même pas conservé les noms. Certains d'entre eux se mettent à annoncer la Bonne Nouvelle non seulement à des Juifs, mais aussi à des Grecs, une audace missionnaire qui précède celles de Paul. Et ils provoquent des adhésions en nombre important.

Quand la nouvelle parvient « aux oreilles de l'Eglise qui était à Jérusalem » (Ac 11,22), celle-ci envoie sur place Barnabas, l'un de ses membres éminents. Luc avait noté qu'il avait vendu en champ et en avait déposé le prix aux pieds des apôtres (Ac 4,36-37).

Arrivé sur place, Barnabas « vit la grâce de Dieu à l'œuvre, il fut dans la joie et il les pressait tous de rester du fond du cœur attachés au Seigneur » (Ac 11,23) ; c'est lui qui a l'audace d'aller chercher à Tarse, Saul, un persécuteur converti, pour faire ensemble un travail de formation dans cette nouvelle Eglise.

Paul porte encore son nom juif de Saul. Il hellénisera son nom en Paul lors du premier voyage missionnaire, sur l'île de Chypre (Ac 13,9). Luc avait relevé sa présence lors du martyre d'Étienne (Ac 8,1), raconté son activité de persécuteur (Ac 8,3), sa vocation sur le chemin de Damas (Ac 9,1-18), sa prédication à Damas et son départ de cette ville pour échapper aux Juifs qui cherchaient à le faire périr (Ac 9,19-25), sa montée à Jérusalem et sa prédication dans cette ville, son départ pour Tarse, sa ville natale, suite à de nouvelles menaces de milieux juifs (Ac 9,26-30).

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS : DES PROPHÈTES ET DES DIDASCALES

Fiche n°7

TEXTE

Ac 13,1-3 (L'envoi de Barnabas et de Paul en mission)

- 1 Il y avait à Antioche, dans l'Eglise du lieu, des prophètes et des hommes chargés de l'enseignement : Barnabas, Syméon appelé Niger et Lucius de Cyrène, Manaen, compagnon d'enfance d'Hérode le tétrarque, et Saul.
- 2 Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur [en grec culte se dit "*leiturgia*" qui donnera le mot "liturgie"] et jeûnaient, l'Esprit Saint dit :
« *Réservez-moi donc Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les destine.* »
- 3 Alors, après avoir jeûné et prié, et leur avoir imposé les mains, ils leur donnèrent congé.

PRÉCISIONS CONCERNANT LE TEXTE

Prophètes : voir la fiche n°8.

Didascales ou hommes chargés de l'enseignement :

Le mot n'apparaît qu'une seule fois dans les Actes des Apôtres pour désigner un ministère chrétien. Il est fabriqué à partir du verbe grec "*didaskô*" qui signifie "enseigner".

Ce verbe ou le substantif "*didachè*" (l'enseignement) est fréquemment employé dans les Actes. Il est successivement appliqué :

- * à Jésus : « tout de que Jésus avait fait et *enseigné* » (Ac 1,1) ;
- * aux apôtres ou à des apôtres : Ac 2,42 ; 4,2.18 ; 5,21.25.28.42 ;
- * à Barnabas et à Saul : Ac 11,26b ; 13,12 ; 15,35b ;
- * à Paul : Ac 17,19b ; 18,11 ; 20,20 ; 21,21.28.31 ;
- * à Apollos : Ac 18,25.

Une seule fois le verbe est utilisé sans rapport avec la Bonne Nouvelle de Jésus Christ : « Certaines gens descendirent alors de Judée, qui voulaient *endoctriner* les frères... » (Ac 15,1).

L'utilisation du verbe "*didaskô*" (enseigner) permet à Luc de souligner que l'enseignement du Jésus de l'histoire (cf. Ac 1,1) est devenu « la doctrine du Seigneur » après la mort et la résurrection de Jésus Christ (Ac 13,12). Cet

enseignement a été continué par les apôtres, puis par Barnabas et Saul, par Paul, par Apollos et par « beaucoup d'autres » (Ac 15,35b).

Une précision intéressante : à Éphèse, quand Priscille et Aquilas eurent entendu Apollos qui « prêchait et *enseignait* exactement ce qui concernait Jésus, tout en ne connaissant que le baptême de Jean » (Ac 18,25), ils le prirent avec eux et « lui présentèrent plus exactement encore la Voie de Dieu » (Ac 18,26). L'enseignement porte donc sur Jésus, ce qu'il a dit et fait, sa mort et sa résurrection, et sur les pratiques de l'Eglise (le baptême chrétien par exemple).

DES PROPHÈTES ET DES HOMMES CHARGÉS DE L'ENSEIGNEMENT

Ce sont des figures qui font autorité dans la communauté chrétienne d'Antioche. Elle est encore profondément marquée par la mission des Hellénistes venus de Jérusalem. Les missionnaires de l'entourage d'Étienne avaient reçu l'Esprit de prophétie. Ils allaient de ville en ville et même là où, comme à Antioche, une communauté se fondait de façon durable, l'élément charismatique restait dominant.

À la différence de Jérusalem, la communauté d'Antioche n'a pas encore de structure dirigeante stable. Les prophètes et les didascales étaient des missionnaires itinérants restés sur place et prêts à repartir si l'Esprit le leur demandait. Il est difficile d'établir une distinction nette entre les deux :

- * les prophètes annonçaient la volonté du Seigneur, dans la force de l'Esprit, pour la situation présente ;
- * les didascales s'occupaient principalement des Écritures et de leur interprétation.

De fait ces fonctions étaient assez largement remplies par le même groupe de personnes. Ces prophètes/didascales assuraient la prédication de la Parole et sa transmission, posaient des gestes symboliques, animaient sans doute les célébrations. S'ils étaient itinérants, on les appelait "apôtres" (cf. Ac 14,4.14) : cette dénomination avait cours à Antioche, pas à Jérusalem où le mot "apôtres" est réservé aux Douze.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS : DES PROPHÈTES

Fiche n°8

LES TEXTES

Le mot "prophète" revient fréquemment dans les Actes des Apôtres.

Il désigne souvent les prophètes du peuple juif :

- * la Loi et les prophètes : Ac 13,15.27 ; 24,14 ; 26,22 ; 28,23 ;
- * les prophètes en général : Ac 3,18.21.24.25 ; 7,52 ; 10,43 ; 26,27 ;
- * le prophète Isaïe (Ésaïe) : Ac 7,48 ; 8,28.30.34 ; 28,25 ;
- * d'autres prophètes : Ac 2,16 (Joël) ;
2,30 (David) ;
3,24 et 13,20 (Samuel) ;
7,42 et 15,15 (Amos) ;
13,40 (Habaquq).

En Ac 3,22-23 (Discours de Pierre après la guérison d'un infirme), Jésus est présenté par Pierre comme le prophète des derniers temps. Seuls les Juifs qui l'ont accueilli ou l'accueilleront continueront à faire partie du peuple de Dieu :

« Moïse d'abord a dit :

*Le Seigneur Dieu suscitera pour vous, d'entre vos frères,
un prophète tel que moi ;
vous l'écoutez en tout ce qu'il vous dira.*

*Et toute personne qui n'écouterà pas ce prophète
sera donc retranchée du peuple. »*

(citation composite de Deutéronome 18,15.18-19 et de Lévitique 23,29)

Dans les autres passages, le mot s'applique aux prophètes dans l'Eglise :
Ac 2,17-18 ; 11,27-28 ; 13,1 ; 15,32 ; 19,6 ; 21,9 ; 21,10-11.

PRÉCISIONS APPORTÉES CONCERNANT LES PROPHÈTES DANS L'EGLISE

Ac 2,17-18 (Discours de Pierre, le jour de la Pentecôte)
citation par Pierre du prophète Joël :

- 17 « *Alors, dans les derniers jours, dit Dieu,
je répandrai de mon Esprit sur toute chair,
vos fils et vos filles prophétiseront,
vos jeunes gens auront des visions,
vos vieillards auront des songes ;*
- 18 *oui, sur mes serviteurs et mes servantes
en ces jours-là je répandrai de mon Esprit et ils prophétiseront. »*
(Joël 3,1-5, cité d'après l'Ancien Testament grec)

Ac 11,27-28 (Un geste d'entraide) :

27 « En ces jours-là, des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche.

28 L'un d'eux, appelé Agabus, fit alors savoir, éclairé par l'Esprit, qu'une grande famine allait régner dans le monde entier - elle eut lieu en effet sous Claude. »

Ac 13,1 : voir la fiche n°7.

Ac 15,32 (Les décisions et la lettre de l'Assemblée) :

« Judas et Silas de leur côté, en prophètes qu'ils étaient, leur apportèrent longuement de vive voix encouragement et soutien. »

(Nous sommes à Antioche de Syrie, après l'Assemblée de Jérusalem qui a eu lieu en 48 ou 49.)

Ac 19,6-7 (L'arrivée de Paul à Éphèse) :

6 « Paul leur imposa les mains et l'Esprit Saint vint sur eux : ils parlaient en langues et prophétisaient.

7 Il y avait en tout environ douze personnes. »

Ac 21,9 (La montée de Paul vers Jérusalem) :

« Il (= Philippe l'Évangéliste, à Césarée) avait quatre filles vierges qui prophétisaient. »

Ac 21,10-11 (La montée vers Jérusalem) :

10 « Alors que nous passions là plusieurs jours, il est arrivé un prophète de Judée, nommé Agabus.

11 Venant nous trouver, il a pris la ceinture de Paul, s'est attaché les pieds et les mains et a déclaré :

" Voici ce que dit l'Esprit Saint.

L'homme à qui appartient cette ceinture,

voilà comment, à Jérusalem,

les Juifs l'attacheront et le livreront aux mains des païens."

Agabus mime ce qui va arriver à Paul, à la manière des prophètes juifs.

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS : DES MISSIONNAIRES ITINÉRANTS

Fiche n°9

LES TEXTES

Ac 13,4 à 14,28 : Le voyage missionnaire de Barnabas et de Saul.

Dates : entre 45 et 48 ou début 49.

Principales étapes :

Séleucie (le port d'Antioche), Chypre (Salamine, Paphos),
Pergé, Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre, Derbé,
Lystre, Iconium, Antioche de Pisidie,
la Pisidie, la Pampylie, Derbé, Attalia, Antioche de Syrie.

Ac 15,36 à 21,17 : Le grand voyage missionnaire de Paul et de Silas
(ou 2^{ème} et 3^{ème} voyages missionnaires de Paul)

Dates : de 50 à l'été 58.

Principales étapes : voir fiche n°2, au point 10.

PRÉCISIONS APPORTÉES QUANT AU MINISTÈRE DE CES MISSIONNAIRES ITINÉRANTS

Vu l'ampleur des textes, il est impossible d'entrer dans les détails.

Le choix et l'envoi : Barnabas et Saul font partie des prophètes et des hommes chargés de l'enseignement de la communauté d'Antioche de Syrie (voir fiche n°7). C'est Barnabas qui était allé chercher Saul à Tarse (Ac 11,25). Luc précise qu'ils ont travaillé ensemble une année entière dans l'Eglise d'Antioche et instruit une foule considérable (Ac 11,26). Ils sont appelés par l'Esprit au cours d'un culte, sans doute de l'eucharistie (Ac 13,2). Luc ne précise pas comment les intéressés et la communauté ont pris concrètement conscience de cet appel de l'Esprit. Ceux qui restent prient, jeûnent et leur imposent les mains (Ac 13,3). Il ne s'agit pas d'une ordination au sens actuel du terme, mais d'une habilitation en vue d'une mission précise, d'une responsabilité confiée.

L'activité missionnaire de Barnabas et de Saul peut être caractérisée par quelques verbes clefs :

* annoncer la Parole de Dieu ; exemple : Ac 13,5.

Voir aussi 13,7b.16-41.46 ; 14,1.24.

* annoncer la Bonne Nouvelle ; exemple : Ac 13,32-33.

Le passage situe remarquablement bien les témoins privilégiés que furent les Douze, les apôtres au sens strict, par rapport aux autres messagers de la Bonne Nouvelle qui s'appuient sur leur témoignage.

Voir aussi : Ac 14,6-7.15.21.

- * enseigner : Ac 13,43 ; 14,21-22 ;
- * structurer : le mot n'est pas utilisé, mais la réalité est bien là (Ac 14,23) ;
- * faire des signes et des prodiges : Saul confond le magicien Elymas à Salamine et le rend provisoirement aveugle (13,8-11) ; il guérit un infirme à Lystre (14,8-10). Voir aussi 14,3b.
- * prier : Ac 14,23 ;
- * rendre compte de la mission, lors du retour à Antioche de Syrie (Ac 14,27-28).

Lors de l'Assemblée de Jérusalem (en 48 ou plutôt en 49), Paul et Barnabas font partie de la délégation de l'Eglise d'Antioche (Ac 15,2-3). Au passage, « ils racontent la conversion des nations païennes » aux frères de Phénicie et de Samarie (15,3b). À Jérusalem, ils mettent l'Eglise, les apôtres et les anciens « au courant de tout ce que Dieu avait réalisé avec eux » (15,4). Lors de la réunion avec les apôtres et les anciens, Barnabas et Paul « racontent tous les signes et les prodiges que Dieu, par leur intermédiaire, avait accomplis chez les païens. » (15,12).

Le grand voyage de Paul et de Silas met en avant les activités suivantes :

- * affermir les Eglises (Ac 15,41), les disciples (18,23) ;
encourager les frères (16,40 ; 20,3), les disciples (20,1) ;
exhorter les anciens (20,17-38) ;
- * annoncer la Bonne Nouvelle : 16,10.13 ;
annoncer la Parole : 16,32 ; 17,3.10b-11.13.16-34 ; 18,4.5.11.19 ;
19,8.9-10 ;
- * enseigner : 16,30-31 ; 18,11 ; 19,1-7 ;
- * imposer les mains pour conférer l'Esprit : 19,5-7 ;
- * célébrer la fraction du pain, l'eucharistie : à Troas (20,7.11) ;
- * prier (20,36) ;
- * faire des signes et des prodiges : 16,16-18 ; 19,11-12 ; 20,9-10.12 ;
- * s'adjoindre des collaborateurs : Timothée (16,1b-3) ;
Timothée et Eraste (19,22).

À plusieurs reprises, Luc souligne la loyauté de Paul et de Silas envers les apôtres et les anciens de Jérusalem, leur communion avec eux : cf. la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée de Jérusalem (Ac 16,4).

Le lendemain de son arrivée à Jérusalem, en 58, Paul rencontre Jacques et les anciens, leur raconte en détail tout ce que, par son service, Dieu avait accompli chez les païens (Ac 21,18-19). Il accepte leur proposition pour lui permettre d'être admis par des judéo-chrétiens :

« Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons quatre hommes qui sont tenus par un vœu. Prends-les avec toi, accomplis la purification en même temps qu'eux et charge-toi de leurs dépenses. Ils pourront ainsi se faire raser la tête et tout le monde comprendra que les bruits qui courent à ton sujet ne signifient rien, mais que tu te conformes, toi aussi, à l'observance de la Loi. » (Ac 21,23-24).

Mais, alors que les sept jours allaient s'achever, les Juifs d'Asie « soulevèrent toute la foule et mirent la main sur lui » (21,27). L'intervention des soldats romains permit à Paul d'échapper à la mort (21,31-36).

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS :

LES ANCIENS

Fiche n°10

LES TEXTES

Les anciens (en grec "*presbureroi*" qui donnera le mot français "presbytres") désignent trois groupes différents dans les Actes des Apôtres :

- * des vieillards dans la citation du prophète Joël en Ac 2,17 :
« *vos vieillards auront des songes* » ;
- * les responsables de communautés juives : Ac 4,5.8.23 ; 6,12 ; 22,5 ;
23,14 ; 24,1 ; 25,15.
Il s'agit toujours des anciens de Jérusalem ;
ils sont parfois associés aux scribes, parfois aux grands prêtres.
- * les responsables de communautés chrétiennes : 10 fois :
Ac 11,30b ; 14,23 ; 15,2.4.6.22.23 ; 16,4a ; 20,17 ; 21,18.

PRÉCISIONS APPORTÉES QUANT À CE MINISTÈRE

Ac 11,30b : « L'envoi, adressé aux anciens,
fut confié aux mains de Barnabas et de Saul. »

Il s'agit de la collecte organisée par les disciples à Antioche de Syrie, au profit de l'Eglise de Jérusalem.

Les anciens apparaissent ici pour la première fois comme responsables d'une communauté chrétienne, celle de Jérusalem. Celle-ci, à forte dominante judéo-chrétienne, s'est sans doute inspirée du modèle d'organisation des communautés juives qui avaient à leur tête un collège d'anciens. À noter que les anciens n'ont rien à voir avec les prêtres juifs, liés aux sacrifices du Temple. Les Actes ne précisent pas quand et comment les anciens ont pris la relève des Douze à la tête de la communauté de Jérusalem.

Ac 14,23 : « Dans chaque Eglise [il s'agit de Lystre, d'Iconium et d'Antioche de Pisidie : cf. Ac 14,21],
ils [Paul et Barnabas] leur désignèrent des anciens,
firent des prières accompagnées de jeûne
et les confièrent au Seigneur en qui ils avaient mis leur foi. »

Ac 15,2.4.6.22.23 : nous sommes à Jérusalem, en 48 ou 49, lors de l'Assemblée qui a géré le conflit opposant l'Eglise de Jérusalem à celle d'Antioche de Syrie.

Les apôtres et les anciens sont toujours mentionnés ensemble. Ils se réunissent avec la délégation d'Antioche pour examiner le problème posé : faut-il imposer des obligations juives, en particulier la circoncision, aux païens qui se convertissent ?

Le texte ne précise pas les rapports entre les anciens et les apôtres, mais les apôtres sont toujours nommés en premier. Au sein du groupe des anciens, Jacques (il s'agit d'un autre Jacques que le frère de Jean, qui lui faisait partie des Douze) joue un rôle de leader. C'est lui qui prend la parole après Pierre, Barnabas et Paul, et il parle au nom de l'Eglise de Jérusalem.

Ac 16,4 « Dans les villes où ils passaient,
Paul et Silas transmettaient les décisions
qu'avaient prises les apôtres et les anciens de Jérusalem
et ils demandaient de s'y conformer. »

Ac 20,17 « De Milet, Paul fit convoquer les anciens de l'Eglise d'Éphèse. »

Ac 21,18 « Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques
où tous les anciens se trouvaient réunis. »

Il s'agit de nouveau des anciens de l'Eglise de Jérusalem. Ils vont proposer une stratégie pour tenter d'éviter que Paul soit rejeté par les judéo-chrétiens de Jérusalem.

Le discours d'adieux de Paul à Milet (Ac 20,18-35), de composition lucanienne, fournit quelques indications intéressantes sur le rôle des anciens. Luc s'est sans doute inspiré de ce qu'était ce rôle au moment de la rédaction du livre des Actes, dans les années 80-90.

Ac 20,28 « *Prenez soin de vous-mêmes et de tout le troupeau
dont l'Esprit Saint vous a établis les gardiens,
soyez les bergers de l'Eglise de Dieu,
qu'il s'est acquise par son propre sang.*

29 *Je sais bien qu'après mon départ
s'introduiront parmi vous des loups féroces
qui n'épargneront pas le troupeau ;*

30 *de vos propres rangs surgiront des hommes
aux paroles perverses
qui entraîneront les disciples à leur suite.*

31 *Soyez donc vigilants,
vous rappelant que, nuit et jour pendant trois ans,
je n'ai cessé, dans les larmes,
de reprendre chacun d'entre vous.*

32 *Et maintenant, je vous remets à Dieu et à sa parole de grâce,
qui a la puissance de bâtir l'édifice
et d'assurer l'héritage à tous les sanctifiés.*

33 *Je n'ai convoité l'argent, l'or ou le vêtement de personne.*

34 *Les mains que voici, vous le savez vous-mêmes,
ont pourvu à mes besoins et à ceux de mes compagnons.*

35 *Je vous l'ai toujours montré, c'est en peinant de la sorte
qu'il faut venir en aide aux faibles et se souvenir
de ces mots que le Seigneur Jésus lui-même a prononcés :
Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. »*

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS :

LA PLACE DES FEMMES

Fiche n°11

Dans une société où les femmes avaient peu de place dans la vie publique, un peu plus chez les Grecs que chez les Juifs, elles pouvaient difficilement avoir accès à des responsabilités importantes.

Lors du premier voyage missionnaire de Barnabas et de Paul, Luc note qu'à Antioche de Pisidie « les Juifs jetèrent l'agitation parmi les femmes de haut rang qui adoraient Dieu ainsi que parmi les notables de la ville ; ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabas et les chassèrent de leur territoire. » (Ac 13,50).

Lors du grand voyage missionnaire de Paul, Luc relève les premières exceptions importantes :

- À **Philippes**, les missionnaires (le passage est rédigé en "nous") parlent à des femmes réunies dans un lieu de prière, le long d'une rivière, à l'extérieur de la ville :

« L'une d'elles, nommée **Lydie**, était une marchande de pourpre originaire de la ville de Thyatire qui adorait déjà Dieu.

Elle était tout oreilles ;

car le Seigneur avait ouvert son cœur

pour la rendre attentive aux paroles de Paul.

Losqu'elle eut reçu le baptême, elle et sa maison,

elle nous invita en ces termes :

"Puisque vous estimez que je crois au Seigneur, venez loger chez moi."

Et elle nous a forcés d'accepter. » (Ac 16,14-15)

La première convertie sur la terre grecque est une femme. Elle se fait baptiser, ainsi que sa maison, et elle offre l'hospitalité aux missionnaires. À leur sortie de prison, Paul et Silas iront la trouver et voir les frères pour les encourager (Ac 16,40).

- À **Thessalonique**, « certains des Juifs se laissèrent convaincre et furent gagnés par Paul et Silas, ainsi qu'une multitude de Grecs adorateurs de Dieu et bon nombre de femmes de la haute société. » (Ac 17,4)
- À **Bérée**, « beaucoup d'entre eux [il s'agit de Juifs] devinrent croyants ainsi que des femmes grecques de haut rang et des hommes, en nombre appréciable. » (Ac 17,12)

- À **Athènes**, dans la liste de ceux qui deviennent croyants se trouve « une femme nommée Damaris » (Ac 17,34).
- À **Corinthe**, Paul s'installe chez Aquilas et Priscille, des Juifs convertis venus de Rome (Ac 18,2-3). Ce couple joue un rôle important dans l'œuvre missionnaire de Paul.

Quand Paul s'embarque pour la Syrie (Ac 18,18), c'est en compagnie de Priscille et d'Aquilas. Le couple quitte Paul et s'installe à Éphèse (Ac 18,19a), où Paul les rejoindra plus tard et demeurera sans doute à nouveau chez eux. Ce sont qui « prirent avec eux Apollos et lui présentèrent plus exactement encore la Voie de Dieu » (Ac 18,26).

- À **Césarée**, Philippe l'Évangéliste qui accueille Paul et les siens « avait quatre filles vierges qui prophétisaient ». (Ac 21,9)

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS : UNE PÉRIODE DE CRÉATIVITÉ

Fiche n°12

Nous passons dans les Actes des Apôtres des Douze et d'un groupe de disciples, au début des années 30, d'une Eglise qui naît, grandit et s'organise à Jérusalem, au cœur du monde juif, à des Eglises implantées dans la plupart des villes importantes de l'Empire romain, au début des années 60. Luc voit dans ce formidable développement la preuve de l'action de l'Esprit.

Les ministères se diversifient à partir des Douze, pour répondre aux besoins de la mission et de la vie des communautés : les Sept, à Jérusalem ; un groupe de prophètes et de didascales à Antioche ; des missionnaires itinérants, des anciens...

Ces ministères ont un certain nombre de traits communs : ils sont sous la mouvance de l'Esprit ; ils sont des services et non des pouvoirs, des services notamment de la Parole (annonce, enseignement, mise en œuvre concrète), mais aussi de la fondation de nouvelles communautés, de leur animation et de leur communion entre elles.

L'annonce de la Bonne Nouvelle est d'abord réalisée par les Douze, témoins privilégiés de ce que Jésus a dit et a fait, de la mort et de sa résurrection ; ils sont envoyés en mission par le Christ ressuscité. Mais cette annonce ne reste pas un monopole des Douze : les Sept, notamment Étienne et Philippe, vont s'y mettre à leur tour, puis des Hellénistes obligés de quitter Jérusalem lors d'une persécution, des missionnaires itinérants dont un persécuteur converti (Paul)... Nous sommes à l'opposé d'une conception de "chasse gardée" : la responsabilité se diffuse ; la réussite des Douze c'est que d'autres se lancent à leur tour.

Progressivement les Eglise nouvellement fondées vont s'organiser. Il semble y avoir eu une certaine diversité : un collège d'anciens à Jérusalem, une équipe de prophètes et de didascales à Antioche de Syrie. C'est le modèle des anciens, en grec "*presbuteroi*", inspiré du modèle juif, qui va peu à peu se généraliser. Ce sera fait au début du II^{ème} siècle. Peu à peu, l'un de ces anciens va veiller plus spécialement à l'unité et à la fidélité ; "veiller" se dit en grec "*episcoperein*", qui donnera "évêque", "évêque". L'évêque aura besoin de collaborateurs pour la gestion des biens et le service des pauvres : ce seront les diacres. C'est ainsi que chaque Eglise aura à sa tête un évêque, assisté d'un collège de presbytres et de diacres.

